













BULLETIN OFFICIEL



DU CNRS











































































































Sommaire

| Textes de portée générale |
|---|
| Organisation générale de la recherche |
| Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionel (RMLR : 143) |
| Arrêté du 4 février 2008 portant nomination au comité de suivi de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités |
| Organisation générale du CNRS |
| Unités de recherche (RMLR : 2721) |
| Décision n° 080001SPHM du 14 février 2008 portant changement du nombre de sections de l'UMR n° 6252 - Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique (CIMAP) |
| Décision n° 080004SCHI du 6 février 2008 modifiant la décision n° 07A004DSI du 23 novembre 2007 portant création et renouvellement des fédérations de recherche |
| Décision n° 080013SCVI du 22 février 2008 de fermeture de l'UMR n° 8149 - Laboratoire de physiopathologie hépatique |
| Formations de recherche en évolution (FRE) (RMLR : 2723) |
| Décision n° 080003SING du 18 février 2008 portant création de la FRE n° 3160 - Modélisation et simulation multi-échelle (MSME) et nomination de son responsable |
| Unités de service (RMLR : 2741) |
| Décision n° 070024SPHM du 31 janvier 2008 portant renouvellement de l'UMS n° 822 - Centre international de rencontres mathématiques (CIRM) |
| Décision n° 070005EDD du 7 février 2008 portant création de l'UMS n° 3109 - Environnement littoral atlantique |
| Les personnels du CNRS |
| Rémunérations principales et échelonnements indiciaires (RMLR : 5312-2) |
| Décret n° 2008-198 du 27 février 2008 portant majoration à compter du 1 ^{er} mars 2008 de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation |
| Autres indemnités (RMLR : 5312-35) |
| Décret n° 2008-199 du 27 février 2008 relatif à la rémunération des heures supplémentaires de certains fonctionnaires |
| Accidents de service, accidents de travail - Maladies professionnelles (RMLR : 5313-2) |
| Arrêté du 31 décembre 2007 portant application des articles 4 et 7 du décret n° 2007-1796 du 19 décembre 2007 relatif à la cotisation et à la contribution dues pour la couverture des charges de pensions et allocations temporaires d'invalidité des fonctionnaires de l'Etat, des magistrats et des militaires détachés ainsi que des agents des offices ou établissements de l'Etat dotés de l'autonomie financière |
| Les stagiaires divers (RMLR : 5328) |
| Décret n° 2008-96 du 31 janvier 2008 relatif à la gratification et au suivi des stages en entreprise |
| , |
| Régime budgétaire, financier et comptable - Fiscalité |
| Dons et legs (RMLR : 6333) |
| Décision n° 080021DAJ du 28 février 2008 portant acceptation des dons consentis au Centre national de la recherche scientifique |

| Tarifs (RMLR : 6334) | |
|---|----------|
| Décision n° 080083DR17 du 31 janvier 2008 relative aux tarifs des prestations réalisées par la n° 2424 - Station biologique de Roscoff | FR |
| Décision n° 080001SFC du 14 janvier 2008 relative aux tarifs des prestations réalisées par l'U n° 7178 - Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) | MR |
| Mesures particulières | |
| Accueil en délégation | |
| Décision n° 080003DRH du 1 ^{er} février 2008 modifiant la décision n° 070045DRH du 21 mai 20 relative à l'accueil en délégation des enseignants chercheurs au titre de l'année 2007 | |
| Concours | |
| Nomination d'ITA en 2008 - Concours internes | |
| Promotions | |
| Nomination d'ITA en 2007 | |
| Comités, conseils et commissions | |
| Décision n° 080020DR01 du 20 février 2008 relative à la représentativité des organisations syndicales de la délégation Paris A | |
| Décision n° 080013DR01 du 4 février 2008 portant organisation d'un conseil de laboratoire au sein l'UMR n° 7130 - Laboratoire d'anthropologie sociale | de |
| Décision n° 080006DR01 du 25 janvier 2008 portant composition et compétence du conseil laboratoire de l'UMR n° 8596 - Centre Roland Mousnier - Histoire et civilisation | de |
| Décision n° 080018DR03 du 18 février 2008 fixant la liste des organisations syndicales les preprésentatives pour la délégation Ile-de-France Est pour l'année 2008 | lus |
| Décision n° 07A236DR04 du 18 février 2008 portant composition, compétence et fonctionnem d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 8620 – Laboratoire de neurobiologie l'apprentissage, de la mémoire et de la communication (NAMC) | de |
| Décision n° 080004DR06 du 26 février 2008 relative à la représentativité des organisations syndicales de la délégation Centre-Est | |
| Décision n° 080077DR08 du 18 février 2008 portant composition de la commission régionale formation permanente de la délégation Centre-Poitou-Charentes | |
| Décision n° 080078DR08 du 20 février 2008 portant composition de la coordination régionale de sécurité des systèmes d'information de la délégation Centre-Poitou-Charentes | e la |
| Décision n° 081445DR12 du 15 janvier 2008 portant création d'un conseil de laboratoire au sein l'UMR n° 6110 - Laboratoire d'astrophysique de Marseille | de |
| Décision n° 080003DR14 du 15 février 2008 relative à la composition de la commission régionale formation permanente (CRFP) de la délégation Midi-Pyrénées | |
| Décision n° 080080DR17 du 11 février 2008 de nomination des membres du comité spécial d'hygie et de sécurité de la délégation Bretagne et Pays de Loire | |
| Décision n° 080001DR20 du 19 février 2008 relative au conseil de laboratoire de l'UMR n° 603 Bases, corpus, langage | |
| Nominations | |
| Fin de fonctions | |
| Délégations de signature | |
| nformations générales | |
| Textes signalés | |
| _ | |

Textes de portée générale

Organisation générale de la recherche

Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionel - RMLR : 143

Arrêté du 4 février 2008 portant nomination au comité de suivi de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités

Enseignement supérieur et recherche - NOR : ESRS0801658A - JO du 06-02-2008, p. 2280, texte n $^{\circ}$ 48

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 4 février 2008, sont nommées membres du comité de suivi de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités en raison de leurs compétences et pour une durée de cinq ans les personnalités qualifiées suivantes :

- Mme Bazy-Malaurie (Claire), présidente de chambre à la Cour des comptes, présidente.
- Mme Bevalot (Françoise), professeure en sciences pharmaceutiques à l'université de Besançon.
- M. Blanchet (René), professeur en géologie à l'université de Nice, membre de l'Académie des sciences.
- M. Fert (Albert), professeur à l'université Paris-Sud-XI, prix Nobel de physique, membre de l'Académie des sciences.
- M. Galmiche (Jean-Paul), professeur en gastroentérologie au centre hospitalier et universitaire de Nantes, vice-président du conseil d'administration de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale
- M. Laïdi (Zaki), professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.
- M. Marseille (Jacques), professeur en histoire à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.
- Mme Le Querler (Nicole), professeure en linguistique française à l'université de Caen.
- Mme Morali (Véronique), présidente de la commission « Dialogue économique » du Mouvement des entreprises de France.
- Mme Ronzeau (Monique), secrétaire générale d'académie et de la chancellerie des universités de Paris.
- Mme Thys-Clément (Françoise), professeure d'économie à l'université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique.
- M. Tirole (Jean), professeur des universités, directeur du réseau thématique de recherche avancée
 « Toulouse sciences économiques », médaille d'or du CNRS.

Organisation générale du CNRS

Unités de recherche - RMLR: 2721

Décision n° 080001SPHM du 14 février 2008 portant changement du nombre de sections de l'UMR n° 6252 -Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique (CIMAP)

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod.; D. du 19-01-2006; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod.; DEC. n° 07A007DSI du 23-11-2007, not. art. 1^{er} ; avis du directeur du département MPPU.

Art. 1^{er}. - A l'article 1^{er} de la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 susvisée, les dispositions de l'UMR n° 6252 - Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique (CIMAP) sont modifiées comme suit :

Les termes « sections d'évaluation : 5, 15 » sont remplacés par les termes « sections d'évaluation : 4, 5, 8, 15 ».

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 14 février 2008.

Le directeur général, Arnold MIGUS

Unités de recherche - RMLR: 2721

Décision n° 080004SCHI du 6 février 2008 modifiant la décision n° 07A004DSI du 23 novembre 2007 portant création et renouvellement des fédérations de recherche

Chimie

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod.; D. du 19-01-2006; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod.; DEC. n° 07A004DSI du 23-11-2007.

Art. $1^{\text{er.}}$ - L'article 2 de la décision n° 07A004DSI du 23 novembre susvisée est modifiée comme suit :

Est renouvelée pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2008 et sous réserve de la conclusion de la convention prévue par la décision du 24 juillet 1992 susvisée la fédération de recherche suivante :

Département de rattachement : Chimie

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

Partenaires : UNIVERSITE RENNES 1, EC. Nat. SUP. CHI-MIE RENNES

FR n° 2108, intitulée Institut de chimie de Rennes

Directeur : Jean-Yves SAILLARD, professeur des universités

Sections d'évaluation : 14, 12, 13, 15

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 6 février 2008.

Le directeur général, Arnold MIGUS

Unités de recherche - RMLR: 2721

Décision n° 080013SCVI du 22 février 2008 de fermeture de l'UMR n° 8149 - Laboratoire de physiopathologie hépatique

Sciences du vivant

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod.; D. du 19-01-2006; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod.; DEC. n° 05A008DSI du 06-12-2005; accord de l'Etablissement partenaire; sur proposition du directeur du département Vivant.

Art. 1er. - Est supprimée, au 31 décembre 2007, l'UMR n° 8149 - Laboratoire de physiopathologie hépatique.

Art. 2. - Il est mis fin, à la même date, au mandat de M. Pierre BEDOSSA en tant que directeur de cette UMR.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 22 février 2008.

Le directeur général, Arnold MIGUS

Formations de recherche en évolution (FRE) - RMLR:

Décision n° 080003SING du 18 février 2008 portant création de la FRE n° 3160 - Modélisation et simulation multi-échelle (MSME) et nomination de son responsable

ST2I

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod.; D. du 19-01-2006; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod.; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod.; accord des organismes partenaires; avis émis par les instances d'évaluations compétentes du Comité national de la recherche scientifique; avis émis par le comité d'évaluation de l'unité; sur proposition du directeur du département ST2I.

Art. 1er. - Création

Est créée, pour une durée de deux ans, à compter du 1^{er} janvier 2008, la formation de recherche en évolution suivante :

FRE n° 3160 intitulée Modélisation et simulation multi-échelle (MSME)

Département scientifique : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie

Délégation : Ile-de-France Est Sections d'évaluation : 10, 13, 09.

Art. 2. - Objet

Elle a pour objet de faciliter la création d'une unité de recherche.

Art. 3. - Nomination

M. Christian SOIZE, professeur des universités, est nommé responsable de l'unité pour la durée mentionnée à l'article 1^{er}.

Art. 4 - Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 février 2008.

Le directeur général, Arnold MIGUS

Unités de service - RMLR: 2741

Décision n° 070024SPHM du 31 janvier 2008 portant renouvellement de l'UMS n° 822 - Centre international de rencontres mathématiques (CIRM)

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159-87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 040014SPHM du 09-06-2004 ; accord du partenaire ; CON. du 26-10-2005 ; avis du directeur du département scientifique MPPU.

Art. 1er. - Est renouvelée, pour une durée de quatre ans, à compter du 1er janvier 2008, l'UMS n° 822 - Centre international de rencontres mathématiques (CIRM), sous réserve de la mise en œuvre d'un avenant à la convention susvisée.

Département scientifique : Mathématiques, physique, planète et univers

Délégation : Provence et Corse

Partenaire : Société de mathématique de France

Section d'évaluation : 01

Art. 2. - M. Pascal CHOSSAT, directeur de recherche au CNRS, est renouvelé dans ses fonctions de directeur de l'unité, à compter du 1^{er} janvier 2008 et pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 31 janvier 2008.

Le directeur général, Arnold MIGUS

Unités de service - RMLR: 2741

Décision n° 070005EDD du 7 février 2008 portant création de l'UMS n° 3109 - Environnement littoral atlantique $_{\mbox{\footnotesize EDD}}$

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159/87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 ; accord de l'organisme partenaire ; proposition du directeur du département EDD.

Art. 1er. - Création

L'UMS n° 3109 - Environnement littoral atlantique est créée, pour une durée de quatre ans à compter du 1er janvier 2008, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Cette unité est rattachée à : Etablissement partenaire : IFREMER

Département scientifique : EDD Délégation : Centre-Poitou-Charentes

Section: 20

Art. 2. - Nomination

M. Philippe-Jacques HATT, directeur de recherche à l'IFREMER, est nommé directeur de l'UMS mentionnée cidessus, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2011.

Art. 3. - Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 7 février 2008.

Le directeur général, Arnold MIGUS

Les personnels du CNRS

Rémunérations principales et échelonnements indiciaires - RMLR : 5312-2

Décret n° 2008-198 du 27 février 2008 portant majoration à compter du 1^{er} mars 2008 de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation

Budget, comptes publics et fonction publique - NOR: BCFX0804772D - JO du 29-02-2008, texte n° 81

Vu ORD. n° 58-1270 du 22-12-1958 mod.; code de la défense ; code de la sécurité sociale, not. titre ler du livre V et titre V du livre VII ; L. n° 83-634 du 13-07-1983 mod. ; L. n° 84-16 du 11-01-1984 mod. ; L. n° 84-53 du 26-01-1984 mod. ; L. n° 86-33 du 09-01-1986 mod. ; D. n° 48-1108 du 10-07-1948 mod. ; D. n° 82-1105 du 23-12-1982 mod. ; D. n° 85-730 du 17-07-1985 ; D. n° 85-1148 du 24-10-1985 mod. ; conseil des ministres entendu.

- Art. 1er. Le décret du 24 octobre 1985 susvisé est modifié ainsi qu'il suit à compter du 1er mars 2008 :
- I. Les dispositions de l'article 3 sont remplacées par les dispositions suivantes :
- « Art. 3. La valeur annuelle du traitement et de la solde définis respectivement à l'article 20 de la loi du 13 juillet 1983 susvisée, à l'article 42 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 susvisée et à l'article L. 4123-1 du code de la défense, afférents à l'indice 100 majoré et soumis aux retenues pour pension est fixée à 5 468,34 € à compter du 1er mars 2008. »
- II. Les dispositions de l'article 5 sont remplacées par les dispositions suivantes :
- « Art. 5. Les traitements et soldes annuels correspondant aux indices majorés figurent au barème B ciannexé, applicable à compter du 1^{er} mars 2008. »
- III. Le barème B annexé au décret du 24 octobre 1985 susvisé est remplacé à compter du 1^{er} mars 2008 par le barème B figurant en annexe du présent décret.
- IV. Les dispositions de l'article 6 sont remplacées par les dispositions suivantes :
- « Art. 6. Les traitements et soldes annuels correspondant à chacun des groupes hors échelle sont fixés comme suit à compter du 1er mars 2008 :

| TRAITEMENTS ET SOLDES ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension à compter du 1 ^{er} mars 2008 (en euros) | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Chevrons | | | |
| Groupes | I | П | III |
| Α | 48 176,08 | 50 089,99 | 52 660,11 |
| В | 52 660,11 | 54 902,13 | 57 855,04 |
| B bis | 57 855,04 | 59 386,17 | 60 971,99 |
| С | 60 971,99 | 62 284,39 | 63 651,48 |
| D | 63 651,48 | 66 549,70 | 69 447,92 |
| Е | 69 447,92 | 72 182,09 | - |
| F | 74 861,57 | - | - |
| G | 82 079,78 | - | - |

Art. 2. - Le Premier ministre, le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique et le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 2008.

Nicolas SARKOZY

Par le Président de la République :

Le Premier ministre, Francois FILLON

Le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, Fric WOFRTH

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, André SANTINI

ANNEXE

BARÈME B

Traitements annuels bruts soumis à retenue pour pension à compter du 1^{er} mars 2008

| | T |
|---------|---------------------------|
| INDICES | TRAITEMENTS annuels bruts |
| majorés | soumis à retenue pour |
| | pension (en euros) |
| 194 | 10 608,58 |
| 195 | 10 663,26 |
| 196 | 10 717,95 |
| 197 | 10 772,63 |
| 198 | 10 827,31 |
| 199 | 10 882,00 |
| 200 | 10 936,68 |
| 201 | 10 991,36 |
| 202 | 10 046,05 |
| 203 | 11 100,73 |
| 204 | 11 155,41 |
| 205 | 11 210,10 |
| 206 | 11 264,78 |
| 207 | 11 319,46 |
| 208 | 11 374,15 |
| 209 | 11 428,83 |
| 210 | 11 483,51 |
| 211 | 11 538,20 |
| 212 | 11 592,88 |
| 213 | 11 647,56 |
| 214 | 11 702,25 |
| 215 | 11 756,93 |
| 216 | 11 811,61 |
| 217 | 11 866,30 |
| 218 | 11 920,98 |

| INIDIOEC | TDAITEMENTS |
|--------------------|---|
| INDICES majorés | TRAITEMENTS annuels bruts soumis à retenue pour |
| majores | pension (en euros) |
| 219 | 11 975,66 |
| 220 | 12 030,35 |
| 221 | 12 085,03 |
| 222 | 12 139,71 |
| 223 | 12 194,40 |
| 224 | 12 249,08 |
| 225 | 12 303,77 |
| 226 | 12 358,45 |
| 227 | 12 413,13 |
| | |
| 228 | 12 467,82 |
| 229 | 12 522,50 |
| 230 | 12 577,18 |
| 231 | 12 631,87 |
| 232 | 12 686,55 |
| 233 | 12 741,23 |
| 234 | 12 795,92 |
| 235 | 12 850,60 |
| 236 | 12 905,28 |
| 237 | 12 959,97 |
| 238 | 13 014,65 |
| 239 | 13 069,33 |
| 240 | 13 124,02 |
| 241 | 13 178,70 |
| 242 | 13 233,38 |
| 243 | 13 288,07 |
| 244 | 13 342,75 |
| 245 | 13 397,43 |
| 246 | 13 452,12 |
| 247 | 13 506,80 |
| 248 | 13 561,48 |
| 249 | 13 616,17 |
| 250 | 13 670,85 |
| 251 | 13 725,53 |
| 252 | 13 780,22 |
| 253 | 13 834,90 |
| 254 | 13 889,58 |
| 255 | 13 944,27 |
| 256 | 13 998,95 |
| 257 | 14 053,63 |
| 258 | 14 108,32 |
| 259 | 14 163,00 |
| 260 | 14 217,68 |
| 261 | 14 272,37 |
| 262 | 14 327,05 |
| 263 | 14 381,73 |
| 264 | 14 436,42 |
| | |
| 265 | 14 491,10 |
| 266 | 14 545,78 |
| 267 | 14 600,47 |

| INDICES | TRAITEMENTS annuels bruts |
|---------|---------------------------|
| majorés | soumis à retenue pour |
| | pension (en euros) |
| 268 | 14 655,15 |
| 269 | 14 709,83 |
| 270 | 14 764,52 |
| 271 | 14 819,20 |
| 272 | 14 873,88 |
| 273 | 14 928,57 |
| 274 | 14 983,25 |
| 275 | 15 037,94 |
| 276 | 15 092,62 |
| 277 | 15 147,30 |
| 278 | 15 201,99 |
| 279 | 15 256,67 |
| 280 | 15 311,35 |
| 281 | 15 366,04 |
| 282 | 15 420,72 |
| 283 | 15 475,40 |
| | · |
| 284 | 15 530,09 |
| 285 | 15 584,77 |
| 286 | 15 639,45 |
| 287 | 15 694,14 |
| 288 | 15 748,82 |
| 289 | 15 803,50 |
| 290 | 15 858,19 |
| 291 | 15 912,87 |
| 292 | 15 967,55 |
| 293 | 16 022,24 |
| 294 | 16 076,92 |
| 295 | 16 131,60 |
| 296 | 16 186,29 |
| 297 | 16 240,97 |
| 298 | 16 295,65 |
| 299 | 16 350,34 |
| 300 | 16 405,02 |
| 301 | 16 459,70 |
| 302 | 16 514,39 |
| 303 | 16 569,07 |
| 304 | 16 623,75 |
| 305 | 16 678,44 |
| 306 | 16 733,12 |
| 307 | 16 787,80 |
| 308 | 16 842,49 |
| | |
| 309 | 16 897,17 |
| 310 | 16 951,85 |
| 311 | 17 006,54 |
| 312 | 17 061,22 |
| 313 | 17 115,90 |
| 314 | 17 170,59 |
| 315 | 17 225,27 |
| 316 | 17 279,95 |

| INDICES | TRAITEMENTS annuels bruts |
|---------|---------------------------|
| majorés | soumis à retenue pour |
| · | pension (en euros) |
| 317 | 17 334,64 |
| 318 | 17 389,32 |
| 319 | 17 444,00 |
| 320 | 17 498,69 |
| 321 | 17 553,37 |
| 322 | 17 608,05 |
| 323 | 17 662,74 |
| 324 | 17 717,42 |
| 325 | 17 772,11 |
| 326 | 17 826,79 |
| 327 | 17 881,47 |
| 328 | 17 936,16 |
| | · |
| 329 | 17 990,84 |
| 330 | 18 045,52 |
| 331 | 18 100,21 |
| 332 | 18 154,89 |
| 333 | 18 209,57 |
| 334 | 18 264,26 |
| 335 | 18 318,94 |
| 336 | 18 373,62 |
| 337 | 18 428,31 |
| 338 | 18 482,99 |
| 339 | 18 537,67 |
| 340 | 18 592,36 |
| 341 | 18 647,04 |
| 342 | 18 701,72 |
| 343 | 18 756,41 |
| 344 | 18 811,09 |
| 345 | 18 865,77 |
| 346 | 18 920,46 |
| 347 | 18 975,14 |
| 348 | 19 029,82 |
| 349 | 19 084,51 |
| 350 | 19 139,19 |
| 351 | 19 193,87 |
| 352 | 19 248,56 |
| 353 | 19 303,24 |
| 354 | 19 357,92 |
| 355 | |
| | 19 412,61 |
| 356 | 19 467,29 |
| 357 | 19 521,97 |
| 358 | 19 576,66 |
| 359 | 19 631,34 |
| 360 | 19 686,02 |
| 361 | 19 740,71 |
| 362 | 19 795,39 |
| 363 | 19 850,07 |
| 364 | 19 904,76 |
| 365 | 19 959,44 |

| INDICES | TDAITEMENTS |
|---------|---|
| majorés | TRAITEMENTS annuels bruts soumis à retenue pour |
| majores | pension (en euros) |
| 366 | 20 014,12 |
| 367 | 20 068,81 |
| 368 | 20 123,49 |
| 369 | 20 178,17 |
| 370 | 20 232,86 |
| 371 | 20 287,54 |
| 372 | 20 342,22 |
| 373 | 20 396,91 |
| 374 | 20 451,59 |
| 375 | 20 506,28 |
| 376 | 20 560,96 |
| 377 | 20 615,64 |
| 378 | |
| | 20 670,33 |
| 379 | 20 725,01 |
| 380 | 20 779,69 |
| 381 | 20 834,38 |
| 382 | 20 889,06 |
| 383 | 20 943,74 |
| 384 | 20 998,43 |
| 385 | 21 053,11 |
| 386 | 21 107,79 |
| 387 | 21 162,48 |
| 388 | 21 217,16 |
| 389 | 21 271,84 |
| 390 | 21 326,53 |
| 391 | 21 381,21 |
| 392 | 21 435,89 |
| 393 | 21 490,58 |
| 394 | 21 545,26 |
| 395 | 21 599,94 |
| 396 | 21 654,63 |
| 397 | 21 709,31 |
| 398 | 21 763,99 |
| 399 | 21 818,68 |
| 400 | 21 873,36 |
| 401 | 21 928,04 |
| 402 | 21 982,73 |
| 403 | 22 037,41 |
| 404 | 22 092,09 |
| 405 | 22 146,78 |
| 406 | 22 201,46 |
| 407 | 22 256,14 |
| 408 | 22 310,83 |
| 409 | 22 365,51 |
| 410 | 22 420,19 |
| 411 | 22 474,88 |
| 412 | 22 529,56 |
| 413 | 22 584,24 |
| 414 | 22 638,93 |
| 414 | 22 030,73 |

| INDICES majorés | TRAITEMENTS annuels bruts soumis à retenue pour pension (en euros) |
|--------------------|--|
| 415 | 22 693,61 |
| 416 | 22 748,29 |
| 417 | 22 802,98 |
| 418 | 22 857,66 |
| 419 | 22 912,34 |
| 420 | 22 967,03 |
| 421 | 23 021,71 |
| 422 | 23 076,39 |
| 423 | · · |
| | 23 131,08 |
| 424 | 23 185,76 |
| 425 | 23 240,45 |
| 426 | 23 295,13 |
| 427 | 23 349,81 |
| 428 | 23 404,50 |
| 429 | 23 459,18 |
| 430 | 23 513,86 |
| 431 | 23 568,55 |
| 432 | 23 623,23 |
| 433 | 23 677,91 |
| 434 | 23 732,60 |
| 435 | 23 787,28 |
| 436 | 23 841,96 |
| 437 | 23 896,65 |
| 438 | 23 951,33 |
| 439 | 24 006,01 |
| | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · |
| 440 | 24 060,70 |
| 441 | 24 115,38 |
| 442 | 24 170,06 |
| 443 | 24 224,75 |
| 444 | 24 279,43 |
| 445 | 24 334,11 |
| 446 | 24 388,80 |
| 447 | 24 443,48 |
| 448 | 24 498,16 |
| 449 | 24 552,85 |
| 450 | 24 607,53 |
| 451 | 24 662,21 |
| 452 | 24 716,90 |
| 453 | 24 771,58 |
| 454 | 24 826,26 |
| 455 | 24 880,95 |
| 456 | 24 935,63 |
| 457 | 24 990,31 |
| 458 | 25 045,00 |
| 459 | 25 099,68 |
| | |
| 460 | 25 154,36 |
| 461 | 25 209,05 |
| 462 | 25 263,73 |
| 463 | 25 318,41 |

| INDICES majorés | TRAITEMENTS annuels bruts soumis à retenue pour |
|--------------------|---|
| majores | pension (en euros) |
| 464 | 25 373,10 |
| 465 | 25 427,78 |
| 466 | 25 482,46 |
| 467 | 25 537,15 |
| 468 | 25 591,83 |
| 469 | 25 646,51 |
| | |
| 470 | 25 701,20 |
| 471 | 25 755,88 |
| 472 | 25 810,56 |
| 473 | 25 865,25 |
| 474 | 25 919,93 |
| 475 | 25 974,62 |
| 476 | 26 029,30 |
| 477 | 26 083,98 |
| 478 | 26 138,67 |
| 479 | 26 193,35 |
| 480 | 26 248,03 |
| 481 | 26 302,72 |
| 482 | 26 357,40 |
| 483 | 26 412,08 |
| 484 | 26 466,77 |
| 485 | 26 521,45 |
| 486 | 26 576,13 |
| 487 | 26 630,82 |
| 488 | 26 685,50 |
| 489 | 26 740,18 |
| | |
| 490 | 26 794,87 |
| 491 | 26 849,55 |
| 492 | 26 904,23 |
| 493 | 26 958,92 |
| 494 | 27 013,60 |
| 495 | 27 068,28 |
| 496 | 27 122,97 |
| 497 | 27 177,65 |
| 498 | 27 232,33 |
| 499 | 27 287,02 |
| 500 | 27 341,70 |
| 501 | 27 396,38 |
| 502 | 27 451,07 |
| 503 | 27 505,75 |
| 504 | 27 560,43 |
| 505 | 27 615,12 |
| 506 | 27 669,80 |
| 507 | 27 724,48 |
| 508 | 27 779,17 |
| 509 | 27 833,85 |
| 510 | |
| | 27 888,53 |
| 511 | 27 943,22 |
| 512 | 27 997,90 |

| INDICES majorés | TRAITEMENTS annuels bruts soumis à retenue pour pension (en euros) |
|--------------------|--|
| 513 | 28 052,58 |
| 514 | 28 107,27 |
| 515 | 28 161,95 |
| 516 | 28 216,63 |
| 517 | 28 271,32 |
| 518 | 28 326,00 |
| 519 | 28 380,68 |
| 520 | · |
| | 28 435,37 |
| 521 | 28 490,05 |
| 522 | 28 544,73 |
| 523 | 28 599,42 |
| 524 | 28 654,10 |
| 525 | 28 708,79 |
| 526 | 28 763,47 |
| 527 | 28 818,15 |
| 528 | 28 872,84 |
| 529 | 28 927,52 |
| 530 | 28 982,20 |
| 531 | 29 036,89 |
| 532 | 29 091,57 |
| 533 | 29 146,25 |
| 534 | 29 200,94 |
| 535 | 29 255,62 |
| 536 | 29 310,30 |
| 537 | 29 364,99 |
| 538 | 29 419,67 |
| 539 | 29 474,35 |
| 540 | 29 529,04 |
| 541 | · |
| 542 | 29 583,72 |
| | 29 638,40 |
| 543 | 29 693,09 |
| 544 | 29 747,77 |
| 545 | 29 802,45 |
| 546 | 29 857,14 |
| 547 | 29 911,82 |
| 548 | 29 966,50 |
| 549 | 30 021,19 |
| 550 | 30 075,87 |
| 551 | 30 130,55 |
| 552 | 30 185,24 |
| 553 | 30 239,92 |
| 554 | 30 294,60 |
| 555 | 30 349,29 |
| 556 | 30 403,97 |
| 557 | 30 458,65 |
| 558 | 30 513,34 |
| 559 | 30 568,02 |
| 560 | 30 622,70 |
| 561 | 30 677,39 |
| 501 | 00 077,07 |

| INDICES majorés | TRAITEMENTS annuels bruts soumis à retenue pour pension (en euros) |
|--------------------|--|
| 562 | 30 732,07 |
| 563 | 30 786,75 |
| 564 | 30 841,44 |
| 565 | 30 896,12 |
| 566 | 30 950,80 |
| 567 | 31 005,49 |
| 568 | 31 060,17 |
| 569 | 31 114,85 |
| 570 | 31 169,54 |
| 571 | 31 224,22 |
| 572 | 31 278,90 |
| 573 | 31 333,59 |
| 574 | 31 388,27 |
| 575 | 31 442,96 |
| 576 | 31 497,64 |
| 577 | 31 552,32 |
| 578 | 31 607,01 |
| | 31 661,69 |
| 579 | |
| 580 | 31 716,37 |
| 581 | 31 771,06 |
| 582 | 31 825,74 |
| 583 | 31 880,42 |
| 584 | 31 935,11 |
| 585 | 31 989,79 |
| 586 | 32 044,47 |
| 587 | 32 099,16 |
| 588 | 32 153,84 |
| 589 | 32 208,52 |
| 590 | 32 263,21 |
| 591 | 32 317,89 |
| 592 | 32 372,57 |
| 593 | 32 427,26 |
| 594 | 32 481,94 |
| 595 | 32 536,62 |
| 596 | 32 591,31 |
| 597 | 32 645,99 |
| 598 | 32 700,67 |
| 599 | 32 755,36 |
| 600 | 32 810,04 |
| 601 | 32 864,72 |
| 602 | 32 919,41 |
| 603 | 32 974,09 |
| 604 | 33 028,77 |
| 605 | 33 083,46 |
| 606 | 33 138,14 |
| 607 | 33 192,82 |
| 608 | 33 247,51 |
| 609 | 33 302,19 |
| 610 | 33 356,87 |

| INDICEC | TDAITEMENTS appuals bruts | | |
|--------------------|---|--|--|
| INDICES majorés | TRAITEMENTS annuels bruts soumis à retenue pour | | |
| majores | pension (en euros) | | |
| 611 | 33 411,56 | | |
| 612 | 33 466,24 | | |
| 613 | 33 520,92 | | |
| 614 | 33 575,61 | | |
| 615 | 33 630,29 | | |
| 616 | 33 684,97 | | |
| 617 | 33 739,66 | | |
| 618 | 33 794,34 | | |
| | · | | |
| 619 | 33 849,02 | | |
| 620 | 33 903,71 | | |
| 621 | 33 958,39 | | |
| 622 | 34 013,07 | | |
| 623 | 34 067,76 | | |
| 624 | 34 122,44 | | |
| 625 | 34 177,13 | | |
| 626 | 34 231,81 | | |
| 627 | 34 286,49 | | |
| 628 | 34 341,18 | | |
| 629 | 34 395,86 | | |
| 630 | 34 450,54 | | |
| 631 | 34 505,23 | | |
| 632 | 34 559,91 | | |
| 633 | 34 614,59 | | |
| 634 | 34 669,28 | | |
| 635 | 34 723,96 | | |
| 636 | 34 778,64 | | |
| 637 | 34 833,33 | | |
| 638 | 34 888,01 | | |
| 639 | 34 942,69 | | |
| 640 | 34 997,38 | | |
| 641 | 35 052,06 | | |
| 642 | 35 106,74 | | |
| 643 | 35 161,43 | | |
| 644 | 35 216,11 | | |
| 645 | 35 270,79 | | |
| 646 | 35 325,48 | | |
| 647 | 35 380,16 | | |
| 648 | 35 434,84 | | |
| 649 | 35 489,53 | | |
| 650 | 35 544,21 | | |
| 651 | 35 598,89 | | |
| 652 | 35 653,58 | | |
| 653 | 35 708,26 | | |
| | | | |
| 654 | 35 762,94 | | |
| 655 | 35 817,63 | | |
| 656 | 35 872,31 | | |
| 657 | 35 926,99 | | |
| 658 | 35 981,68 | | |
| 659 | 36 036,36 | | |

| INDICES majorés | TRAITEMENTS annuels bruts soumis à retenue pour | | | |
|--------------------|---|--|--|--|
| , | pension (en euros) | | | |
| 660 | 36 091,04 | | | |
| 661 | 36 145,73 | | | |
| 662 | 36 200,41 | | | |
| 663 | 36 255,09 | | | |
| 664 | 36 309,78 | | | |
| 665 | 36 364,46 | | | |
| 666 | 36 419,14 | | | |
| 667 | 36 473,83 | | | |
| 668 | 36 528,51 | | | |
| 669 | 36 583,19 | | | |
| 670 | 36 637,88 | | | |
| 671 | 36 692,56 | | | |
| 672 | 36 747,24 | | | |
| | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | | | |
| 673 | 36 801,93 | | | |
| 674 | 36 856,61 | | | |
| 675 | 36 911,30 | | | |
| 676 | 36 965,98 | | | |
| 677 | 37 020,66 | | | |
| 678 | 37 075,35 | | | |
| 679 | 37 130,03 | | | |
| 680 | 37 184,71 | | | |
| 681 | 37 239,40 | | | |
| 682 | 37 294,08 | | | |
| 683 | 37 348,76 | | | |
| 684 | 37 403,45 | | | |
| 685 | 37 458,13 | | | |
| 686 | 37 512,81 | | | |
| 687 | 37 567,50 | | | |
| 688 | 37 622,18 | | | |
| 689 | 37 676,86 | | | |
| 690 | 37 731,55 | | | |
| 691 | 37 786,23 | | | |
| 692 | 37 840,91 | | | |
| 693 | 37 895,60 | | | |
| 694 | 37 950,28 | | | |
| 695 | 38 004,96 | | | |
| 696 | 38 059,65 | | | |
| 697 | 38 114,33 | | | |
| 698 | 38 169,01 | | | |
| 699 | 38 223,70 | | | |
| 700 | 38 278,38 | | | |
| 701 | 38 333,06 | | | |
| 702 | 38 387,75 | | | |
| 703 | 38 442,43 | | | |
| | · | | | |
| 704 | 38 497,11 | | | |
| 705 | 38 551,80 | | | |
| 706 | 38 606,48 | | | |
| 707 | 38 661,16 | | | |
| 708 | 38 715,85 | | | |

| INDICES majorés | TRAITEMENTS annuels bruts soumis à retenue pour pension (en euros) |
|--------------------|--|
| 709 | 38 770,53 |
| 710 | 38 825,21 |
| 711 | 38 879,90 |
| 712 | 38 934,58 |
| 713 | 38 989,26 |
| 714 | 39 043,95 |
| 715 | 39 098,63 |
| 716 | 39 153,31 |
| 717 | 39 208,00 |
| 717 | 39 262,68 |
| | · |
| 719 | 39 317,36 |
| 720 | 39 372,05 |
| 721 | 39 426,73 |
| 722 | 39 481,41 |
| 723 | 39 536,10 |
| 724 | 39 590,78 |
| 725 | 39 645,47 |
| 726 | 39 700,15 |
| 727 | 39 754,83 |
| 728 | 39 809,52 |
| 729 | 39 864,20 |
| 730 | 39 918,88 |
| 731 | 39 973,57 |
| 732 | 40 028,25 |
| 733 | 40 082,93 |
| 734 | 40 137,62 |
| 735 | 40 192,30 |
| 736 | 40 246,98 |
| 737 | 40 301,67 |
| 738 | 40 356,35 |
| 739 | 40 411,03 |
| 740 | 40 465,72 |
| 741 | 40 520,40 |
| 742 | 40 575,08 |
| 742 | 40 629,77 |
| 745 | 40 684,45 |
| | |
| 745 | 40 739,13 |
| 746 | 40 793,82 |
| 747 | 40 848,50 |
| 748 | 40 903,18 |
| 749 | 40 957,87 |
| 750 | 41 012,55 |
| 751 | 41 067,23 |
| 752 | 41 121,92 |
| 753 | 41 176,60 |
| 754 | 41 231,28 |
| 755 | 41 285,97 |
| 756 | 41 340,65 |
| 757 | 41 395,33 |

| | T | | | |
|---------|---|--|--|--|
| INDICES | TRAITEMENTS annuels bruts soumis à retenue pour | | | |
| majorés | pension (en euros) | | | |
| 758 | 41 450,02 | | | |
| 759 | 41 504,70 | | | |
| | | | | |
| 760 | 41 559,38 | | | |
| 761 | 41 614,07 | | | |
| 762 | 41 668,75 | | | |
| 763 | 41 723,43 | | | |
| 764 | 41 778,12 | | | |
| 765 | 41 832,80 | | | |
| 766 | 41 887,48 | | | |
| 767 | 41 942,17 | | | |
| 768 | 41 996,85 | | | |
| 769 | 42 051,53 | | | |
| 770 | 42 106,22 | | | |
| 771 | 42 160,90 | | | |
| 772 | 42 215,58 | | | |
| 773 | 42 270,27 | | | |
| 774 | 42 324,95 | | | |
| 775 | 42 379,64 | | | |
| 776 | 42 434,32 | | | |
| 777 | 42 489,00 | | | |
| 778 | 42 543,69 | | | |
| 779 | 42 598,37 | | | |
| | | | | |
| 780 | 42 653,05 | | | |
| 781 | 42 707,74 | | | |
| 782 | 42 762,42 | | | |
| 783 | 42 817,10 | | | |
| 784 | 42 871,79 | | | |
| 785 | 42 926,47 | | | |
| 786 | 42 981,15 | | | |
| 787 | 43 035,84 | | | |
| 788 | 43 090,52 | | | |
| 789 | 43 145,20 | | | |
| 790 | 43 199,89 | | | |
| 791 | 43 254,57 | | | |
| 792 | 43 309,25 | | | |
| 793 | 43 363,94 | | | |
| 794 | 43 418,62 | | | |
| 795 | 43 473,30 | | | |
| 796 | 43 527,99 | | | |
| 797 | 43 582,67 | | | |
| 798 | 43 637,35 | | | |
| 799 | 43 692,04 | | | |
| 800 | 43 746,72 | | | |
| 801 | 43 801,40 | | | |
| 802 | 43 856,09 | | | |
| 803 | 43 910,77 | | | |
| | | | | |
| 804 | 43 965,45 | | | |
| 805 | 44 020,14 | | | |
| 806 | 44 074,82 | | | |

| INDICES majorés | TRAITEMENTS annuels bruts soumis à retenue pour pension (en euros) |
|--------------------|--|
| 807 | 44 129,50 |
| 808 | 44 184,19 |
| 809 | 44 238,87 |
| 810 | 44 293,55 |
| 811 | 44 348,24 |
| 812 | 44 402,92 |
| 813 | 44 457,60 |
| 814 | 44 512,29 |
| 815 | 44 566,97 |
| 816 | 44 621,65 |
| 817 | 44 676,34 |
| 818 | 44 731,02 |
| 819 | 44 785,70 |
| 820 | 44 840,39 |
| 821 | 44 895,07 |

Autres indemnités - RMLR: 5312-35

Décret n° 2008-199 du 27 février 2008 relatif à la rémunération des heures supplémentaires de certains fonctionnaires

Budget, comptes publics et fonction publique - NOR: BCFF0803801D - JO du 29-02-2008, texte n° 82

Vu L. n° 83-634 du 13-07-1983 mod., not. art. 20, ens. L. n° 84-16 du 11-01-1984 mod., L. n° 84-53 du 26-01-1984 mod., L. n° 84-53 du 26-01-1984 mod., L. n° 86-33 du 09-01-1986 mod.; D. n° 50-1253 du 06-10-1950 mod.; D. n° 66-787 du 14-10-1966 mod.; D. n° 68-518 du 30-05-1968; D. n° 71-685 du 18-08-1971 mod.; D. n° 71-750 du 14-09-1971 mod.; D. n° 82-979 du 19-11-1982 mod.; D. n° 88-1267 du 30-12-1988; D. n° 2000-194 du 03-03-2000; D. n° 2002-60 du 14-01-2002 mod.; D. n° 2002-598 du 25-04-2002 mod.

- Art. 1er. Au troisième alinéa de l'article 7 du décret du 14 janvier 2002 susvisé, les mots : « 1,07 » sont remplacés par les mots : « 1,25 ».
- Art. 2. Au troisième alinéa de l'article 7 du décret du 25 avril 2002 susvisé, les mots : « 1,07 » sont remplacés par les mots : « 1,25 ».
- Art. 3. Le troisième alinéa de l'article 3 du décret du 30 mai 1968 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :
- « Le taux horaire applicable à chaque agent est égal au quotient du total ci-dessus divisé par 1820. Cette rémunération horaire est multipliée par 1,25. »
- Art. 4. Le premier alinéa de l'article 3 du décret du 3 mars 2000 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :
- « Le taux horaire de cette indemnité est calculé à raison des mille huit cent vingtièmes du traitement annuel brut soumis à retenue pour pension afférent à l'indice brut 342. Cette rémunération horaire est multipliée par 1,25 ».
- Art. 5. A l'article 5 du décret du 6 octobre 1950 susvisé et au premier alinéa de l'article 4 du décret du 14 septembre 1971 susvisé, les mots : « 15 % » sont remplacés par les mots : « 25 % ».

- Art. 6. I. L'article 2 du décret du 14 octobre 1966 susvisé est ainsi modifié :
 - 1° Le premier alinéa est ainsi rédigé :
- « Le taux horaire des indemnités allouées aux instituteurs et aux directeurs d'école élémentaire est calculé sur la base de la formule suivante : ».
- 2° A l'avant-dernier et au dernier alinéas, les mots : « de l'indemnité allouée » sont remplacés par les mots : « des indemnités allouées ».

Aux mêmes alinéas, les mots : « pour un service d'enseignement » sont supprimés.

- II. Après l'article 2, il est inséré un article 2-1 ainsi rédigé :
- « Art. 2-1. Le taux horaire de l'indemnité allouée aux instituteurs et aux professeurs des écoles pour un service d'enseignement est égal à 125 % du taux horaire prévu à l'article 2. »
- III. A l'article 3, les mots : « 110 % » sont remplacés par les mots : « 125 % ».
- IV. A l'article 4 du même décret, les mots : « visés aux articles 2 et 3 ci-dessus » sont remplacés par les mots : « mentionnés à l'article 1^{er} » et les mots : « pour un service d'enseignement » sont remplacés par les mots : « à l'article 2-1. »
- V. A l'article 5 du même décret, les mots : « visés aux articles 2 et 3 ci-dessus » sont remplacés par les mots : « mentionnés à l'article 1^{er} » et les mots : « de l'indemnité prévue pour un service d'enseignement » sont remplacés par les mots : « prévu à l'article 2 ».
- Art. 7. A l'article $1^{\rm er}$ du décret du 18 août 1971 susvisé, les mots : « 115 % du taux horaire de l'indemnité prévue à l'article 2 » sont remplacés par les mots : « 125 % du taux horaire prévu à l'article 2 ».
- Art. 8. Les éléments de rémunération des heures supplémentaires et temps de travail additionnel effectif des agents non titulaires, dont le contrat prévoit un régime similaire à celui institué par les décrets du 14 janvier 2002 ou du 25 avril 2002 susvisés, font l'objet d'une majoration égale au moins à 25 % de l'heure normale.
- Art. 9. La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, la garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports, le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique et le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui entre en vigueur le 1er janvier 2008 et sera publié au *Journal officiel* de la République francaise.

Fait à Paris, le 27 février 2008.

François FILLON

Par le Premier ministre : Le ministre du budget, des comptes publics, et de la fonction publique, Eric WOERTH La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, Michèle ALLIOT-MARIE La garde des sceaux, ministre de la justice, Rachida DATI

Le ministre de l'éducation nationale, Xavier DARCOS

La ministre de la santé, de la jeunesse et des sports, Roselyne BACHELOT-NARQUIN

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, André SANTINI

Accidents de service, accidents de travail - Maladies professionnelles - RMLR: 5313-2

Arrêté du 31 décembre 2007 portant application des articles 4 et 7 du décret n° 2007-1796 du 19 décembre 2007 relatif à la cotisation et à la contribution dues pour la couverture des charges de pensions et allocations temporaires d'invalidité des fonctionnaires de l'Etat, des magistrats et des militaires détachés ainsi que des agents des offices ou établissements de l'Etat dotés de l'autonomie financière

Budget, comptes publics et fonction publique - NOR: BCFR0774496A - JO du 29-02-2008

Vu code des pensions civiles et militaires de retraite ; L. n° 2001-692 du 01-08-2001, not. art. 21 ; L. n° 2005-1719 du 30-12-2005, not. art. 51 ; D. n° 2005-1429 du 18-11-2005 ; D. n° 2007-1796 du 19-12-2007, not. art. 4 et 7.

- Art. 1er. Les tâches incombant au comptable unique visé aux articles 4 et 7 du décret du 19 décembre 2007 susvisé sont confiées au contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministère de l'économie, des finances et de l'emploi et du ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique.
- Art. 2. Le règlement par un fonctionnaire, magistrat ou militaire détaché à l'étranger ou auprès d'un organisme international de la cotisation visée à l'article 7 du décret du 19 décembre 2007 susvisé, s'effectue par prélèvement mensuel automatique sur un compte bancaire ou postal ouvert à son nom.

Les frais bancaires éventuellement occasionnés par les opérations d'ouverture de compte et de prélèvement mentionnées à l'alinéa précédent sont à la charge exclusive de l'agent débiteur de la cotisation.

Art. 3. - Le directeur général de la comptabilité publique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 décembre 2007.

Pour le ministre et par délégation : Le directeur général de la comptabilité publique, D. LAMIOT

Les stagiaires divers - RMLR: 5328

Décret n° 2008-96 du 31 janvier 2008 relatif à la gratification et au suivi des stages en entreprise

Travail, relations sociales et solidarité – NOR : MTST0765681D - JO du 01-02-2008, p. 1987, texte n° 54

Vu code du travail ; code de l'éducation, not. art. L. 611-2 et L. 611-3 ; L. n° 2006-396 du 31-03-2006, art. 9 ; D. n° 2006-1093 du 29-08-2006.

- Art. 1er. Le décret du 29 août 2006 susvisé est modifié comme suit :
 - I. A l'article 5, il est ajouté un alinéa ainsi rédigé :
- « L'entreprise établit et tient à jour la liste des conventions de stage qu'elle a conclues. »
- II. Après l'article 6, il est inséré un article 6-1 ainsi rédigé :
- « Art. 6-1. I. Lorsque la durée d'un stage en entreprise, au sens du premier alinéa de l'article 9 de la loi du 31 mars 2006 susvisée, excède la durée indiquée au deuxième alinéa du même article, le stagiaire perçoit une gratification selon les modalités précisées au II et le montant indiqué au III.
- « II. La durée de stage s'apprécie compte tenu de la convention de stage et des éventuels avenants qui ont pour effet de prolonger le stage.
- « La gratification est due au stagiaire sans préjudice du remboursement des frais engagés pour effectuer le stage et des avantages offerts, le cas échéant, pour la restauration, l'hébergement et le transport.
- « La gratification de stage est due au stagiaire à compter du premier jour du premier mois de stage.
- « La gratification de stage est versée mensuellement au stagiaire.
- « En cas de suspension ou de résiliation de la convention de stage, le montant de la gratification due au stagiaire est proratisé en fonction de la durée de stage effectuée.
- « III. A défaut de convention de branche ou accord professionnel étendu, le montant horaire de la gratification due au stagiaire est fixé à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale défini en application de l'article L. 241-3 du code de la sécurité sociale. »
- III. Après l'article 6, il est inséré un article 6-2 ainsi rédigé :
- « Art. 6-2. Conformément à l'article 9 de la loi du 31 mars 2006 susvisée, les stages effectués au sein d'une association, d'une entreprise publique ou d'un établissement public à caractère industriel et commercial sont soumis aux dispositions du présent décret. »
- Art. 2. Le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 janvier 2008.

François FILLON

Par le Premier ministre : Le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité, Xavier BERTRAND La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie PÉCRESSE

Régime budgétaire, financier et comptable - Fiscalité

Dons et legs - RMLR: 6333

Décision n° 080021DAJ du 28 février 2008 portant acceptation des dons consentis au Centre national de la recherche scientifique

Direction des affaires juridiques

 $Vu\ D.\ n^{\circ}\ 82-993\ du\ 24-11-1982\ mod.\ ;\ D.\ du\ 19-01-2006\ ;\ d\'elib\'eration\ du\ CA\ CNRS\ du\ 29-03-2001\ mod.$

Art. 1^{er}. – Sont acceptés les dons consentis au CNRS mentionnés dans le tableau annexé à la présente décision, au titre de l'année 2007.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 28 février 2008.

Le directeur général, Arnold MIGUS

Annexe à la décision n° 080021DAJ du 28 février 2008 Récapitulatif des dons par DR et donateurs - Clôture 2007

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|---|---------------------------|-----------------------|---------------------------|---|-----------|
| ASSOCIATION VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE | A1BI0CEL | UMR6097 | Pascal BARBRY | implication des microARN dans la physiopathologie de l'épithélium respiratoire (vst 4/4) | 9 525,00 |
| | | | (vide) | (vide) | 28 575,00 |
| | | UMR6098 | Yves BOURNE | Fonction des glycosyltransférases impliquées dans la maturation des biofilms chez Pseudomonas aeruginosa | 10 000,00 |
| | | UPR9027 | Alain FILLOUX | Biofilm et infection chez Pseudomonas aeruginosa: Caractérisation de nouvelles adhésines, contrôle génétique de leur expression, rôle dans l'interaction avec l'hôte | 5 320,00 |
| | | UPR9027 | Alain FILLOUX | Biofilm et infection chez Pseudomonas aeruginosa : Caractérisation de nouvelles adhésines, contrôle génétique de leur expression, rôle dans l'interaction avec l'hôte | 15 960,00 |
| | Total A1BIOCE | L | | | 69 380,00 |
| | A1BIOINTEG | UMR6187 | Frédéric BECQ | Correction of defective processing of f508del-cftr in cystic fibrosis cells gy small molecules: mechanisms of action and proof of principle for therapeutic use | 11 500,00 |
| | | UMR6548 | (vide) | (vide) | 10 900,00 |
| | Total A1BI0IN | ΓEG | | | 22 400,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|---|---------------------------|-----------------------|---|---|-----------|
| ASSOCIATION VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE | A1INTERDISC | IPBS UMR5089 | Christophe GUILHOT | Utilisation de la condensase des acides mycoliques comme cible thérapeutique dans la lutte contre les infections à microbacteries atypique | 10 000,00 |
| | | IPBS UMR5089 | Christophe GUILHOT | Utilisation de la condensase des acides mycoliques comme cible thérapeutique dans la lutte contre les infections à microbacteries atypiques | 20 000,00 |
| | | UMR7175 | Isabelle SCHALK | "L'assimilation du fer chez Pseudomonas aeruginosa et Burkholderia cepacia, bacteries pathogènes opportunistes responsables d'infections pulmonaires ches les patients atteints de mucoviscidose" | 6 360,00 |
| | | UPR4301 | Patrick MIDOUX | Etude par imagerie cellulaire du trafic intracellulaire d'ADN plasmidique complexé à des vecteurs chimiques | 5 900,00 |
| | | | Goulnara GARIPOVA | Développement et optimisation de systèmes de vectorisation glycosylés pour une application à la thérapie génique de la mucoviscidose | 9 525,00 |
| | | | Goulnara | Développement et optimisation de systèmes de vectorisation glycosylés pour une application à la thérapie génique de la mucoviscidose | 9 525,00 |
| | | GARIPOVA | Développement et optimisation de systèmes de vectorisation glycosylés pour une application de la thérapie génique de la mucoviscidose | 9 525,00 | |
| | | | Patrick MIDOUX | Etude par imagerie cellulaire du traffic intercellulaire d'ADN plasmidique complexé à des vecteurs chimiques | 9 550,00 |
| | | | Patrick MIDOUX | Etude par imagerie cellulaire du trafic intracellulaire d'ADN plasmidique complexé à des vecteurs chimiques | 9 550,00 |
| | Total A1INTERI | DISC | | | 89 935,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|----------------------------|-----------------------|---------------------------|---|-------------------------------|
| ASSOCIATION VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE | A1SC | UPR5301 | Mme IMBERTY | "Etudes structures- fonctions des lectines et adhésines de Pseudomonas aeruginosa et Burkholderia cenocepacia" | 4 500,00 |
| | | | Mme VARROT | "Caractérisations structurales et fonctionnelle des protéines impliquées dans l'adhésion de pseudomonas aeruginosa et bulkolderla cenocepacia" | 3 750,00 |
| | Total A1SC | | 1 | | 8 250,00 |
| | A1STIC | UPR5301 | Mme IMBERTY | "Etudes structures- fonctions des lectines et adhésines de Pseudomonas aeruginosa et Burkholderia cenocepacia" | 5 000,00 |
| | Total A1STIC | | | | 5 000,00 |
| Total ASSOCIATION VAINC | RE LA MUCOVISC | DOSE | | | 194 965,00 |
| APPLERA France | A1BIOCEL | UMR6097 | Pascal BARBRY | journée des plateformes protéomiques PACA | 150,00 |
| | Total A1BIOCEL | 150,00 | | | |
| Total APPLERA France | | 1 | | | 150,00 |
| ASSOCIATION DE RECHERCHE SUR LA POLYARTHRITE | A1INTERDISC | FRE2930 | Mahel ZEGHOUF | subvention 2005-2006 | 3 333,34 |
| | Total A1INTER | 3 333,34 | | | |
| | A1SPI | UMR7561 | Patrick NETTER | 2 ^{ème} versement subvention 2006-2007 | 6 666,67 |
| | | | Patrick NETTER | 1 ^{er} versement pour travaux de recherche | 6 666,67 |
| | | | | 3 ^{ème} versement et solde subvention 2006-2007 | 6 666,66 |
| | Total A1SPI | | | | 20 000,00 |
| Total ASSOCIATION DE RE | CHERCHE SUR LA | POLYARTHRI | ΓE | | 23 333,34 |
| ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LES | | | | | |
| MYOPATHIES | | | | | 1 510 488,00 |
| ASSOCIATION FRANCAISE CONTRE LES PYOPATHIES | A1GENETIQUE | UMR5535 | Marc SITBON | SUBV DdT1 2004 GROUPE E: solde "HTLV envelopes, their receptors, determinants of interaction and entry an appplication to neuromuscular targeting" | 17 500,00 |
| | | | | | 45 500 00 |
| | Total A1GENET | IQUE | | | 17 500,00 |
| | Total A1GENET A1INTERDISC | UMR5203 | Joël NARGEOT | SUBV MNM2 2006 GROUPE D: solde "Calcium channels in muscle and neuromuscular | , |
| | | UMR5203 | Joël NARGEOT | GROUPE D : solde "Calcium channels in muscle and | 30 000,00 30 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|---|----------------------------------|-----------------------------|---------------------------|--|-------------------------------------|
| ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTES | A1INTERDISC | UMR5203 | Marie-Laure PARMENTIER | Projet "La recherche sur les causes et le traitement des maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées" | 42 000,00 |
| | Total A1INTERD | DISC | | | 42 000,00 |
| Total ASSOCIATION FRANC | E ALZHEIMER ET | MALADIES AF | PARENTES | | 42 000,00 |
| ASSOCIATION FRANCE PARKINSON | A1INTERDISC | UPR2197 | VERNIER | SOUTIEN A L'ASSOCIATION France PARKINSON | 30 000,00 |
| | Total A1INTERD | DISC | | | 30 000,00 |
| Total ASSOCIATION FRANC | E PARKINSON | | | | 30 000,00 |
| ASSOCIATION MONEGASQUE CONTRE LES MYOPATHIES | A1GENETIQUE | UMR5535 | Jamal TAZI | Projet "Développement d'une nouvelle stratégie thérapeutique pour la DMD par des molécules qui favorisent le saut d'exon et stabilisent l'ARNm" | 53 000,00 |
| | Total A1GENET | | | | 53 000,00 |
| Total ASSOCIATION MONE | SASQUE CONTRE | LES MYOPATH | IES | | 53 000,00 |
| ASSOCIATION MUCOVISCIDOSE : ABCF 2 | A1BIOINTEG | UMR6187 | M. Frédéric BECQ | Pharmacologie des transporteurs ABC CFTR et MRP1 | 20 000,00 |
| | Total A1BI0INT | EG | | | 20 000,00 |
| Total ASSOCIATION MUCOV | ISCIDOSE : ABCF | 2 | | | 20 000,00 |
| ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER | A1BIOCEL | LBCMCP UMR5088 (0250) | Arnaud BESSON | Acquisition microscope fluorescence Nikon 80i | 58 000,00 |
| | | LBCMCP- UMR5088 | Didier TROUCHE | Contrôle de la prolifération cellulaire par les enzymes modifiant la structure chromatinienne | 31 100,00 |
| | | UMR6102 | Michel PIERRES | Développement d'anticorps monoclonaux de souris, rat et lapin comme outils diagnostiques et thérapeutiques dans des approches de protéomique en immuno- cancérologie | 35 000,00 |
| | | UMR5235 | Catherine PICART | SUBV 7916 - Projet "Différenciation et motilité de cellules souches et cancéreuses sur des films biomimétiques fonctionnalisés de rigidité contrôlée" | 10 000,00 |
| | | UMR5237 | Paul MANGEAT | Dossier 7950 - Projet "Mesure in vivo d'interactions moléculaires par FRET- FLIM pour l'étude des mécanismes de cancérogenèse" | 60 000,00 |
| | Total A1BIOCEL | | | | 194 100,00 |
| | A1BIOINTEG | UMR7622 | Thierry JAFFREDO | ARC N° 8402 | 16 250,00 |
| | Total A1BIOINT A1GEN Total A1GEN | EG UMR7592 | CARTAUD | ACHAT EQUIPEMENT | 16 250,00 60 000,00 60 000,00 |
| | TOTAL A TUEN | | | | 00 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|---------------------------|---|------------|
| ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER | A1GENETIQUE | LBME UMR5099 | Olivier GADAL | Analyse quantitative et fonctionnelle de la dynamique des chromosomes : rôle de la transcription sur le mobilté chromosomique | 50 000,00 |
| | | UMR7592 | CARTAUD | R2006 - REF ARC 7894 | 60 000,00 |
| | | UMR8541 | M. HYRIEN | ARC N° 7944 | 30 000,0 |
| | | UMR5535 | Etienne SCHWOB | Projet "La déprogrammation réplicationelle est-elle une étape précoce de la tumorigenèse? Modèles génétiques et dynamique de réplication à hautre résolution" Identification ARC 3149 Solde | 39 300,0 |
| | | | Naomi TAYLOR | Dossier 7964 - Projet "Plateau technique de tri et d'analyse cellulaire: études fonctionnelles des interactions moléculaires en recherche fondamentale et pré- clinique" | 48 000,00 |
| | | UMR8161/ 1236 | David BERNARD | Equipements - A0 R2006 - Recherche d'évènements génétiques impliqués dans le développement tumoral par criblages génétiques fonctionnels à haut débit. | 40 000,00 |
| | | UPR1142 | Domenico MAIORANO | Annulation partielle de la Subvention 3156 - Projet "Régulation de la stabilité du génome" versée le 01/ 06/07 SUBV 3156 - Projet "Régulation de la stabilité du génome" | -5 000,0l |
| | Total A1GENET | QUE | | | 344 300,0 |
| | A1INTERDISC | IFR140 | Unité | Subvention d'équipement | 46 000,0 |
| | | UMR5203 | Jean-Marc LEMAITRE | Subv 3155 - Projet "Rôle de la formation de domaines d'hétérochromatine spécifiques du vieillissement cellulaire" | 77 500,0 |
| | | UMR7175 | Kenneth TAKEDA | "Migration cellulaire et rôles des integrines, du cytosquelette et de la signalisation calcique" | 25 000,0 |
| | | | Philippe RONDE | "Role de FAK dans la dynamique des plaques d'adhérence cellulaire" | 20 000,00 |
| | | UPR4301 | Agnès DELMAS | Synthèse et caractérisation de protéines impliquées dans des processus cancéreux : vers de nouvelles approches anti-tumorales | 30 000,0 |
| | Total A1INTERD | OISC | | | 198 500,00 |
| | A RECHERCHE C | | | | 813 150,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|---------------------------|--|------------|
| ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LA SCLÉROSE EN PLAQUES | A1BI0INT | UMR7102 | M. CHEDOTAL | Rôle des sémaphorines transmembranaires | 40 000,00 |
| | Total A1BI0INT | | | | 40 000,00 |
| Total ASSOCIATION POUR | LA RECHERCHE S | UR LA SCLÉRO | SE EN PLAQUES | | 40 000,00 |
| ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE | A1BIOINTEG | UMR7091 | MILLECAMPS | Projet "Axonal proteomic analysis" | 15 000,00 |
| | Total A1BI0INT | | | | 15 000,00 |
| Total ASSOCIATION POUR | LA RECHERCHE S | UR LA SCLÉRO | SE LATÉRALE AMYO | TROPHIQUE | 15 000,00 |
| ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LA SCLEROSE LATERALE AMYOTROPHIQUE ET AUTRES MALADIES DU MOTONEURONE | A1BIOINTEG | UMR6196 | Jacques DURAND | Physiological properties of lumbar motoneurons in mutant mice model of amyotrophic lateral sclerosis | 24 000,00 |
| MOTONEURUNE | | UMR6216 | Brigitte PETTMAN | Rôle de CRMP4 dans le développement précoce de la Sclérose Latérale Amyotrophique | 21 000,00 |
| | Total A1BI0INT | EG | 1 | | 45 000,00 |
| | A1INTERDISC | UMR6612 | COZZONE | Evaluation du système cortico-spinal dans la SLA par IRM/SRM et stimulation magnétique transcrânienne en relation avec les données cliniques | 74 360,00 |
| | Total A1INTER | DISC | | · | 74 360,00 |
| Total ASSOCIATION POUR | LA RECHERCHE S | UR LA SCLERO | SE LATERALE AMYO | TROPHIQUE ET AUTRES | , |
| MALADIES DU MOTONEUR | ONE | | | | 119 360,00 |
| ASSOCIATION POUR LE FINANCEMENT DES ESSAIS CLINIQUES CONTRE LE SIDA | A1BIOCEL | FRE2737 | Erwann LORET | Travaux sur le vaccin TAT Oyi | 2 500,00 |
| | Total A1BIOCEL | | | | 2 500,00 |
| Total ASSOCIATION POUR | LE FINANCEMEN | T DES ESSAIS | CLINIQUES CONTRE L | E SIDA | 2 500,00 |
| ASSOCIATION Rétina France | A1BIOCEL | UMR5088 | Pascale BELENGUER | Programme intitulé: "implication de la dynamique mitochondriale OPA1 dans la neuropathie optique de KJER"- Reliquat de crédit de l'appel d'offre de 2004 | 6 500,00 |
| | Total A1BIOCEL | | · | | 6 500,00 |
| | A1BIOINTEG | UMR7168 | Frank PFRIEGER | "Role of gliaderived cholesterol in the development and function of the retina,partII" | 10 000,00 |
| | Total A1BI0INT | EG | | | 10 000,00 |
| | A1GENETIQUE | UMR5239 | Thomas LAMONERIE | Rôle du gène Otx2 dans la rétine de souris : analyse par KO conditionnel | 2 500,00 |
| | Total A1GENET | IQUE | | | 2 500,00 |
| | A1INTERDISC | UMR5086 | Germain GILLET | Caractérisation structurale et fonctionnelle de nouveaux ligands de la protéine de survie NR-13 | 1 000,00 |
| Total ACCOCIATION Dátina | Total A1INTER | JISL | | | 1 000,00 |
| Total ASSOCIATION Rétina | гіапсе | | | | 20 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|---|---------------------------|-----------------------|---------------------------|---|------------|
| ASSOCIATION STRASBOURGEOISE D'EVALUATION DES DOSAGES PAR IMMUNOANALYSE (ASEDIA) | A1BIOINTEG | UMR7191 | Christian KELCHE | Soutien aux projets de recherches | 2 196,05 |
| (ASEDIA) | Total A1BI0INT | 2 196,05 | | | |
| Total ASSOCIATION STRASBOURGEOISE D'EVALUATION DES DOSAGES PAR IMMUNOANALYSE (ASEDIA) | | | | | |
| | BOOKOLOISE D L | VALUATION DI | LS DOSAGES FAR IMIT | Prj:" ALIMADO-Les | 2 196,05 |
| CENTRE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DE L'ECONOMIE LAITIERE | A1SHS | UMR7043 | Pascal HINTERMEYER | comportements alimentaires à l'adolescence" | 117 975,00 |
| | Total A1SHS | | | | 117 975,00 |
| Total CENTRE NATIONAL II | NTERPROFESSIO | NNEL DE L'EC | NOMIE LAITIERE | | 117 975,00 |
| CHAIRE DE RECH. MERCK FROSST/IRSC | A1BIOCEL | UMR6097 | (vide) | (vide) | 35 000,00 |
| | Total A1BI0CEL | | | | 35 000,00 |
| Total CHAIRE DE RECH. ME | RCK FROSST/IRS | C | | | 35 000,00 |
| CLIENT OCCASIONNEL - CPD | A1BIOCEL | M0Y2000 | (vide) | (vide) | 759,00 |
| | Total A1BI0CEL | | | | 759,00 |
| Total CLIENT OCCASIONNE | L - CPD | | | | 759,00 |
| COMITE NATIONAL DE BIOCHIMIE | A1BIOINTEG | UPR2357 | GRIENENBERGER JM | "Soutien aux projets de recherches" | 1 300,00 |
| | Total A1BI0INT | EG | | | 1 300,00 |
| Total COMITE NATIONAL D | E BIOCHIMIE | | | | 1 300,00 |
| CYSTINOSIS RESEARCH FOUNDATION | A1BIOINTEG | UPR1929 | Bruno GASNIER | CRF du 10/06/07 | 28 471,50 |
| | Total A1BIOINTEG | | | | 28 471,50 |
| Total CYSTINOSIS RESEAR | CH FOUNDATION | | | | 28 471,50 |
| CYSTINOSIS RESEARCH NETWORK | A1GENETIQUE | UMR5535 | Vasiliki KALATZIS | Projet "Etudes de transfert de gène pour la cystinose" - 1 ^{er} versement | 19 093,06 |
| | Total A1GENETI | QUE | | | 19 093,06 |
| Total CYSTINOSIS RESEAR | | | | | 19 093,06 |
| DIVERS DONS IPMC | A1BIOCEL | UMR6097 | (vide) | (vide) | 6 100,00 |
| | Total A1BIOCEL | | (| (1100) | 6 100,00 |
| Total DIVERS DONS IPMC | | | | | 6 100,00 |
| EMBO FUNDS | A1GENETIQUE | LBME UMR5099 | Jérôme CAVAILLE | Analyse fonctionnelle de micro genes imprimés d'ARN | 6 000,00 |
| | Total A1GENETI | QUE | 1 | | 6 000,00 |
| Total EMB0 FUNDS | | | | | 6 000,00 |
| ENFANTS DE LA LUNE | A1GENETIQUE | FRE2939 | Alain SARASIN | Don destiné à financer l'achat d'un analyseur d'images pour UDS et d'un trsfecteur d'ADN | 35 000,00 |
| | Total A1GENETI | QUE | | | 35 000,00 |
| Total ENFANTS DE LA LUN | | | | | 35 000,00 |
| Éric TRIGEAU | A1BIOINTEG | UMR6185 | (vide) | Amélioration de la recherche surle thème des accidents vasculaires cérébraux | 56,00 |
| Total A1BIOINTEG | | | | · | 56,00 |
| Total Éric TRIGEAU | | | | | 56,00 |
| FÉDÉRATION DES | A1GENETIQUE | UMR6061 | Váraniaus DAVID | Etude | |
| | AIGENEIIUUL | I GNOVIMON I | Véronique DAVID | "Holoprosencéphalie" | 15 000,00 |
| MALADIES ORPHELINES | Total A1GENETI | QUE | | Hotoprosencephatie | 15 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|---|---------------------------|-----------------------|---|--|------------------------|
| FEDERATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU | A1BIOINTEG | UMR7102 | LEGENDRE | FRC APPEL OFFRES 2006 | 30 000,00 |
| | | UMR6216 | Corinne BEURRIER | Characterization of the GABAergic and glutamatergic drives in the basal ganglia network in physiological and pathological conditions | 30 000,00 |
| | | | ROUGON Geneviève | Centre de stockage et de sauvegarde haute capacité de données d'imagerie et de calcul - Development of a data storage facility for imaging | 120 796,00 |
| | Total A1BI0INT | EG | | - J | 180 796,00 |
| | A1GENETIQUE | UPR1142 | Philippe LORY Joël NARGEOT | FRC 2006 : "Study of abnormal calcium channel trafficking" | 30 000,00 |
| T | Total A1GENET | | | | 30 000,00 |
| Total FEDERATION POUR | LA RECHERCHE S | UK LE CERVEA | U | D 1: 1: 1: 11 | 210 796,00 |
| FONDATION BETTENCOURT | A1GENETIQUE | FRE2944 | Slimane AIT-SI- ALI | Participation "coup d'élan 2005 pour la Recherche française" projet "régulation épigénétique de la reprogrammation musculaire : mécanisme de l'activation primaire des gènes de MyoD et d'extinction des gènes de prolifération" - Solde | 70 000,00 |
| | Total A1GENETIQUE | | | | |
| Total FONDATION BETTEN | | IGOL | | | 70 000,00 70 000,00 |
| FONDATION DE FRANCE | A1BIOCEL | UMR6097 | (vide) | (vide) | 80 000,00 |
| | Total A1BIOCEL | | (, | (1122) | 80 000,00 |
| A1BIOINTEG | | UMR5230 | Anne REBOUL | Etude longitudinale de l'acquisition du langage par les enfants autistes et mise au point de moyens d'évaluation des stratégies orthophoniques mises en œuvre chez les enfants autistes | 3 000,00 |
| | | Anne REBOUL | Etude longitudinale de l'acquisition du langage par les enfants autistes et mise au point de moyens d'évaluation des stratégies orthophoniques mises en œuvre chez les enfants autistes | 20 000,00 | |
| | | UMR6216 | Françoise HELMBACHER | Propagation d'une identité cellulaire par recrutement : un nouveau mécanisme de propagation des tumeurs | 50 000,00 |
| | | UMR8542 | M. PROCHIANTZ | Soutien pour le projet Identification of new therapeutic targets and strategies in Parkinson disease | 44 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|---------------------------|--|------------|
| FONDATION DE FRANCE | A1BIOINTEG | UMR5227 | Thomas BORAUD | Caractérisations électrophysiologiques des dyskénies chez le rat 6-0HDA | 3 000,00 |
| | | UMR5228 | TAUPIGNON | maladie de Parkinson | 17 000,00 |
| | | UMR6187 | Mohammed JABER | Thérapie par greffe de cellules embryonnaires au sein de la substance noire : résultats préliminairesn projets et perspectives | 45 000,00 |
| | | UMR6216 | Paolo GUBELLINI | Effet de la stimulation à haute fréquence du noyau subhalamique dans un modèle de la maladie de Parkinson chez le rat | 22 000,00 |
| | Total A1BI0INT | EG | | | 204 000,00 |
| | A1ENV | UMR5143 | Philippe JANVIER | Soutien au projet "Paléontologie, paléobiogéographie et environnements au Paléozoïque" "missions Palé-Andines" | 15 000,00 |
| | Total A1ENV | | | | 15 000,00 |
| | A1GENETIQUE | LBME UMR5099 | Didier TROUCHE | Rôle de l'histoire centromérique CENP-A dans l'assemblage et la maintenance d'un centromère actif chez les vertébrés | 15 000,00 |
| | | UMR5534 | François MORLE | Modifications chromatiniennes induites par la sur-expression du proto-oncogène FLI-1 dans les érythroleucémies | 2 000,00 |
| | | UMR5535 | Marc SITBON | Engagement 2003005016 Projet "Recherche de nouveaux virus humains responsables de leucémies et identification de motifs clés de l'enveloppe du virus de la leucémie humaine HTLV" : 2ème versement | 13 000,00 |
| | | UMR5535 | Claude SARDET | Engagement 2007002088 - Projet "Rôle d'E4F1 dans l'hématopoïèse et la leucémogénèse" - 1er versement | 30 000,00 |
| | Total A1GENET | QUE | | | 60 000,00 |
| | A1INTERDISC | UMR5203 | Sylvie CLAEYSEN | Engagement 2033013918 - Projet "Thérapie génique de la maladie de Parkinson" Solde | 7 000,00 |
| | | | Joël NARGEOT | Engagement 2005005376 Projet "Les récepteurs cardiaques de la vasopressine" 2ème versement | 33 000,00 |
| | | UMR7175 | Philippe BOUCHER | Prj:" Signalisation par LRP et PPARy" | 10 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|--|-----------------------|---------------------------------|---|--|
| FONDATION DE FRANCE | A1INTERDISC | UMR7175 | Canan NEBIGIL- DESAUBRY | "Role du récepteur EG- VEGFR-1 dans le système cardiovasculaire" | 15 815,00 |
| | Total A1INTER | DISC | | | 65 815,00 |
| Total FONDATION DE FRA | NCE | T | | | 424 815,00 |
| FONDATION D'ENTREPRISE L'OCCITANE | A1SHS | UMR8562 | Yannick JAFFRE | Recensement précis au Burkina dans la région de DORI de données relatives à la description des manières locales de nommer les maladies oculaires | 6 000,00 |
| | Total A1SHS | | | | 6 000,00 |
| Total FONDATION D'ENTR | EPRISE L'OCCITA | NE | | | 6 000,00 |
| FONDATION D'ENTREPRISES EADS | A1STIC | LAAS UMR8001 | Malik GHALLAB | Mécénat pour le projet ZEUXIS 2 ^{ème} acompte | 75 000,00 |
| | Total A1STIC | | | | 75 000,00 |
| Total FONDATION D'ENTR | EPRISES EADS | T | | | 75 000,00 |
| FONDATION ELA | A1BIOINTEG | UMR6216 | Pascale DURBEC | Adult stem cells for | 20 000 00 |
| | Total A1BIOINT A1BIOINTEG Total A1BIOINT | EG CERCO UMR5549 EG | Said GHANDOUR Ruffin VANRULLEN | myelin repair "Correcting PLP Driven Myelin deficiencies: Cellular therapeutic approahes to restore a normal phenotype" "Mitochondrial impairment in Pelizaeus- Merzbacher Disease: Consequences for therapeutic strategies "Remyelination induction by thyroid hormone based therapy and assessment by diffusion tensor magnetic resonance imaging" Decoupage temporel de la perception visuelle Rôle des récepteurs membranaires dans la | 30 000,00 48 000,00 49 000,00 60 000,00 187 000,00 30 000,00 30 000,00 |
| | A1INTERDISC | UMR5203 | Fabrice ANGO | mise en place des réseaux neuronaux de type GABA | 23 000,00 |
| | Total A1INTER | DISC | | | 23 000,00 |
| Total FONDATION FYSSEN | ĺ | | | | 53 000,00 |
| FONDATION GUEULES CASSÉES | A1SPI | UMR7052 | H. PETITE | N° 643 - OR/OP | 25 650,00 |
| | Total A1SPI | | | | 25 650,00 |
| Total FONDATION GUEULE | S CASSÉES | | | | 25 650,00 |
| FONDATION INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN PARAPLÉGIE | A1BIOINTEG | UMR7102 | DUSART | projet New strategy to determine genes involved in the loss of axonal regeneration ability during development | 23 438,10 |
| | Total A1BI0INT | EG | · | ' | 23 438,10 |
| Total FONDATION INTERN | ATIONALE DE RE | CHERCHE EN P | ARAPLÉGIE | | 23 438,10 |
| FONDATION Jérôme LEJEUNE | A1BIOCEL | M0Y2000 | (vide) | (vide) | 15 000,00 |
| | Total A1BI0CEL | | | | 15 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|---|---------------------------|-----------------------|---------------------------|--|------------|
| FONDATION Jérôme LEJEUNE | A1BIOINTEG | UMR5228 | VEENSTRA | identification des résidus aminoacidiques | 10 000,00 |
| | | UMR7102 | CABOCHE | 2/403 | 20 000,00 |
| | Total A1BI0INT | EG | | | 30 000,00 |
| | A1GENETIQUE | UPR1142 | Erica LANA DE SARIO | Projet "Etude de la réplication de l'ADN chez des patients atteints d'ICF : recherche d'une cause de l'instabilité chromosomique" | 12 000,00 |
| | | | Gérard ROIZES | Subvention pour projet "ADN alpha satellite et centromère : non disjonction du chromosome 21" | 12 000,00 |
| | | | Sylvie ROUQUIER | Projet "Implication d'une nouvelle protéine, ASAP dans la ségrégation méiotique des chromosomes et dans les maladies neurodégénératives" | 20 000,00 |
| | Total A1GENET | IQUE | <u>'</u> | | 44 000,00 |
| | A1INTERDISC | UPR4301 | KIEDA Claudine | DNA Microarray hybridization to identify the GIRK2-induced gene expression changes in Down syndrome organospecific endothelial cells | 10 000,00 |
| | Total A1INTER | 10 000,00 | | | |
| Total FONDATION Jérôme | | | | | 99 000,00 |
| FONDATION POUR LA RECHERCHE MEDICALE | A1BIOCEL | M0Y2000 | (vide) | (vide) | 114 000,00 |
| | | UMR5235 | JF DUBREMETZ | Libéralité attribuée en tant que membre du conseil scientifique de la FRM | 10 000,00 |
| | | | Catherine PICART | Projet "Adhésion et différenciation de cellules souches sur des films multifonctionnels de structure et bioactivité contrôlée" Code FRM INE20061108297 | 45 500,00 |
| | | UMR5236 | Jean-Michel MESNARD | 2007 CX 34-1 | 10 000,00 |
| | | UMR6097 | (vide) | (vide) | 95 495,00 |
| | | UMR6098 | Yves BOURNE | Relations structure- fonction de glycosyltransférases bactériennes : cibles potentielles pour le développement de nouveaux agents anti- infectieux | 50 722,40 |
| | | UMR6102 | Jonathan EWBANK | Voies de signalisation contrôlant la réponse anti-infectieuse chez C.elegans | 100 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|---|---------------------------|-----------------------|---------------------------|---|------------------------|
| FONDATION POUR LA RECHERCHE MEDICALE | A1BIOCEL | UMR6102 | Bernard MALISSEN | Nouveaux modèles animaux de pathologies allergiques : analyse génétique du rôle du récepteur de type 1 pour les cysteinyl leukotrienes et des adaptateurs LAT et NTAL dans les déséquilibres Th1 et Th2 et l'anaphylaxie Tri et analyse en flux d'objets biologiques rouges-verts | 9 000,00 309 764,00 |
| | | | Stéphane MERESSE | Bases cellulaire et moléculaire de la virulence de Salmonella : fonctions , cibles cellulaires et inhibition des effecteurs tardifs | 113 430,00 |
| | | UMR6543 | S. NOSELLI | Plateforme d'imagerie PRISM | 57 926,14 |
| | | | (vide) | (vide) | 178 767,00 |
| | | UPR9022 | Dominique FERRANDON | "Etudes fonctionnelles des relations hôtes pathogènes au cours des infections microbiennes de l'organisme modèle Drosophila melanogaster" | 100 000,00 |
| | Total A1BIOCE | L | | metanogaster | 1 194 604,54 |
| | A1BIOINTEG | UMR8542 | J.F. BRUNET | PROJET DEQ20061107923 1ER VERSEMENT | 90 000,00 |
| | | UMR6102 | Bernard MALISSEN | Nouveux modèles animaux de pathologies allergiques | 45 650,00 |
| | | UMR6150 | Patrick DELMAS | Fonds fondation schlumberger pour l'éducation et la recherche | 38 112,50 |
| | | UMR6214 | Maria-Carmen MARTINEZ | Modulations des phénotypes | 45 000,00 |
| | | UMR6216 | Flavio MAINA | Mécanismes moléculaires et cellulaires de différenciation/survie neuronale induits par Met : application thérapeutique aux malades neurodégénératives | 100 000,00 |
| | | | Pierre SEMERIVA | Vieillissement cardiovasculaire normal et pathologique | 100 000,00 |
| | | UMR7102 | M. CABOCHE | FRM DLC2006206407 | 50 000,00 |
| | | | MARIANI | LIBERALITE 2007 MEMBRE CONSEIL SCIENTIFIQUE | 10 000,00 |
| | | | RONDI-REIG | DLC20060206428 | 65 040,00 |
| | | UMR7191 | Luc MARLIER | "Travaux sur les apnées du nouveau-né" | 6 000,00 |
| | | UMR8542 | PROCHIANTZ | DLC20060206418 | 110 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|---|---------------------------|-----------------------|----------------------------------|---|------------------------|
| FONDATION POUR LA RECHERCHE MEDICALE | | UPR2357 | Olivier VOINNET | "Fonct et Masse salariale post doctorant" | 22 867,50 |
| | Total A1BI0INT | EG | | | 682 670,00 |
| | A1ENV | UMR7179 | Fabienne AUJARD | Projet "Restriction calorique au long cours et vieillissement chez un primate : suivi des marqueurs cognitifs, métaboliques et chronobiologiques" - 2ème tranche | 63 400,00 |
| | Total A1ENV | | | | 63 400,00 |
| | A1GENETIQUE | UMR8161/ 1236 | David TULASNE | Projet : "Les clivages protéolytiques de MET révèlent de nouvelles fonctions du récepteur" | 30 000,00 |
| | | UMR5239 | Pierre JURDIC | Voies d'activation de l'ostéoclastogenèse et physiopathologie osseuse | 100 000,00 |
| | | UMR6061 | Pierre JALINOT Roland LE BORGNE | Projet de recherche aide à la recherche | 10 000,00 45 735,00 |
| | | | Michel PHILIPPE | PRIX Raymond ROSEN | 27 000,00 |
| | | | MICHELLINGIFFE | "Mieux comprendre la | 27 000,00 |
| | | UMR7104 | Hélène PUCCIO | fonction de la frataxine et les mécanismes moléculaires impliqués dans l'ataxie de Friedreich" | 74 000,00 |
| | | UMR7592 | COPPEY-MOISAN | DGE20061007735 | 300 000,00 |
| | | UPR1142 | Frédéric GACHON | INE20061108347 : rôle du facteur de transcription ATF-5 dans la régulation du métabolisme par les rythmes circadiens | 43 265,00 |
| | | | MECHALI | Libéralité attribuée en tant que membre du conseil scientifique de la FRM | 10 000,00 |
| | | | Philippe PASERO | Subv DEQ20051205770 - 2EME VERSEMENT - Projet "Réplication, cohésion des chromatides sœurs et instabilité génétique" | 90 799,00 |
| | | UPR2167 | BETERMIER DEMARIAUX | Réarrangements programmés du génome chez le paramécie: mécanismes et régulation | 45 065,00 |
| | Total A1GENET | QUE | | | 775 864,00 |
| | A1INTERDISC | UMR5203 | Fabrice ANGO | Projet "Rôle des récepteurs métabotropiques dans la mise en place des réseaux de neurones de type GABA dans le cervelet" Code FRM INE20061108378 | 44 464,00 |
| | | | Stéphanie BARRERE LEMAIRE | 2007 CX 34-3 | 10 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|---|----------------------------|-----------------------|---------------------------|--|---------------------------------|
| FONDATION POUR LA RECHERCHE MEDICALE | A1INTERDISC | UMR5203 | Nathalie GUERINEAU | Projet DGE20061007751 intitulé "Dynamique et organisation spatiale des communications intercellulaires: implications en pathologie": 1er versement | 250 297,36 |
| | | | Philippe MARIN | DEQ20051205763 - Projet "Réseaux multiprotéiques associés aux cibles des antidépresseurs et homéoastasie de la neurotransmission sérotoninergique" 2ème versement | 100 000,00 |
| | | UMR52036 | Jean-Marc LEMAITRE | Subvention pour projet "Rôle de la formation de domaines d'hétérochromatine spécifiques du vieillissement cellulaire: un moyen pour la cellule d'éviter la néoplasie?" | 45 735,00 |
| | | UMR7175 | Andrii KLYMCHENKO | "Nanotubes organiques auto-assemblés comme nouveaux outils pour la thérapie génique" | 45 000,00 |
| | | UMR7178 | Alain VAN DORSELAER | "Grands Equipementz pour la Recherche Biomédicale" | 315 000,00 |
| | | UMR8081 | Anne LEROY WILLIG | Participation à l'achat d'accessoirespour imageur 4.7T | 114 366,90 |
| | Total A1INTER | | | | 924 863,26 |
| Total FONDATION POUR LA FONDATION PRINCESSE GRASSE | A RECHERCHE ME A1BIOCEL | UMR6097 | E. LALLI | cancer du cortex surrénal des enfants | 3 641 401,80 3 000,00 |
| ONASSE | Total A1BIOCEL | | | Surremat des emants | 3 000,00 |
| Total FONDATION PRINCE | | • | | | 3 000,00 |
| FONDATION THERESE ET RENE PLANIOL POUR L'ETUDE DU CERVEAU | A1BIOINTEG | UMR6196 | Christina SCHMITZ | Apprentissage de la technique de mesure de la poursuite oculaire dans une population d'enfants avec autisme | 6 000,00 |
| | Total A1BI0INT | EG | | | 6 000,00 |
| Total FONDATION THERES | E ET RENE PLAN | IOL POUR L'ET | UDE DU CERVEAU | | 6 000,00 |
| FONDATION YVES ROCHER | A1ENV | UMR5175 | Doyle MCKEY | Projet "Maintien de la biodiversité du manioc au Vanuatu" | 20 000,00 |
| | Total A1ENV | | | | 20 000,00 |
| Total FONDATION YVES RO | | | | | 20 000,00 |
| FRANCE CANCER | A1BIOINTEG | UMR6548 | (vide) | (vide) | 4 500,00 |
| T . I PR. MAT A | Total A1BI0INT | EG | | | 4 500,00 |
| Total FRANCE CANCER | | T | | OFOLUO DADIC II E DE | 4 500,00 |
| GEFLUC | A1BIOCEL | UMR8619 | KANELLOPOULOS | GEGLUC PARIS ILE DE France | 9 000,00 |
| | A1GENETIQUE | | EL ACIELLO | ANNEE 2007 | 9 000,00 |
| | T WHILE ME HIMIE | UMR7592 | FLAGIELLO | ANNEE 2007 | 9 000,00 |
| | Total A1GENET | | TLAGILLLO | 7111122 2007 | 9 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total | | |
|---|---------------------------|-----------------------|---------------------------|---|------------------------|--|--|
| GEFLUC MONTPELLIER | A1GENETIQUE | UMR5535 | Patrice LASSUS | "Identification et caractérisation des nouveaux gènes suppresseurs de tumeurs impliqués dans le développement des carcinomes hépatocellulaires" | 8 000,00 | | |
| | Total A1GENETIQUE | | | | | | |
| Total GEFLUC MONTPELL | | IGOL | | | 8 000,00 8 000,00 | | |
| GENEVA INTERNATIONAL FOUNDATION FOR RESEARCH IN PARAPLEGIA | _ | UMR7102 | I. DUSART | CONTRAT IRP F 016/06 | 22 864,08 | | |
| | Total A1BI0INT | EG | | | 22 864,08 | | |
| Total GENEVA INTERNATI | ONAL FOUNDATIO | N FOR RESEA | RCH IN PARAPLEGIA | | 22 864,08 | | |
| HIGH Q FOUNDATION | A1BIOINTEG | UMR6184 | SARRAILH | Glial dysfunction in HD : genetic and molecular analysis on trangenic models of drosophila | 34 257,76 | | |
| | | UMR6216 | BIRMAN | Glial dysfunction in HD : genetic and molecular analysis on trangenic models of drosophila | 33 925,29 | | |
| | Total A1BI0INT | EG | | | 68 183,05 | | |
| Total HIGH Q FOUNDATION | N | | | | 68 183,05 | | |
| HOWARD HUGHES MEDICAL INSTITUTE- HHMI | A1BIOCEL | UPR9022 | Elena LEVASHINA | Don "international Research Scholars Program of the HHMI" | 73 189,35 | | |
| | Total A1BI0CEL | 73 189,35 | | | | | |
| Total HOWARD HUGHES M | IEDICAL INSTITUT | E-HHMI | | | 73 189,35 | | |
| HUMAN FRONTIER SCIENCE PROGRAM ORGANIZATION | A1BIOINTEG | UMR7102 | CAULI | RGY70/2007 | 85 330,00 | | |
| | | UPR2357 | Manfred HEINLEIN | Soutien aux projets de recherches | 79 583,63 | | |
| | Total A1BI0INT | EG | | | 164 913,63 | | |
| | A1INTERDISC | UMR8550 UMR5203 | Fabrice ANGO | RGP3/2007 Projet CDA 0015/2006-C: Role of axon guidance cues in the development of GAGAergic circuitry 2ème versement | 92 732,69 70 156,00 | | |
| | | UMR8552 | DAHAN | RGP5/2007 | 85 172,40 | | |
| | Total A1INTER | DISC | | | 248 061,09 | | |
| Total HUMAN FRONTIER S | CIENCE PROGRAM | 1 ORGANIZATI | ON | | 412 974,72 | | |
| HUSSER Eric | A1INTERDISC | UMR7178 | Jean-Louis GUYONNET | Recherches sur le cancer | 500,00 | | |
| | Total A1INTER | DISC | | | 500,00 | | |
| Total HUSSER Eric | | 1 | | D 1 11 (2) | 500,00 | | |
| IGR & D | A1GENETIQUE | FRE2939 | Guido KROEMER | Don destiné à soutenir l'activité de recherche du labo | 5 000,00 | | |
| | Total A1GENET | IQUE | | | 5 000,00 | | |
| Total IGR & D | | | T = | | 5 000,00 | | |
| INSTITUT ALZHEIMER | A1INTERDISC | UMR5022 | Emmanuel BIGAND | Bourse de Musicothérapie 2006 | 5 000,00 | | |
| Total INCTITUT AL 7UCIMA | Total A1INTER | אוסנ | | | 5 000,00 | | |
| Total INSTITUT ALZHEIME | -n | | | | 5 000,00 | | |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|---|---------------------------|-----------------------|---------------------------|--|-------------------------------|
| INSTITUT DE RECHERCHE SCIENTIFIQUES SUR LES BOISSONS | A1BIOINTEG | UMR7622 | M. UMBAUHER | CONTRAT 2007/28 1ER VERSEMENT | 4 000,00 |
| | | UMR8541 | V. MEZGER | CONTRAT 2007/16 1ER VERSEMENT | 3 500,00 |
| | | UMR7622 | UMBHAUER | N°2006/28 | 4 000,00 |
| | Total A1BI0INT | | | | 11 500,00 |
| - | A1GENETIQUE | UMR8541 | MEZGER | N° 2007/16 | 3 500,00 |
| | Total A1GENET | | | | 3 500,00 |
| Total INSTITUT DE RECHEF INSTITUT DU CERVEAU | CHE SCIENTIFIQ | UES SUR LES I | BUISSUNS | Equipe de recherche | 15 000,00 |
| ET DE LA MOELLE EPINIERE | A1BIOINTEG | UMR7102 | A. TREMBLEAU | labellisée ICM 2eme versement | 30 000,00 |
| EI INIEKE | | UMR8542 | TREMBLEAU | Neuroscience Grant Application (NGA) | 30 000,00 |
| | Total A1BIOINT | | | | 60 000,00 |
| Total INSTITUT DU CERVEA | U ET DE LA MOE | LLE EPINIERE | T | | 60 000,00 |
| INSTITUT EUROPLACE DE FINANCES | A1MATH Total A1MATH | UMR7599 | PHAM | grant: programme de recherche (bourse) | 10 000,00 10 000,00 |
| Total INSTITUT EUROPLAC | | | | | 10 000,00 |
| INSTITUT POUR LA | L DL I IIIAIICLS | | | | 10 000,00 |
| RECHERCHE SUR LA MOELLE EPINIERE | A1BIOINTEG | UMR7102 | CHEDOTAL | FRM IRM 2006 SOLDE | 4 320,00 |
| | Total A1BIOINTEG | | | | |
| Total INSTITUT POUR LA R | ECHERCHE SUR L | A MOELLE EP | INIERE | | 4 320,00 |
| INSTITUT POUR LA RECHERCHE SUR LA MOELLE EPINIERE ET L'ENCEPHALE | A1BIOINTEG | UMR6216 | Genevieve ROUGON | Evaluation du potentiel thérapeutique d'un peptide mimétique de molécule d'adhérence sur les lésions de la moelle épinière Evaluation par imagerie biphotonique in vivo des | 6 350,00 |
| | | UMR7101 | F. NOTHIAS | relations entre vascularisation et régénération neuronale dans un modèle de lésion de moelle chez la souris appel d'offre 2007 | 8 600,00 |
| | | 31.11(7101 | 1. HOTTIAS | 1 ^{er} versement | 16 200,00 |
| | | UMR6149 | Christian XERRI | Thérapie cellulaire et rééducation fonctionnelle après lésion traumatique de la moelle épinière Thérapie cellulaire et | 38 835,00 |
| | | | | rééducation fonctionnelle après lésion traumatique de la moelle épinière : réparation médullaire, récupération comportementale et plasticité corticale | 4 300,00 |
| | | UMR6184 | Michel KHRESTCHATISKY | Nouvelles stratégies thérapeutiques pour la réparation des lésions traumatiques de la moelle épinière | 23 346,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total | | |
|---|---------------------------|-----------------------|-----------------------------|--|-----------------------------|--|--|
| INSTITUT POUR LA RECHERCHE SUR LA MOELLE EPINIERE ET L'ENCEPHALE | A1BIOINTEG | UMR6196 | BRANCHEREAU | Modulation des systèmes inhibiteurs au cours de l'ontigénèse et dans la plasticité fonctionnelle du réseau locomoteur spinal | 8 620,00 | | |
| | A1BIOINTEG | UMR6196 | VINAY/BROCARD | Contribution du courant sodique persistant dans la plasticité du réseau locomoteur | 15 750,00 | | |
| | | UMR6216 | ROUGON Genevieve | Evaluation par imagerie biphotonique in vivo des relations entre vascularisation et régénération neuronale dans un modèle de lésion de moelle chez la souris | 8 640,00 | | |
| | | UMR7102 | LOHOF | IRME 2006 | 12 240,00 | | |
| | Total A1BI0IN | | | | 142 881,00 | | |
| Total INSTITUT POUR LA | | | | | 142 881,00 | | |
| L.E.C.M.A | A1BIOCEL | UMR6097 | (vide) | (vide) | 30 000,00 | | |
| Tatall F C M A | Total A1BIOCE | L | | | 30 000,00 | | |
| Total L.E.C.M.A | | | | Recherche sur l'Amylose | 30 000,00 | | |
| LADRHEC | A1BI0CEL | UMR6201 | Arnaud JACCARD | AL | 5 000,00 | | |
| | Total A1BIOCE | L | | | 5 000,00 | | |
| Total LADRHEC | | | | | 5 000,00 | | |
| LES ENTREPRISES | A1BIOCEL | UMR8619 | LETELLIER | SUBVENTION GEFLUC | | | |
| CONTRE LE CANCER | | | LLTLLLICIT | SOBTENTION OF EGG | 9 000,00 9 000,00 | | |
| T. I. I I EC ENTREPRISES | | Total A1BIOCEL | | | | | |
| Total LES ENTREPRISES LIGUE NATIONALE | UNIKE LE CANC | EK | | | 9 000,00 | | |
| CONTRE LE CANCER | A1BIOCEL | FRE2852 | Mme REBOUD | r04/75-106 | 1 089,00 | | |
| | | FRE2870 | Patrick MELHEN | La notion de récepteur à dépendance : l'apoptose à l'interface entre le développement du système nerveux et le contrôle de la tumorigenèse | 78 000,00 | | |
| | | FRE3011 | Tadamasa 00KA | Etude des gènes viraux et cellulaires impliqués dans le développement des cancers épithéliaux humains associés eu virus d'Epstein-Barr et potentiellement | , | | |
| | | | | utilisables en thérapie antivirale et/ou antitumorale | 15 000,00 | | |
| | | UMR5238 | Patrick MEHLEN | antivirale et/ou | 15 000,00 52 000,00 | | |
| | | UMR5238 | Patrick MEHLEN Eric VIVIER | antivirale et/ou antitumorale La notion de récepteur à dépendance : l'apoptose à l'interface entre le développement du système nerveux et le contrôle de la | | | |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|--------------------------------------|--|------------------------|
| LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER | A1BIOCEL | UMR7151 | DE THE | Equipes labellisées 2007 | 90 000,00 |
| | | UMR8122 | Thierry HEIDMANN | Projet "Rôle de l'immunosuppression médiée par les rétrovirus endogènes et les rétrovirus infectieux dans la croissance tumorale : identification des domaines effecteurs, mécanismes de l'immunosuppression, mise en place de nouvelles stratégies thérapeutiq | 44 000,00 |
| | | | | Soutien au projet "Rôle de l'immunosuppression médiée par les rétrovirus endogènes et les rétrovirus infectieux dans la croissance tumorale : identification des domaines effecteur, mécanismes de l'immunosuppression, mise en place de nouvelles stratégies t | 66 000,00 |
| | | UMR8126 | Pierre BUSSON | Subvention 2007 | 15 000,00 |
| | | UMR5088 | Bernard DUCOMMUN | Recherche sur le cancer : Programme "équipes labellisées" 2007-2eme reconduction (2005) | 100 000,00 |
| | | | Anastassia HATZOGLOU- ROBBIOLA | Recherche sur la cencer, comité du Gers : Programme "équipes labellisées".Subvention 2006 Recherche sur le cancer: programme "équipes | 5 000,00 |
| | | UMR5237 | COOPMAN Peter | labellisées" Equipe Labellisée LA LIGUE 2007 - Projet "Mécanisme d'action de la protéine tyrosine kinase Syk, un nouveau candidat suppresseur de tumeurs dans le cancer du sein" : 1er versement 60% Equipe Labellisée LA LIGUE 2007 - Projet "Mécanisme d'action de la protéine tyrosine kinase Syk, un nouveau candidat suppresseur de tumeurs dans le cancer du sein" : Solde | 33 600,00 22 400,00 |
| | | | Sandrine FAURE Pierre ROUX | Projet "GTPases Rho, crêtes neurales et mélanomes invasifs" | 28 000,00 |
| | | | Thierry LORCA | Avenant à l'engagement Equipe Labellisée LA LIGUE 2006 - Projet "Etude de la mitose et de ses points de contrôle" : 1 ^{er} versement 60% | 36 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|----------------------------|--|-------------|
| LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER | A1BIOCEL | UMR5237 | Thierry LORCA | Avenant à l'engagement Equipe Labellisée LA LIGUE 2006 - Projet "Etude de la mitose et de ses points de contrôle" : solde | 24 000,0 |
| | | UMR6102 | Philippe PIERRE | Régulation de l'apprêtement des antigènes endogènes et conséquences sur la fonction des cellules dentriques | 70 000,0 |
| | | UMR6543 | (vide) | (vide) | 426 632,0 |
| | | UMR7151 | Mme LAVAU | PROJET ANALYSE DES LEUCEMIES INDUITES PAR LES PROTEINES DE FUSION MLL | 5 056,0 |
| | | UMR7592 | Mme DARGEMON T | Equipes labellisées Ligue 2007 | 15 000,0 |
| | Total A1BIOCE | L | | | 1 296 777,0 |
| | A1BIOINT | 1231 | Virginie DANGLES-MARIE | Frais de fonctionnement | 25 000,0 |
| | Total A1BIOIN | <u> </u> | | Utilisation des cellules | 25 000,0 |
| | A1BIOINTEG | UMR5241 | Béatrice COUSIN- DELARU | dérivées des tissus adipeux extra médullaire dans la thérapie cellulaire des cancers dont les cancers du tractus gastro-intestinal | 15 000,0 |
| | | UMR5242 | Jean-Marc VANACKER | Récepteur nucléaire orphelin ERRa et cancer de la prostate | 20 000,0 |
| | | UMR6216 | André LE BIVIC | Rôle du complexe Crumbs dans l'architecture et le contrôle de la prolifération des cellules épithéliales | 72 000,0 |
| | | UMR7622 | De Li SHI | Subvention RS06/75-17 2 eme versement | 9 997,0 |
| | | UMR6185 | Edwige PETIT | Thérapie anti- angiogénique pour les glioblastomes d'intérêt d'une stratégie combinatoire utilisant une approche cellulaire et moléculaire | 8 000,0 |
| | | UMR6187 | Nicolas BOURMEYSTER | Rôle des petites protéines G de la famille Rho dans la signalisation induite par BCR-ABL | 10 000,0 |
| | | | Corinne CHADENEAU | Etude des mécanismes moléculaires de la différenciation cellulaire induite par des neuropeptides dans des lignées de neuroplastonne hymain | 15 000,0 |
| | | | Marc MESNIL | Etude de l'effet suppresseur de tumeur des jonctions communicantes et de leur implication dans la sensibilité chimiothérapeutique | 10 000,0 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|--|---|----------------------|
| LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER | A1BIOINTEG | UMR6187 | Omar BENZAMOUR & Valérie CORONAS | Recherche de molécules régulant la prolifération des cellules souches neurales : utilisation potentielle dans le traitement de gliomes | 16 000,0 |
| | | | M. MESNIL | Etude de l'effet suppresseur de tumeur des jonctions communicantes et de leur implication dans la sensibilité chimiothérapeutique | 5 000,0 |
| | | UMR6547 | Claude BEAUDOIN | Rôle des protéines chaperonnes d'histones dans le développement et la progression du cancer de la prostate | 20 000,0 |
| | | | Silvère BARON | Rôle des récepteurs nucléaires LXRs dans la survie des cellules de cancer de prostate humaines | 16 000,0 |
| | | UMR7131 | BAUVOIS | RS 07/75-55 | 25 000,0 |
| | | UMR7134 | A. DOUCET | AD/YS/07/01-6 | 25 000,0 |
| | | UMR/134 | A. DUUCET | LNCC R05/75-43 | 294,0 |
| | | UMR7622 | SHI DE LI | RS 07/75-25 | 25 000,0 |
| | | UPR9040 | RUAT | Aide a la recherche | 25 000,0 |
| | Total A1BI0INT | | | | 317 291,0 |
| | A1BIONTEG | UMR7622 | Mme CEREGHINI | rf06/75-48 | 9 909,0 |
| | | | M. JAFFREDO | r04/75-158 | 257,0 |
| | Total A1BIONT | EG | | | 10 166,0 |
| | A1ENV | FRE2766 | Valérie THIERRY | Modulateurs potentiels de kinases impliquées dans l'apoptose | 5 000,0 |
| | Total A1ENV | | | | 5 000,0 |
| | A1GEN | 442 | Philippe DJIAN | Frais de fonctionnement | 25 000,0 |
| | | UMR8541 | HYRIEN | RS07/75-32 | 6 921,0 |
| | Total A1GEN | | - | | 31 921,0 |
| | A1GENETIQUE | FRE2939 | Alain SARASIN | Solde de la subvention 2006 Subvention 2007 | 10 000,0 22 000,0 |
| | | | Filippo ROSSELLI | Financement du projet "connexion FANC/BRCA: entre réparation de l'ADN et transcription" - 1er versement 2007 | 39 000,0 |
| | | | M : 0U51 B1 | Projet "connexion FANC/ BRCA : entre réparation de l'ADN et transcription" 2ème versement | 26 000,0 |
| | | FRE2944 | Mounira CHELBI- ALIX | Subvention 2007 | 25 000,0 |
| | | FRE2969 | Patrick GAUDRAY | Propriétés Biochimiques de la Menin,oncosuppresseur dans les néoplasies endocrines mutiples de type | 20 000,0 |
| | | LBME UMR5099 | HENRY | Recherche sur le cancer:programme"équi pes labellisées"2007 (40%) | 30 800,0 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|---------------------------|---|-----------|
| LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER | A1GENETIQUE | LBME UMR5099 | Hélène RICHARD- FOY | Echappement des cellules cancéreuses mammaires aux thérapies anti-hormonales | 17 000,00 |
| | | UMR5201 | Serge MANIE | Projet de recherche | 15 000,00 |
| | | | Ivan MIKAELIAN | Projet de recherche | 12 000,00 |
| | | | Chang Xian ZHANG | Projet de recherche | 15 000,00 |
| | | UMR5239 | Eric GILSON | Rôles des télomères dans la transformation maligne des cellules humaines | 72 000,00 |
| | | | Eric GILSON | Rôles des télomères dans la transformation maligne des cellules humaines | 48 000,00 |
| | | UMR5534 | François MORLE | Exploration des multiples fonctions et modes d'action du proto-oncogène fli-1 dans le contrôle de l'hématopoï_se normale et la leucémogenèse | 28 000,00 |
| | | | | Exploration des multiples fonctions et modes d'action du proto- oncogène fli-1 dans le contrôle de l'hématopoïèse normale et la leucémogenèse | 42 000,00 |
| | | UMR7592 | D. DARGEMONT | Equipe labellisée 2007 2 ^{ème} versement | 10 000,00 |
| | | UMR217 | LOPEZ | Régulation de la répartiton des cassures double chaines chez les mammifères | 26 000,00 |
| | | | B. LOPEZ | Régulation de la réparation des cassures double chaines chez les mammifères. | 39 000,00 |
| | | UMR5099 | Yves HENRY | Recherche sur le cancer: Programme "équipes labellisées" 2007 | 46 200,00 |
| | | UMR5535 | Edouard BERTRAND | Equipe Labellisée LA LIGUE 2007 - Projet "Les origines de réplication et facteurs associés : rôle dans les équilibres prolifération- différenciation et leur rupture" : 1 ^{er} versement 60% | 52 200,00 |
| | | | | Equipe Labellisée LA LIGUE 2007 - Projet "Les petits ARN non-codants et le cancer" Solde | 34 800,00 |
| | | | Marc PIECHACZYK | Avenant à l'engagement Equipe Labellisée LA LIGUE 2005 - Projet "Le compexe transcriptionnel AP-1 : régulation/activité dans les cellules normales et cancéreuses et implication dans le contrôle de la réponse | |
| | | | | immunitaire" : 1 ^{er} versement 60% | 72 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|-----------------------------|---|-----------|
| LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER | A1GENETIQUE | UMR5535 | Marc PIECHACZYK | Avenant à l'engagement Equipe Labellisée LA LIGUE 2005 - Projet "Le compexe transcriptionnel AP-1 : régulation/activité dans les cellules normales et cancéreuses et implication dans le contrôle de la réponse immunitaire" : Solde | 48 000,00 |
| | | | Martin VILLALBA | Projet "Identification of ERK5 targets by DNA microarrays" | 5 000,00 |
| | | UMR6061 | Marc DENIS | Etude | 16 000,00 |
| | | | Vincent LEGAGNEUX | Etude | 11 500,00 |
| | | | Marie-Dominique GALIBERT | Projet "Approches génomiques du Mélanome et Géne TYRP1" | 5 000,00 |
| | | | Virginie | Projet "Mélanome" Projet "Leucémie de | 19 000,00 |
| | | | GANDEMER | l'enfant" | 27 500,00 |
| | | | OL L DDIOENT | "subvention équipe labellisée" | 39 000,00 |
| | | | Claude PRIGENT | "subvention équipe labellisée" protéine kinase | 26 000,00 |
| | | | Jean-Pierre TASSAN | Etude | 12 500,00 |
| | | UMR7592 | POIRIER | RS 07/75-57 | 25 000,00 |
| | | | PRIOLEAU | RS 07/75-46 | 25 000,00 |
| | | | STRICK | RS 07/75-69 | 42 000,00 |
| | | UMR8161/ 1236 | Albin POURTIER | Contribution du stroma sénescent à l'émergence tumorale des cellules épithéliales | 10 000,00 |
| | | | David TULASNE | Le récepteur tyrosine kinase MET est une cible fonctionnelle des caspases | 30 000,00 |
| | | | Dominique LEPRINCE | Développement de tumeurs spontanées chez des souris déficientes pour le recrutement du co-répresseur CtBP par le produit du gène suppresseur de tumerur HIC1 | 30 000,00 |
| | | | Martine DUTERQUE | Etude du rôle du gène Erg in vivo par inactivation conditionnelle chez la souris | 10 000,00 |
| | | | Nicole DUPONT | Conception et synthèse d'inhibiteurs originaux du récepteur c-Met vectorisés par des nanocapsules lipidiques | 15 000,00 |
| | | | Yvan DE LAUNOIT | Rôle de l'ubiguitine ligase COPI dans la régulation transcriptionnelle induite par les oncogènes du groupe PEA3 | 38 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|---------------------------|--|-----------------------|
| LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER | A1GENETIQUE | UMR8541 | HYRIEN | RS07/75-32 RT07/75-32 | 9 521,00 8 558,00 |
| | | UPR1142 | Marcel MECHALI | Equipe Labellisée LA LIGUE 2007 - Projet "Les origines de réplication et facteurs associés : rôle dans les équilibres prolifération- différenciation et leur rupture" : Solde Equipe Labellisée LA | 46 800,00 |
| | | | | LIGUE 2007 - Projet "Les petits ARN non-codants et le cancer" : 1er versement 60% | 70 200,00 |
| | | | Sylvie ROUQUIER | Projet ASAP "Une nouvelle protéine du fuseau mitotique, phosphorylee par Aurora-A et P1k1 et surexprimée dans les cancers du sein et de l'ovaire: implication en | |
| | | UPR2167 | BETERMIER | tumorigenese" FRAIS EQUIPEMENT ET FONCTIONNEMENT(cons ommables de laboratoires | 25 000,00 3 299,00 |
| | | | SERAPHIN | Crédits de fonctionnement "équipe labellisée LIGUE" | 54 000,00 |
| | | | | Mécanismes et dérégulations du contrôle post- transcriptionnel de l'expression des gènes lors de la dégradation des ARNs messagers | 36 000,00 |
| | Total A1GENETI | IQUE | _ | ues / ii ii i ii i ii i ii i ii i ii i ii | 1 389 878,00 |
| | A1INTER | 1204 | Alain TRAUTMANN | Subvention pour le projet " fonctionnement de la synapse" | 100 000,00 |
| | | | CLARA NAHMIAS DR MARULLO | Frais de fonctionnement SUBVENTION DE | 40 000,00 |
| | | | Maria-Grazia CATELLI | FONCTIONNEMENT Subvention pour la recherche concernant les tumeurs oestrogeno- | 20 000,00 |
| | | | O/TIEEE! | indépendantes | 294,00 |
| | Total A1INTER | | | | 160 294,00 |
| | A1INTERDISC | FRE2930 | CARLIER | APPEL D'OFFRES EQUIPES LABELLISEES LA LIGUE 2007 Contrôle de l'assemblage | 49 200,00 |
| | | | | de l'actine dans les processus de motilité et d'adhésion: approche biochimique, biophysique et biomimétique | 32 800,00 |
| | | | KNOSSOW | Equipes labellisées LA LIGUE 2006 2 ^{ème} année | 10 000,00 |
| | | | | Equipes labellisées LA LIGUE 2006 Reconduction 2 ^{ème} année | 15 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|----------------------------|--|-----------|
| LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER | A1INTERDISC | FRE2931 | Vincent GELI | Dynamique et dysfonctionnement de la chromatine télomérique. Signalisation de la sénescence réplicative | 95 000,00 |
| | | IPBS UMR5089 | HOFFMAN | Identificationde nouveaus marqueurs diagnostiqués dans les cancers:la surexpression des ADN polymerases adaptatives signature d'une forte instabilité génétique | 32 000,00 |
| | | | Jean Philippe GIRARD | Cellules endothéliales et cancer | 36 000,00 |
| | | | Ahmed Amine KHAMLICHI | DETERMINANTS STRUCTURAUX ET PHYSIOLOGIQUES DE L'INSTABILITE GENETIQUE DANS LE LOCUS DES IMMUNOGLOBULINES | 20 000,00 |
| | | | Bernard SALLES | REPARATION DES CASSURES DOUBLE BRINS DE L'ADN | 66 000,00 |
| | | | Jean-Philippe GIRARD | CELLULES ENDOTHELIALES ET CANCER | 54 000,00 |
| | | | Jean-Sébastien HOFFMANN | IDENTIFICATION DE NOUVEAUX MARQUEURS DIAGNOSTIQUES DANS LES CANCERS : LA SUREXPRESSION DES ADN POLYMERASES ADAPTATIVES SIGNATURE D'UNE FORTE INSTABILITE GENETIQUE | 48 000,00 |
| | | UMR 5086 | Attilio DI PIETRO | Projet de recherche | 15 000,00 |
| | | | Abdel AOUACHERIA | Etude du mécanisme d'insertion membranaire des protéines de la famille Bcl-2 ; conception de nouvelles molécules bio-actives | 20 000,00 |
| | | UMR5086 | Patrica ROUSSELLE | Projet de recherche | 9 000,00 |
| | | UMR5089 | Bernard SALLES | Recherche sur le cancer: "équipes labéllisées"- 2eme versement | 44 000,00 |
| | | UMR5203 | A EVRARD | Projet "Etude du rôle potentiel du récepteur des xénobiotiques PXR dans la réponse cellulaire à la chimiothérapie du cancer colorectal" | 15 000,00 |
| | | | Philippe JAY | Equipe Labellisées 2007 : équipe labellisée en 2006 - 1 ^{ère} reconduction (2 ^{ème} versement) | 32 000,00 |
| | | | | Equipe Labellisées 2007 : équipe labellisée en 2006 - 1 ^{ère} reconduction (6080) | 48 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total |
|--|---------------------------|-----------------------|---------------------------|---|------------------------|
| LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER | A1INTERDISC | UMR6204 | M. TAKAHASHI | Projet "aide à la recherche" 1 ^{er} versement | 12 500,00 |
| | | UMR7057 | LADOUX | R06/75-59 | 18 789,00 |
| | | UMR7175 | Danièle ALTSCHUH | "Développement de stratégiesSPR d'identification de ligands pour des proteines impliquées dans les cancers, en vue d'applications thérapeutiques3 | 40 000,00 |
| | | | Philippe RONDE | "Role de FAK dans l'invasion tumorale:analyses cellulaires et cibles thérapeutiques3 | 12 600,00 |
| | | UMR8612 | Michel RENOIR | Acétylation des récepteurs des oestrogènes dans les cancers du sein et de l'ovaire Subvention de fonctionnement pour équipe de Mle URBINATI. | 39 993,09 15 000,00 |
| | | | RENOIR | Travail de thèse de Mlle Giorgia URBINATI Equipe 8 | 15 000,00 |
| | | UPR4301 | Bertrand CASTAING | Bases Structuraleset fonctionnelles de l'élimination des purines oxydées de l'ADN par les systèmes enzymatiques de réparation de l'ADN par E Ecxision de base : deux modéles d'étude, la protéine bactérienne Fpg et son homologue fonctionnel eucaryote, la p | 19 000,00 |
| | | | Agnès DELMAS | Immunotéhérapie anti- cancéreuse : Synthèse totale de la macromolécules glycosylés mimes de la protéine tumorale MUC1 | 18 000,00 |
| | | | Christian DAMBLON | Inhibition de la voie MAP- kinase par conception rationnelle d'inhibiteurs de Raf-1, mimes topologiques de PEBP | 16 000,00 |
| | | | Bertrand CASTAING | Bases structurales et fonctionnelles de l'élimination des purines oxydées de l'ADN par les systèmes enzymatiques de réparation de L'ADN par excision de base : deux modèles d'étude, la protéine bactérienne Fpg et son homologue fonctionnel eucaryote, la pro | 20 000,00 |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total | |
|--|---------------------------|-----------------------|---|---|--------------|--|
| LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER | A1INTERDISC | UPR4301 | Eva JAKAB TOTH | Multimodal (MRI and Optical Imaging) Contrast Agents for Cancer Imaging | 19 000,00 | |
| | | | Patrick MIDOUX | Immunisation et thérapie anti-mélanome par des lipopolyplexes contenant de l'ARN messager d'un antigéne tumoral et des acides nucléiques agonistes des récepteurs TLRs | 20 000,00 | |
| | | | Friedrich PILLER | Développement d'un crible génétique pour rechercher dans des extraithèques et chimiothèques des molécules activées dont la cible pharmacocologique est un complexe ARN-Protéine : application à la recherche d'inhibiteurs de la télomérase | 20 000,00 | |
| | | | Rachid RAHMOUNI | Synthèse et évaluation du métabolisme d'analogues imunogènes de N- acétylgalactosamine (GalNac) | 17 000,00 | |
| | Total A1INTER | Total A1INTERDISC | | | | |
| | A1SC | UMR6005 | Sylvain ROUTIER | Synthèse, Evaluation /in vitro/ et /in vivo/ de nouveaux Analogues Indoliques de Produits Marins comme Inhibiteurs de kinases Dépendantes de Cyclines (CDKS) | 16 000,00 | |
| | | | Sylvain ROUTIER | Design, synthèse et évaluation biologique de molécules analogues */ de produits marins, inhibiteurs de kinases et de topoisomérases I/ | 19 000,00 | |
| | | UMR6513 | Mme LE GARREC | Aide à la recherche 2e versement | 4 000,00 | |
| | | | J. LE BRETON | Projet " aide à la recherche" | 18 912,00 | |
| | | UMR6514 | J.P. PICHON CHANTAL | Conception,synthèse et évaluation d'inhibiteurs d'histome désacetylases | 12 500,00 | |
| | Total A1SC | 1 | | stss desdectytuses | 70 412,00 | |
| | A1SPI | UMR7561 | Patrick NETTER et Mohamed OUZZINE | 1 ^{er} versement pour travaux de recherche | 6 000,00 | |
| | | | Pr NETTER DROUZZINE | Subvention recherche 2007 cancer | 15 000,00 | |
| | | | Pr. NETTER et Dr. OUZZINE | Versement de la subvention recherche 2007 | 13 000,00 | |
| | Total A1SPI | | | | 34 000,00 | |
| Total LIGUE NATIONALE | CONTRE LE CANCE | R | | | 4 284 621,09 | |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total | | | |
|--|---------------------------|-----------------------|---------------------------|--|----------------------|--|--|--|
| MME ODILE CHOQUET | A1GENETIQUE | UMR8161/ 1236 | Dominique STEHELIN | Particulier | 30,00 | | | |
| | Total A1GENETI | | STETTEETT | | 30,00 | | | |
| Total MMF ODII F CHOOUF | al MME ODILE CHOQUET | | | | | | | |
| MAIRIE D'HALLENCOURT | A1INTERDISC | IFR 89 | Brigitte DEBUIRE | Subvention 2007 | 30,00 | | | |
| TIAINE D'IIALLENGON | Total A1INTERD | | Drigitte DEBOIRE | Subvention 2007 | 80,00 | | | |
| Total MAIRIE D'HALLENCO | | | | | 80,00 | | | |
| MICHAEL J FOX FOUNDATION FOR PARKINSON'S RESEARCH | A1BIOINTEG | UMR 8542 | PROCHIANTZ | Projet de recherche "engrailed as a potential therapeutic target in parkinson's Disease" | 48 429,00 | | | |
| | Total A1BI0INT | EG | <u>'</u> | | 48 429,00 | | | |
| Total MICHAEL J FOX FOUN | NDATION FOR PAI | RKINSON'S RE | SEARCH | | 48 429,00 | | | |
| MISSOURI BOTANICAL GARDEN | A1ENV | UMR5175 | James ARONSON | Projet "RNC ALLIANCE" | 18 639,03 | | | |
| | Total A1ENV | | | | 18 639,03 | | | |
| Total MISSOURI BOTANICA | L GARDEN | | | | 18 639,03 | | | |
| M. ALBERT GRUBER | A1INTERDISC | UPR9021 | Sylviane MULLER | "Travaux sur la maladie du lupus" | 260,00 | | | |
| | Total A1INTERD | ISC | | | 260,00 | | | |
| Total M. ALBERT GRUBER | | | | | 260,00 | | | |
| M. JEHANZEB KHAN - PAKISTAN | A1INTERDISC | UPR0022 | Gero DECHER | "Soutien aux projets de recherches" | 2 557,43 | | | |
| | | | | Soutien aux projets de recherches | 2 655,19 | | | |
| | Total A1INTERD | ISC | | | 5 212,62 | | | |
| Total M. JEHANZEB KHAN | -PAKISTAN | | | | 5 212,62 | | | |
| MUCOVISCIDOSE ABCF 2 | A1BIOCEL | UMR6102 | Giovanna CHIMINI | Caractérisation de la structure ou de la fonction des protéines ABC | 25 000,00 | | | |
| | Total A1BI0CEL | | | | 25 000,00 | | | |
| Total MUCOVISCIDOSE ABO | F 2 | | | | 25 000,00 | | | |
| MYMETICS CORPORATION | A1BI0CEL | FRE2737 | Erwann LORET | Soutien équipe Dr LORET | 5 000,00 | | | |
| | Total A1BI0CEL | | | | 5 000,00 | | | |
| Total MYMETICS CORPORA | TION | | | | 5 000,00 | | | |
| NEW PHYTOLOGIST International Journal of Plant Science | A1ENV | UMR5175 | Marc-André SELOSSE | Don pour travail d'éditeur | 5 680,00 | | | |
| T turn belones | Total A1ENV | l | | | 5 680.00 | | | |
| Total NEW PHYTOLOGIST I | | nal of Plant S | cience | | 5 680,00 | | | |
| NON LINEAR DYNAMICS LTD | A1BIOCEL | UMR6097 | Pascal BARBRY | journée des plateformes protéomiques PACA | 150,00 | | | |
| | Total A1BI0CEL | | | | 150,00 | | | |
| Total NON LINEAR DYNAM | ICS LTD | | | | 150,00 | | | |
| NOVARTIS | A1INTERDISC | UMR8160/ 1235 | Muriel BOUCART | Projet : "Oculomotricite dans la schizophrenie" | 3 000,00 | | | |
| | Total A1INTERD | ISC | | | 3 000,00 3 000,00 | | | |
| Total NOVARTIS | | | | | | | | |
| PHILIPS MORRIS | A1GENETIQUE | UMR7592 | LEPESANT | poste doctoral fellowship grant agreement | 43 092,00 | | | |
| | Total A1GENETI | QUE | | | 43 092,00 | | | |
| Total PHILIPS MORRIS | | | | | 43 092,00 | | | |
| PRADER WILLI FRANCE | A1BIOINTEG | UMR6216 | Françoise MUSCATELLI | Prader Willi Syndrome | 6 379,16 | | | |
| | Total A1BI0INT | EG | | | 6 379,16 6 379,16 | | | |
| Total PRADER WILLI FRANCE | | | | | | | | |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total | | | |
|--|---------------------------|-----------------------|------------------------------|---|-----------|--|--|--|
| ROTARY CLUM DE PARIS LA DÉFENSE | A1BIOCEL | UMR8126 | Eric LE CAM | Don pour favoriser le développement de la recherche Interaction moléculaire et cancer | 1 500,00 | | | |
| | Total A1BI0CEL | | | | 1 500,00 | | | |
| Total ROTARY CLUM DE PARIS LA DÉFENSE | | | | | | | | |
| SOCIÉTÉ DE NÉPHROLOGIE | A1BIOINT | UMR7134 | M. DOUCET | Rôle des PAR (protéinase actived receptors) dans la physiologie et la physiopathologie rénales | 15 000,00 | | | |
| | Total A1BIOINT | | | priystopatriologie retiales | 15 000,00 | | | |
| Total SOCIÉTÉ DE NÉPHRO | | | | | 15 000,00 | | | |
| SOCIÉTÉ NATIONALE D'ESPACES FERROVIAIRES | A1SC | UMR5041 | Régis MERCIER | Etude portant sur les "comportements thermiques" | 31 600,00 | | | |
| | Total A1SC | I | | | 31 600,00 | | | |
| Total SOCIÉTÉ NATIONALE | | ROVIAIRES | | | 31 600,00 | | | |
| SPINAL CORD RESEARCH FOUNDATION | A1BIONTEG | UMR7102 | M. CHEDOTAL | contrat wfr008/006 | 33 500,00 | | | |
| | Total A1BIONTE | G | | | 33 500,00 | | | |
| Total SPINAL CORD RESEA | RCH FOUNDATIO | N | | | 33 500,00 | | | |
| THE LEAKEY FOUNDATION | A1INTERDISC | UMR7178 | Marie PELE | Prj:" Reciprocal Altruism and Bartering Capacities in Monkeys and Great Apes" | 3 290,80 | | | |
| | Total A1INTERD | lsc | | Monkeys and Oreat Apes | 3 290,80 | | | |
| Total THE LEAKEY FOUNDA | | | | | 3 290.80 | | | |
| THE ROCHE ORGAN TRANSPLANTATION | A1BIOCEL | UMR7087 | SALOMON | convention du 19/07/04 | 0 270,00 | | | |
| RESEARCH FOUNDATION | AIDIOCLE | OMIT 7007 | SALOWON | solde | 18 753,00 | | | |
| | Total A1BI0CEL | | | | 18 753,00 | | | |
| | A1GENETIQUE | UMR5535 | Danièle MATHIEU | Projet "Inhibition du facteur de transcription TAL-1 dans les cellules endothéliales : une nouvelle approche anti- angiogénique" | 25 000,00 | | | |
| | Total A1GENETI | QUE | | | 25 000,00 | | | |
| | A1INTERDISC | UPR9021 | Sylviane MULLER | "Lymphocyte B et lupus" | 50 000,00 | | | |
| | Total A1INTERD | ISC | | | 50 000,00 | | | |
| Total THE ROCHE ORGAN T | RANSPLANTATIO | N RESEARCH | FOUNDATION | | 93 753,00 | | | |
| UNIVERSITY OF DURHAM | A1BIOCEL | UMR6618 | R. KAISER | Support for Porquerolles Meeting | 5 000,00 | | | |
| | Total A1BI0CEL | | | | 5 000,00 | | | |
| Total UNIVERSITY OF DURI | HAM | | | | 5 000,00 | | | |
| VAINCRE LE CANCER | A1GENETIQUE | FRE2944 | Mme CHELBI- ALIX | Soutien au colloque "50ème anniversaire de la découverte de l'Interféron" organisé le 30/04/2007 à Paris | 5 000,00 | | | |
| T. 1 WARRANT - 2 | Total A1GENETI | QUE | | | 5 000,00 | | | |
| Total VAINCRE LE CANCER | | | | Design WM 4 and 1 | 5 000,00 | | | |
| SIDACTION - ENSEMBLE CONTRE LE SIDA | A1BIOCEL | UMR5236 | Bruno BEAUMELLE | Projet "Mécanisme de sécrétion de la protéine TAT du VIH-1. Rôle du PIP2" 2 ^{ème} année de financement 1305/01-00/ A016-2 | 19 000,00 | | | |
| | | | Martine BIARD- PIECHACZYK | AU16-2 Aide AI18-1/01243 Projet "Contrôle de l'autophagie dans les cellules T CD4 infectées par le VIH-1" 1er versement | 45 436,00 | | | |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total | | |
|--|---------------------------|-----------------------|---------------------------|---|-----------------------------|--|--|
| SIDACTION - ENSEMBLE | A1BIOCEL | UMR6097 | (vide) | (vide) | 32 403,00 | | |
| CONTRE LE SIDA | | UMR6098 | Karine ALVAREZ | Découverte de nucléotides thiphosphonates actifs contre le VIH. Evaluation sur virus résistants | 41 752,00 | | |
| | | UMR6543 | A. LADOUX | AI18-2-01300 | 15 000,00 | | |
| | Total A1BIOCEL | | | | | | |
| | A1GENETIQUE | UMR5535 | Naomi TAYLOR | Engagement Al18-1/ 01243 - Projet "Etudes fonctionnelles des interactions moléculaires en recherche fondamentale et pré- clinique" | 153 591,00 59 800,00 | | |
| | | UPR1142 | Monsef BENKIRANE | 10008-03-00/A017-3: projet "Understanding HIV-1 latency and reactivation": 1er versement | 31 486,00 | | |
| | | | Vincent FRANCOIS | Engagement Al18-1/ 01232 - Projet "Les récepteurs couplés aux protéines G exprimés à la surface des cellules T4 CCR5+ et interférant avec l'infection par VIH-1 R5 : rôle physiopathologique et voie thérapeutique" 1er versement | 12 770,00 | | |
| | | | Rosemary KIERNAN | Engagement Al18-1/ 01231 - Projet "Characterization of a novel Tat cofactor and its role in the ubiquitin/ proteasome system- mediated co-activation of HIV-1 transcription" 1er versement | 31 486,00 | | |
| | | | Rosemary KIERNAN | 10008-05-00/A017-1: projet "Characterization of a novel Tat cofactor and its role in the ubiquitin/proteasome system-mediated co- activation of HOV-1 transcription": 1er versement | 45 407,00 | | |
| | Total A1GENETI | QUE | | | 180 949,00 | | |
| | A1INTERDISC | UMR8113 | Chistian AUCLAIR | Aide pour le pojet "Description topologique de l'interface ADN viral- intégrase du VIH-1 à l'aide d'un modèle simplifié d'interaction. Application à la compréhension du mécanisme d'action et l'obtention de nouveaux inhibiteurs de l'enzyme" - 1er versement | 31 500,00 | | |

| Nom du donateur (en toutes lettres) | Groupes disciplinaires | Unité bénéficiaire | Chercheur bénéficiaire | Objet du don | Total | | | |
|---|---------------------------|-----------------------|---------------------------|---|-----------|--|--|--|
| SIDACTION - ENSEMBLE CONTRE LE SIDA | A1INTERDISC | A1INTERDISC UPR9002 | | Prj:"Identification d'un facteur cellulaire impliqué dans la replication du VIH-1 et la résistance aux inhibiteurs nucléosidiques de la rétro-transcription3 | 38 042,00 | | | |
| | | UPR9021 | Sylviane MULLER | Prj: "Etude structurale à des fins thérapeutiques de la protéine Tat du VIH- 1" | 19 000,00 | | | |
| Total A1INTERDISC | | | | | | | | |
| Total SIDACTION - ENSEMBLE CONTRE LE SIDA | | | | | | | | |
| Total | | | | | | | | |

Tarifs - RMLR: 6334

Décision n° 080083DR17 du 31 janvier 2008 relative aux tarifs des prestations réalisées par la FR n° 2424 - Station biologique de Roscoff Délégation Bretagne et Pays de la Loire

Vu délibération CA CNRS du 29-03-2001 mod. ; DEC. n° 060051DAJ du 19-01-2006.

Art. 1er. - Les tarifs des prestations de service relatives à la plate-forme de séquençage de la Station biologique de Roscoff, FR n° 2424, sont fixés suivant le barème joint en annexe.

Art. 2. - Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2008 et se substituent à l'ensemble des tarifs fixés par la décision n° 06R002DFI du 18 mai 2006.

Fait à Rennes, le 31 janvier 2008.

Pour le directeur général et par délégation : Le délégué régional Bretagne et Pays de la Loire, Patrick SAUBOST

ANNEXE

Tarifications des prestations réalisées par la plate-forme de séquençage de la Station biologique de Roscoff :

| Opérations | Miniprep | | ons Miniprep Purification PCR | | Séquençage | |
|-----------------------------|----------------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| | Prestation totale | Prestation sans produits | Prestation totale | Prestation sans produits | Prestation totale | Prestation sans produits |
| Tarifs unitaires en € HT | 1.20 | 0.31 | 0.59 | 0.31 | 0.66 | 0.09 |

| Opérations | Purification de réaction de séquence F96 | | | Purification de réaction de séquence F384 | | Purification de réaction de séquence manuelle | |
|-----------------------------|---|--------------------------|----------------------|--|----------------------|--|--|
| | Prestation totale | Prestation sans produits | Prestation totale | Prestation sans produits | Prestation totale | Prestation sans produits | |
| Tarifs unitaires en € HT | 0.76 | 0.31 | 0.45 | 0.31 | 0.15 | 0.05 | |

| Opérations | Rı | un | Quantification | | |
|--------------------------|-------------------|--------------------------|-------------------|--------------------------|--|
| | Prestation totale | Prestation sans produits | Prestation totale | Prestation sans produits | |
| Tarifs unitaires en € HT | 1.16 | 0.74 | 0.22 | 0.11 | |

Tarifs - RMLR: 6334

Décision n° 080001SFC du 14 janvier 2008 relative aux tarifs des prestations réalisées par l'UMR n° 7178 - Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) Délégation Alsace

 $Vu\ d\'elib\'eration\ CA\ CNRS\ du\ 29-03-2001\ mod.\ ;\ DEC.\ n°\ 040055DAJ\ du\ 09-07-2004\ ;\ DEC.\ n°\ 040056DAJ\ du\ 09-07-2004.$

Art. 1er. - Les tarifs des prestations réalisées par l'UMR n° 7178 (IPHC) en utilisant les équipements scientifiques du laboratoire sont fixés comme suit :

| Nature des prestations | Tarif HT € |
|--|------------|
| A/ PREPARATION | |
| Tarif unitaire | |
| Traitement échantillon liquide | 10,0 € |
| Mise en solution | 30,0 € |
| Forfait préparation échantillon solide | 84,4 € |
| B/ ANALYSES en laboratoire | |
| 1 - Analyse multi-élémentaire par spectrométrie Gamma (vecteur eau, solides) (normes : ISO10703, NF M60-790-6) | |
| Pour un échantillon | 250,1 € |
| Pour les échantillons suivants dans les mêmes conditions d'analyses | 201,3 € |
| Tarif abonnement | 168,3 € |
| Traitement échantillon solide, analyse et rapport COFRAC | 286,7 € |
| Tarif abonnement traitement échantillon, analyse et rapport COFRAC | 253,7 € |
| 2 - Comptage Alpha et Beta (normes : M60 800, M60-801) | |
| Détermination des indices alpha et beta dans les eaux claires et douces (normes M60 800, M60-801) HCS* | 63,2€ |
| Détermination de l'activité alpha et beta totale et 40K dans les eaux claires et douces (normes M60 800, M60-801) | |
| (tarif réglementé R. 1333-11 du code de la santé publique) | 58,0 € |
| Détermination de l'activité potassium 40 dans les eaux claires et douces | 17,3 € |
| Autre matrice | sur devis |
| 2 - Scintillation liquide | |
| Dosage tritium dans l'eau par échantillon (norme : M60-802-1) HCS* | 51,2€ |
| Dosage tritium dans l'eau par échantillon | |
| (tarif réglementé R. 1333-11 du code de la santé publique) | 29,0 € |
| Autre radioélément | sur devis |
| 3 - Analyse du Radium (Rn) dans l'eau | 219,6 € |
| 4 - Analyse spectrométrie alpha : | sur devis |
| 5 - Analyse ICP-MS : tarif unitaire pour 1 élément à mesurer | |
| Pour 1 à 5 échantillons | 53,1 € |
| Pour les 5 échantillons suivants dans les mêmes conditions d'analyses | 34,2 € |
| 6 - Analyse ICP-AES : tarifunitaire pour 1 élément à mesurer | |
| Pour 1 à 5 échantillons | 41,7€ |
| Pour les 5 échantillons suivants dans les mêmes conditions d'analyses | 12,1 € |
| 7 - Analyse CV-AAS : tarif unitaire pour 1 élément à mesurer | |
| Pour 1 à 5 échantillons | 31,5€ |
| Pour les 5 échantillons suivants dans les mêmes conditions d'analyses | 9,4 € |

| Nature des prestations | Tarif HT € |
|---|--------------------|
| 8 - Analyse GF-AAS : tarif unitaire pour 1 élément à mesurer Pour 1 à 5 échantillons 31,5 € Pour les 5 échantillons suivants dans les mêmes conditions d'analyses 9,4 € C/ DOSIMETRIE Film Dosimètre Bêta et Gamma (émulsion AGFA) mensuel 4,7 € Film Dosimètre Bêta et Gamma (émulsion AGFA) trimestriel 6,5 € Dosimètre Fli pour l'environnement gamma (exposition trimestrielle) 23,5 € Bague Fli 6,5 € Dosimètre passif radon (Electret- exposition trimestrielle) 50,0 € D/ INTERVENTIONS ET EXPERTISES Contrôle réglementaire de radioprotection, étude d'impact, recherche de sources, contrôle de contamination, contrôle Radon, levés radiométriques sur site Forfait Equipement de protection individuel par agent 39,5 € Forfait journalier pour expertise sur site par agent 579,5 € Forfait demi-journée pour expertise sur site par agent 317,2 € Forfait de déplacement (repas, nuitée, transport) seront facturés au tarif en vigueur au CNRS. Les tarifs s'appliquent aux prestationshors réglementation et hors appel d'offres. Ils sont définis selon les critères d'acceptabilité des matrices | |
| Pour 1 à 5 échantillons | 31,5 € |
| Pour les 5 échantillons suivants dans les mêmes conditions d'analyses | 9,4 € |
| C/ DOSIMETRIE | |
| Film Dosimètre Bêta et Gamma (émulsion AGFA) mensuel | 4,7 € |
| Film Dosimètre Bêta et Gamma (émulsion AGFA) trimestriel | 6,5 € |
| Dosimètre Fli pour l'environnement gamma (exposition trimestrielle) | 23,5 € |
| Bague Fli | 6,5 € |
| Dosimètre passif radon (Electret- exposition trimestrielle) | 50,0 € |
| D/ INTERVENTIONS ET EXPERTISES | |
| | nination, contrôle |
| • | 39,5 € |
| Forfait journalier pour expertise sur site par agent | 579,5 € |
| Forfait demi-journée pour expertise sur site par agent | 317,2 € |
| Forfait spectrométrie gamma in-situ | 290,0 € |
| Les frais de déplacement (repas, nuitée, transport) seront facturés au tarif en vigueur au CNRS. | |
| Les tarifs s'appliquent aux prestationshors réglementation et hors appel d'offres. Ils sont définis selon les critères d'acce standards. Tout échantillon dont la matrice ne répond pas aux critères techniques requis fera l'objet d'un devis et d'une t | |
| *HCS= hors contrôles sanitaires | |

- Art. 2. L'ensemble des tarifs est à majorer du taux de TVA en vigueur au moment de la facturation.
- Art. 3. Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2008.
- Art. 4. Cette décision annule et remplace la décision n° 06R013DFI du 18 septembre 2006.

Fait à Strasbourg, le 14 janvier 2008.

Pour le directeur général et par délégation : Le délégué régional Alsace, Philippe PIERI

Mesures particulières

Accueil en délégation

Décision n° 080003DRH du 1^{er} février 2008 modifiant la décision n° 070045DRH du 21 mai 2007 relative à l'accueil en délégation des enseignants chercheurs au titre de l'année 2007

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 84-431 du 06-06-1984 mod.; demande des intéressés ; avis favorable de l'organisme d'origine ; DEC. n° 070045DRH du 21-05-2007

Art. 1^{er}. - L'article I de la décision susvisée est modifié et complété comme suit :

La ligne suivante est ajoutée :

| La tiglic salvante est ajoc | 1100. |
|-----------------------------|---------|
| Nom | Prénom |
| Département Chimie | |
| M. LEDENTU | VINCENT |

Art. 2. - Les modalités d'accueil en délégation sont décidées par le directeur général.

Les conventions d'accueil en délégation mentionnées à l'article 14 du décret du 6 juin 1984 susvisé sont établies conformément aux dispositions indiquées sur le tableau en annexe. Ce tableau annule et remplace celui annexé à la décision du 21 mai 2007.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 1er février 2007.

Le directeur général, Arnold MIGUS

ANNEXE Modalités d'accueil en délégation des enseignants chercheurs au CNRS au titre de l'année 2007 ayant été modifiées au 15 janvier 2008

| CLÉ IPAM | Civilité | Clé IPAM Civilité Nom d'usage | Prénom | Situation actuelle | Etablissement d'enseignement supérieur | DR partenaire | DR rtenaire Code du laboratoire | Attribué par | Date prévue de prise de fonction | Durée (mois) | Quotité | ETP corres- pondant |
|-----------|----------|-------------------------------|-----------|-----------------------|--|------------------|------------------------------------|--------------|--|-----------------|---------|---------------------------|
| AD1002 M. | Σ̈́ | AMOUREUX | Jean-Paul | PU1 | UNIVERSITE DE LILLE 1 | DR18 | UMR8181 | CHIMIE | 01/11/02 | 12 | _ | _ |
| AD1300 M. | Σ̈́ | GOURIER | Didier | PU | ENSCP | DR16 | | CHIMIE | 01/09/07 | 12 | - | _ |
| AD2541 M. | Σ̈́ | LENDENTU | Vincent | MCCN | UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1 | DR12 | UMR6517 | CHIMIE | 01/09/07 | 12 | _ | 1 |
| AD364 | Σ | LECUIRE | Vincent | MCCN | UNIVERSITE DE NANCY 1 | DR06 | UMR7039 | ST2I | 01/02/08 | 9 | , | 0.5 |

Concours

Nomination d'ITA en 2008 - Concours internes

Suite aux concours internes d'ingénieurs et de techniciens, ont été nommées en 2008, par décision du directeur général du Centre national de la recherche scientifique, les personnes dont les noms suivent :

| | Nom | Prénom | Date d'effet | Grade |
|----------|----------------------|----------|--------------|-------|
| Technici | en de classe normale | | | |
| Mlle | DUCHESNE | MARJORIE | 01.07.2008 | TCN |

Promotions

Nomination d'ITA en 2007

Sur avis de la commission administrative paritaire et par décision du directeur général du Centre national de la recherche scientifique, ont été nommés au titre de l'année 2007, les ingénieurs, techniciens et administratifs dont les noms suivent :

| | Nom | Prénom | Date d'effet | Grade |
|----------|--|---------------|--------------|-------|
| Ingénieu | rs de recherche de 2 ^{ème} classe | | | |
| М. | ANTENOR HABAZAC | CHRISTIAN | 01.01.2007 | IR2 |
| Mme | BOHELAY | NICOLE | 01.01.2007 | IR2 |
| M. | LEGER | JEAN-MICHEL | 01.01.2007 | IR2 |
| Mlle | PESTY | ARLETTE | 01.01.2007 | IR2 |
| Ingénieu | rs d'études de 2 ^{ème} classe | | | |
| Mme | ARTZ | CHRISTIANE | 01.01.2007 | IE2 |
| М. | DEFOURNEAU | DANIEL | 01.01.2007 | IE2 |
| Mlle | LALLEMAND | ELIETTE | 01.01.2007 | IE2 |
| Mme | LONGEON | ARLETTE | 01.01.2007 | IE2 |
| GRADE A | U CHOIX | | | |
| Ingénieu | rs de recherche de 1 ^{ère} classe | | | |
| М. | BERTHO | GILDAS | 01.01.2007 | IR1 |
| Mme | BOURLET | CAROLINE | 01.01.2007 | IR1 |
| М. | FEDERICI | CHRISTIAN | 01.01.2007 | IR1 |
| Mme | GILLET | MARTINE | 01.01.2007 | IR1 |
| Mlle | HUERTA | MARIE-THERESE | 01.01.2007 | IR1 |
| М. | KYCH | ALEXANDRE | 01.01.2007 | IR1 |
| Mme | VARET-VITU | ANNE | 01.01.2007 | IR1 |
| Ingénieu | rs d'études hors classe | | | |
| Mme | TESTA | NICOLE | 01.01.2007 | IEHC |
| Mme | PIERREFITTE-ROBINE | FREDERIQUE | 01.01.2007 | IEHC |
| Ingénieu | rs d'études de 1 ^{ère} classe | | | |
| М. | CLAVIER | JEAN-PIERRE | 01.01.2007 | IE1C |
| М. | CARANDI | GILLES | 01.01.2007 | IE1C |
| Mlle | MASSON | JOELLE | 01.01.2007 | IE1C |
| М. | JANET | PIERRE | 01.01.2007 | IE1C |
| М. | ROUSSELLE | DOMINIQUE | 01.01.2007 | IE1C |
| М. | UGHETTO MONFRIN | JOEL | 01.01.2007 | IE1C |
| М. | METIVIER | DIDIER | 01.01.2007 | IE1C |
| М. | MENANT | MICHEL | 01.01.2007 | IE1C |
| Mme | DUMONTIER | MARIE-FRANCE | 01.01.2007 | IE1C |
| Mme | BALLINGER | MICHELE | 01.01.2007 | IE1C |
| М. | CABANES | ROBERT | 01.01.2007 | IE1C |
| Mlle | PAYEN | CHANTAL | 01.01.2007 | IE1C |
| Mme | JOUSSEMET | ANITA | 01.07.2007 | IE1C |
| М. | CORDIER | JEAN-PIERRE | 01.01.2007 | IE1C |
| Mlle | BRESEGHELLO | RITA | 01.01.2007 | IE1C |
| М. | TOUCHE | MARC | 01.01.2007 | IE1C |

| | Nom | Prénom | Date d'effet | Grade |
|-----------|--|-----------|--------------|-------|
| М. | MOUNIER KUHN | PIERRE | 01.01.2007 | IE1C |
| Technicie | ens de classe exceptionnelle | | | |
| M. | DESJARDINS | DANIEL | 01.01.2007 | TCE |
| Mme | ROBERT | FRANCOISE | 01.01.2007 | TCE |
| Mme | TITTONI-LURDOS | VERONIQUE | 01.01.2007 | TCE |
| Technicie | ens de classe supérieure | | | |
| Mlle | BRIENT | MARTINE | 01.01.2007 | TCS |
| М. | THEVENOT | OLIVIER | 01.01.2007 | TCS |
| Mme | MATHY-BERNARDON | DOMINIQUE | 01.01.2007 | TCS |
| Mme | ROBIC | HELENE | 01.01.2007 | TCS |
| Mme | GUERNALEC | LAURENCE | 01.01.2007 | TCS |
| M. | THEOLOGIDES | JEAN-PAUL | 01.01.2007 | TCS |
| М. | POT | OLIVIER | 01.01.2007 | TCS |
| М. | LEBLANC | DANIEL | 01.01.2007 | TCS |
| Adjoints | techniques principaux de 1 ^{ère} classe | | | |
| Mlle | DUROYON | LUCETTE | 01.01.2007 | ATP1 |
| SELECTIO | ON PROFESSIONNELLE | | | |
| Ingénieu | rs de recherche hors classe | | | |
| M. | JOLY | PASCAL | 01.01.2007 | IRHC |
| Technicie | ens de classe supérieure | | | |
| Mlle | MARTIN | ELISABETH | 01.01.2007 | TCE |
| | | | | |

Comités, conseils et commissions

Décision n° 080020DR01 du 20 février 2008 relative à la représentativité des organisations syndicales de la délégation Paris A

Délégation Paris A

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 82-447 du 28-05-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; CIR. FP n° 1487 du 18-11-1982 ; DEC. n° 206/83 du 01-09-1983, not. art. 24 ; résultats du 1er et $2^{\rm eme}$ tour des élections aux CAP du CNRS des 22-11-2005 et 11-01-2006.

Art. 1er. - Au titre de l'année 2008, les organisations syndicales les plus représentatives à la délégation régionale lle-de-France Paris A du Centre national de la recherche scientifique sont les suivantes (par ordre alphabétique) :

$Pour \ les \ personnels \ Chercheurs:$

- Syndicat général de l'éducation nationale, section nationale des personnels CNRS et assimilés (SGEN-CFDT Recherche EPST)
- Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU)
- Syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-CGC)
- Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT)
- Syndicat des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs de l'enseignement supérieue et de la recherche (Sup'Recherche-UNSA)

Pour les personnels Ingénieurs, techniciens et administratifs :

- Syndicat général de l'éducation nationale, section nationale des personnels CNRS et assimilés (SGEN-CFDT Recherche EPST)
- Syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-CGC)
- Syndicat national des personnels de recherche et établissement d'enseignement supérieur (SNPREES-FO)
- Syndicat national du personnel technique de l'enseignement supérieur (SNPTES-UNSA)
- Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT)
- Syndicat SUD Recherche EPST

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 20 février 2008.

Pour le directeur général et par délégation : Le délégué régional Paris A, Pour le délégué régional Paris A et par délégation : Le responsable du service du personnel et des ressources humaines, Eric CHAREYRE

Comités, conseils et commissions

Décision n° 080013DR01 du 4 février 2008 portant organisation d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 7130 - Laboratoire d'anthropologie sociale Délégation Paris A

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod.

Art. 1er. - Est approuvée la configuration du conseil de laboratoire de l'UMR n° 7130 - Laboratoire d'anthropologie sociale telle que définie ci-après.

Art. 2. - Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- 2 membres de droit :
- 8 membres élus :
 - 5 pour le collège des chercheurs et enseignants chercheurs ;
 - 3 pour le collège des ITA ;
- 5 membres nommés.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire prendra fin avec le prochain renouvellement du laboratoire à savoir le 31 décembre 2008.

Art. 3. - Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 4 février 2008.

Pour le directeur général et par délégation : L'adjoint au délégué régional Paris A, Alain WEISWALD

Comités, conseils et commissions

Décision n° 080006DR01 du 25 janvier 2008 portant composition et compétence du conseil de laboratoire de l'UMR n° 8596 - Centre Roland Mousnier - Histoire et civilisation

Délégation Paris A

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; D. du 23-12-1970 ; PV élisant M. Jean-Robert PITTE, président de l'Université de Paris 4 ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 030119DAJ du 01-12-2003 ; DEC. n° 05A008DSI du 06-12-2005 ; avenant à l'annexe spécifique du volet recherche du contrat quadriennal de développement.

Art. 1er. - Composition du conseil

Le conseil de laboratoire constitué au sein de l'UMR n° 8596 - Centre Roland Mousnier - Histoire et civilisation, comprend les 18 membres suivants :

- Le directeur de l'unité, le directeur-adjoint, membres de droit;
- 4 membres nommés;

- 12 membres élus répartis comme suit :
 - 6 pour le collège des professeurs et directeurs de recherche.
 - 4 pour le collège des maîtres de conférences et chargés de recherche,
 - 2 pour le collège des ingénieurs et techniciens.

Le nom et les fonctions des personnes nommées et élues au conseil de laboratoire seront affichés dans les locaux de l'unité.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire prendra fin avec le prochain renouvellement de l'unité à savoir le 31 décembre 2009.

Art. 2. - Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au titre III de la décision du 28 octobre 1992.

Art. 3. – La présente décision sera affichée dans les locaux de l'UMR $\rm n^\circ$ 8596 – Centre Roland Mousnier – Histoire et civilisation.

Fait à Paris, le 25 janvier 2008.

Le délégué régional Paris A, Tony ROULOT

Comités, conseils et commissions

Décision n° 080018DR03 du 18 février 2008 fixant la liste des organisations syndicales les plus représentatives pour la délégation Ile-de-France Est pour l'année 2008

Délégation Ile-de-France Est

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 82-447 du 28-05-1982 ; D. du 19-01-2006 ; CIR. FP n° 1487 du 18-11-1982 ; DEC. n° 206/83 du 01-09-1983, not. art. 24 ; résultats du 1er du 2ème tour des élections aux CAP du CNRS des 22-11-2005 et 11-01-2006 ; DEC. n° 080001DRH du 11-02-2008.

Art. 1^{er}. - Au titre de l'année 2008, les organisations syndicales les plus représentatives pour la délégation lle de France Est sont les suivantes (par ordre alphabétique) :

Pour les personnels chercheurs :

- syndicat général de l'éducation nationale section nationale des personnels CNRS et assimilés (SGEN-CEDT Recherche EPST)
- syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU)
- syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-CGC)
- syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT)
- syndicat des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs de l'enseignement supérieur de la recherche (Sup'Recherche-UNSA)

Pour les personnels ingénieurs, techniciens et administratifs :

 syndicat général de l'éducation nationale – section nationale des personnels CNRS et assimilés (SGEN-CFDT Recherche EPST)

- syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-CGC)
- syndicat national des personnels de recherche et établissements d'enseignement supérieur (SNPREES-FO)
- syndicat national du personnel technique de l'enseignement supérieur (SNPTES-UNSA)
- syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT)
- syndicat SUD-Recherche-EPST

Pour les personnels techniciens de physique nucléaire

 syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT).

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Thiais, le 18 février 2008.

Le délégué régional Ile-de-France Est, Brice KERBER

Comités, conseils et commissions

Décision n° 07A236DR04 du 18 février 2008 portant composition, compétence et fonctionnement d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 8620 - Laboratoire de neurobiologie de l'apprentissage, de la mémoire et de la communication (NAMC)

Délégation Ile-de-France Sud

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 070038DAJ du 30-03-2007 ; DEC. n° 070040DAJ du 30-03-2007 mod. ; contrat quadriennal de développement 2006-2009 du 08-11-2006 entre le Ministère chargé de la recherche, le CNRS, et l'Université Paris-Sud 11, approuvant le renouvellement de l'UMR n° 8620.

I - Constitution

Art. 1er. - Il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 8620 - Laboratoire de neurobiologie de l'apprentissage, de la mémoire et de la communication [NAMC].

II - Composition

Art. 2. - Le conseil de laboratoire comprend neuf membres :

- membre de droit : le directeur ;
- membres nommés : 2.

Les membres nommés sont choisis en priorité pour représenter une des équipes au cas où l'élection n'aurait pas assurée cette représentation.

- 3 membres élus du collège des chercheurs et enseiquants-chercheurs;
- 1 membre élu du sous collège des chercheurs non permanents (doctorants et post-doc);
- 2 membres élus du collège IT ou IATOS.

Les noms et les fonctions des personnes nommées et élues au conseil de laboratoire seront affichés dans les locaux de l'unité. La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée à quatre ans. Cette durée peut être exceptionnellement réduite ou prorogée notamment dans le cas où la structure de l'unité est modifiée (renouvellement, restructuration...).

III - Organisation des élections

Art. 3. - Les élections sont organisées dans le délai maximum de trois mois à compter de la date de la décision du directeur général créant et renouvelant et/ou approuvant la création et le renouvellement des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service.

Elles ont lieu au suffrage direct et au scrutin plurinominal à deux tours. Tout électeur est éligible.

Sont électeurs :

a) Les personnels affectés sur un poste permanent attribué au laboratoire, rémunérés par le Centre national de recherche scientifique ou par un autre organisme partenaire du CNRS au titre d'un contrat d'association ou d'unité mixte:

b) Sous réserve d'une ancienneté minimale d'un an dans l'unité considérée, les personnels non permanents participant à l'activité de l'unité et répertoriés dans la base l'abintel

Les électeurs sont répartis en deux collèges, celui des chercheurs et enseignants-chercheurs d'une part et celui des IT ou IATOS d'autre part. Le collège des chercheurs et enseignants-chercheurs est subdivisé en deux sous collèges, l'un d'entre eux comprenant exclusivement les doctorants et post-doctorants, sous réserve d'une ancienneté minimale d'un an dans le laboratoire.

Tout membre du conseil de laboratoire quittant définitivement l'unité où il exerçait ses fonctions cesse de faire partie de ce conseil et doit, selon qu'il en aura été membre élu ou nommé, y être remplacé par voie d'élection ou de nomination.

IV – Compétence

Art. 4. - Le conseil de laboratoire a un rôle consultatif. Il est consulté par le directeur de l'unité sur :

- l'état, le programme, la coordination des recherches, la composition des équipes;
- les moyens budgétaires à demander par l'unité et la répartition de ceux qui sont alloués;
- la politique des contrats de recherche concernant
- la politique de transfert de technologie et la diffusion de l'information scientifique de l'unité;
- la gestion des ressources humaines ;
- la politique de formation par la recherche ;
- les conséquences à tirer de l'avis formulé par la ou les sections du Comité national de la recherche scientifique dont relève l'unité;
- le programme de formation en cours et pour l'année
- toutes mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'unité et susceptibles d'avoir une incidence sur la situation et les conditions de travail du personnel.

Le directeur de l'unité peut en outre consulter le conseil de laboratoire sur toute autre question concernant l'unité

L'avis du conseil de laboratoire est pris avant l'établissement du rapport de stage des personnels recrutés dans les corps d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration de la recherche.

L'avis du conseil de laboratoire est recueilli conjointement par le directeur général du Centre national de la recherche scientifique et la présidente de l'Université en vue de la nomination du directeur de l'unité.

Le conseil de laboratoire reçoit communication :

- du relevé des propositions du comité scientifique telles qu'elles ressortent du procès-verbal du comité à l'exclusion de la relation des débats;
- des documents préparés par le directeur de l'unité à l'intention du comité scientifique.

Lorsque l'unité vient à évaluation par l'AERES, le conseil de laboratoire joint au dossier un rapport pouvant comporter ses observations à l'adresse de l'AERES.

Le conseil de laboratoire est tenu informé par le directeur de l'unité de la politique des établissements partenaires de l'unité et de son incidence sur le développement du laboratoire.

Art. 5. - Le conseil de laboratoire désigne les représentants des personnels qui siègeront au comité scientifique de l'unité.

V - Fonctionnement

Art. 6. - Le conseil de laboratoire est présidé par le directeur de l'unité. Il se réunit au moins trois fois par an. Il est convoqué par son président soit à l'initiative de celuici, soit à la demande du tiers de ses membres.

Le conseil peut entendre, sur invitation de son président, toute personne participant aux travaux de l'unité, ou appelée à titre d'expert sur un point de l'ordre du jour.

Le président arrête l'ordre du jour de chaque séance ; celui-ci comporte toute question, relevant de la compétence du conseil de laboratoire ; inscrite à l'initiative de son président ou demandée par plus d'un tiers des membres de ce conseil. L'ordre du jour est affiché, huit jours avant la réunion, dans les locaux de l'unité.

Le président établit, signe et assure la diffusion d'un relevé de conclusions de chacune des séances.

Un règlement intérieur arrête, en tant que de besoin, les autres règles de fonctionnement.

VI - Publication

La présente décision sera affichée dans les locaux de l'unité et publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 18 février 2008.

Pour le directeur général et par délégation : La déléguée régionale Ile-de-France Sud, Michèle SAUMON

Comités, conseils et commissions

Décision n° 080004DR06 du 26 février 2008 relative à la représentativité des organisations syndicales de la délégation Centre-Est

Délégation Centre-Est

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 82-447 du 28-05-1982 ; D. du 19-01-2006 ; CIR. FP n° 1487 du 18-11-1982 ; DEC. n° 206/83 du 01-09-1983, not. art. 24 ; résultats du 1er et du 2ème tour des élections aux CAP du CNRS des 22-11-2005 et 11-01-2006 ; DEC. n° 080001DRH du 11-02-2008

Art. 1^{er}. - Au titre de l'année 2008, les organisations syndicales les plus représentatives au sein de la délégation Centre Est sont les suivantes (par ordre alphabétique) :

Pour les chercheurs

- Syndicat général de l'éducation nationale section nationale des personnels CNRS et assimilés (SGEN-CFDT)
- Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU)
- Syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-CGC)
- Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT)
- Syndicat des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (Sup'Recherche-UNSA)

Pour les personnels Ingénieurs, techniciens et administratifs

- Syndicat général de l'éducation nationale section nationale des personnels CNRS et assimilés (SGEN-CENT)
- Syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-CGC)
- Syndicat national des personnels de recherche et établissements d'enseignement supérieur (SNPREES-FO)
- Syndicat national du personnel technique de l'enseignement supérieur (SNPTES-UNSA)
- Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT)
- Syndicat SUD-Recherche-EPST

Pour les personnels Techniciens de physique nucléaire

 Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT)

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Vandoeuvre, le 26 février 2008.

Le délégué régional Centre-Est, Michel RETOURNA

Comités, conseils et commissions

Décision n° 080077DR08 du 18 février 2008 portant composition de la commission régionale de formation permanente de la délégation Centre-Poitou-Charentes

Délégation Centre-Poitou-Charentes

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; CIR. n° 156/84 du 06-09-1984 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 040115DAJ du 08-12-2004 mod. ; DEC. n° 040141DAJ du 31-12-2004 ; DEC. n° 060043DAJ du 19-01-2006 mod.

Art. 1^{er}. - La commission régionale de formation permanente de la délégation Centre-Poitou-Charentes est composée comme suit :

A - Présidente

- Mme Josette ROGER, déléguée régionale

B - Membres nommés

- M. Iskender GOKALP, Institut de combution, aérothermique, réactivité et environnement – UPR n° 3021, Orléans
- M. Dominique MASSIOT, Conditions extrêmes et matériaux : haute température et irradiation – UPR n° 3079, Orléans
- M. Jean-Claude MAURIZOT, Centre de biophysique moléculaire – UPR n° 4301, Orléans
- M. Frédéric PAILLOUX, Laboratoire de métallurgie physique – UMR n° 6630, Poitiers
- M. David CLARYS, Centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage – UMR n° 6234, Poitiers-Tours
- M. Vincent BRETAGNOLLE, Centre d'études biologiques de Chizé UPR n° 1934, Chizé
- Mme Patricia VOLLAND-NAIL, Physiologie de la reproduction et des comportements – UMR n° 6175, Tours. Suppléante: Mme Danièle KLETT, Physiologie de la reproduction et des comportements – UMR n° 6175, Tours.

C - Représentants des organisations syndicales

- SNCS-FSU
 - Mme Agnès DELMAS, Centre de biophysique moléculaire – UPR n° 4301, Orléans
 - Suppléant: M. Patrick SIMON, Conditions extrêmes et matériaux: haute température et irradiation UPR n° 3079, Orléans
- SGEN-CFDT
- M. Yvan STROPPA, Laboratoire d'économie d'Orléans UMR n° 6221, Orléans
- Suppléant: M. Thierry CANTALUPO, Centre de biophysique moléculaire – UPR n° 4301, Orléans
- SNTRS-CGT
 - M. Abdelmalek ZIADI, Transgénèse et archivage d'animaux modèles – UPS n° 44, Orléans
 - Suppléant: M. Alain DUFOUR, Transgénèse et archivage d'animaux modèles – UPS n° 44, Orléans

- SNPTES-UNSA

 M. Carlos DEL CUETO, Centre d'études sur la coopération juridique internationale – UMR n° 6224, Poitiers

D - Invités permanents

- Mme Rose-Marie CIROTTEAU, Chef du service des ressources humaines
- Mme Pascale LETOURNEUX, Conseillère formation
- Mmes Jeanine DAUBIN et Corinne REGNAULD Corinne, Bureau formation
- M. Olivier FORGET, Responsable formation de l'Université de Poitiers

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Orléans, le 19 février 2008.

La déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes, Josette ROGER

Comités, conseils et commissions

Décision n° 080078DR08 du 20 février 2008 portant composition de la coordination régionale de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Centre-Poitou-Charentes

Délégation Centre-Poitou-Charentes

Vu L. n° 78-17 du 06-01-1978 mod.; L. n° 2004-575 du 21-06-2004; D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod.; D. du 19-01-2006; DEC. n° 040115DAJ du 08-12-2004 mod.; DEC. n° 060325DAJ du 11-12-2006; DEC. n° 070007DAJ du 18-01-2007; document d'orientation et de cadrage de la PSSI du 15-11-2006; DEC. n° 080072DR08; avis des directeurs des structures opérationnelles de recherche concernés; avis du chargé de mission SSI du CNRS; avis du FSD du CNRS.

Art. 1^{er}. - La coordination régionale de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Centre-Poitou-Charentes est constituée comme suit :

- Coordinateur régional : M. Hervé CHAUDRET
- 4 membres experts de la coordination :
 - M. Charles GAMBS, Technicien
 - M. Xavier LAURE, Ingénieur d'études
 - M. François MAGRANGEAS, Assistant ingénieur
 - M. François VIVET, Ingénieur d'études

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Orléans, le 21 février 2008.

Pour le directeur général et par délégation : La déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes, Josette ROGER

Comités, conseils et commissions

Décision n° 081445DR12 du 15 janvier 2008 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6110 - Laboratoire d'astrophysique de Marseille Délégation Provence

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod.

Art. 1er. - Il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6110 - Laboratoire d'astrophysique de Marseille

Art. 2. - Le conseil de laboratoire du LAM comprend 18 membres :

- le directeur de l'unité ;
- les 2 directeurs adjoints ;
- 11 membres élus (5 ITA/IATOS + 4 chercheurs + 1 doctorant + 1 postdoc);
- 4 membres nommés par le directeur, (2 ITA/IATOS + 2 chercheurs).

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée à 4 ans. Cette durée peut être, exceptionnellement, réduite à 2 ans ou prorogée, notamment dans le cas où la structure de l'unité est modifiée (renouvellement, restructuration).

Art. 3. - Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Marseille, le 15 janvier 2008.

Pour le directeur général et par délégation : Le délégué régional Provence, Pierre DOUCELANCE

Comités, conseils et commissions

Décision n° 080003DR14 du 15 février 2008 relative à la composition de la commission régionale de formation permanente (CRFP) de la délégation Midi-Pyrénées

Délégation Midi-Pyrénées

Vu DEC. n° 900203DGRH du 12-07-1990 ; avis du CTP des personnels du CNRS.

Art. 1er. – Sont désignés par département scientifique, pour représenter l'administration à la commission régionale de formation permanente (CRFP) en Midi-Pyrénées, les membres titulaires suivants :

- La déléguée régionale et présidente : Mme Armelle BARELLI
- Mme Brigitte CROUAU-ROY, directrice de l'UMR n° 5174 - Evolution et diversité biologique (EDB)
- Mme Sylvie ROQUES, directrice de l'UMR n° 5572 -Laboratoire d'astrophysique de Toulouse et Tarbes (LATT)

- Mme Michèle FERRER, directrice de l'UMR n° 5099 -Laboratoire de biologie moléculaire des eucaryotes (LBME)
- M. Fernand SPIEGELMAN, directeur de l'UMR n° 5626 - Laboratoire de chimie et physique quantique (LCPQ)
- M. Michel BARBAZA, directeur de l'UMR n° 5608 -Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés (TRACES)
- M. Jacques MAGNAUDET, directeur de l'UMR n° 5502 - Institut de mécanique des fluides de Toulouse (IMFT)

Art. 2. - Sont désignés par département scientifique, pour représenter l'administration à la commission régionale de formation permanente (CRFP) en Midi-Pyrénées, les membres suppléants suivants :

- Le responsable du service des ressources humaines : Mme Maïté ARMENGAUD
- Mme Louise TRAVE-MASSUYES, directrice de recherche à l'UPR n° 8001 – Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes (LAAS)
- Mme Marie-Christine JAILLET, directrice de l'UMR n° 5193 - Laboratoire interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST), remplacera M. Jean-Marie PAILLER en fin d'année
- M. Jean-Marie PAILLER, professeur à l'UMR n° 5608 - Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés (TRACES)
- M. Eric CHAUVET, directeur de l'UMR n° 5245 -Laboratoire d'écologie fonctionnelle (ECOLAB)
- M. Bernard DUPRE, directeur de l'UMS n° 831 -Observatoire Midi-Pyrénées (OMP)
- M. José Antoine BACEIREDO, directeur de l'UMR n° 5069 - Laboratoire hétérochimie fondamentale et appliquée (LHFA)
- M. Marc MOREAU, directeur de recherche à l'UMR n° 5547 - Centre de biologie du développement (CRD)

Art. 3. – Sont désignés pour représenter le personnel à la commission régionale de formation permanente (CRFP) en Midi-Pyrénées, les membres titulaires suivants :

1 - SGEN CNRS - CFDT

Mme Martine KNIBIELER, ingénieure de recherche à l'UMR n° 2587 - Centre de recherche en pharmacologie - santé (CRPS)

2 - SNPTES

M. Alain CASTILLO, technicien à l'UMR n° 5563 - Laboratoire des mécanismes et transferts en géologie (LMTG)

3 - SNTRS-CGT

M. Fabrice CANDAU-POUCHET, technicien à l'UPR n° 8241 - Laboratoire de chimie de coordination (LCC)

4 - SNCS-FSU

M. Christophe MONNIN, directeur de recherche à l'UMR n° 5563 - Laboratoire des mécanismes et transferts en géologie (LMTG)

5 - SUD-RECHERCHE EPST

M. Fabrice GANGNERON, assistant ingénieur à l'UMR n° 5560 - Laboratoire d'aérologie (LA)

Art. 4. - Sont désignés pour représenter le personnel à la commission régionale de formation permanente (CRFP) en Midi-Pyrénées, les membres suppléants suivants :

1 - SGEN CNRS - CFDT

Mme Claire MILLOT, ingénieure d'études à l'UMR n° 5089 - Institut de pharmacologie et de biologie structurale (IPBS)

2 - SNPTES

Mme Christine REY-ROUCH, assistante ingénieure à l'UMR n° 5503 - Laboratoire de génie chimique (LGC)

3 - SNTRS-CGT

Mme Marie-Paule CANCE, technicienne à l'UMR n° 5174 - Evolution et diversité biologique (EDB)

4 - SNSC-FSU

M. Guillaume STAHL, chargé de recherche à l'UMR n° 5099 - Laboratoire de biologie moléculaire des eucaryotes (LBME)

5 - SUD RECHERCHE EPST

M. Stéphane MARTIN, ingénieur d'études à l'UMR n° 5213 - Laboratoire Plasma et conversion d'énergie (LAPLACE)

Art. 5. - La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Toulouse, le 22 février 2008.

La déléguée régionale Midi-Pyrénées, Armelle BARELLI

Comités, conseils et commissions

Décision n° 080080DR17 du 11 février 2008 de nomination des membres du comité spécial d'hygiène et de sécurité de la délégation Bretagne et Pays de Loire Délégation Bretagne et Pays de Loire

Vu D. n° 82-453 du 28-05-1982 mod.; D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 14; D. du 01-08-2003; DEC. n° 953152SJUR du 30-11-1995 mod.; DEC. n° 060017DRH du 15-02-2006; DEC. n° 040074DAJ du 30-09-2004; INS. n° 030039IGHS du 24-06-2003.

Art. 1er. - Il est créé dans la délégation Bretagne - Pays de la Loire un comité spécial d'hygiène et de sécurité (C.S.H.S.) chargé d'assister le comité technique paritaire placé auprès du directeur général du CNRS.

Art. 2. - La composition de ce comité est fixée comme suit :

Représentants de l'administration, nommés par le délégué régional

Membres titulaires :

M. Patrick SAUBOST Délégué régional, Président M. Lancelot NAIGEON

Ingénieur régional d'hygiène et de sécurité

M. Jean-Yves SAILLARD

Directeur de l'UMR n° 6226 (Sciences chimiques de Rennes)

M. Jacques MARTINO

Directeur de l'UMR n° 6457 (Subatech, Nantes)

M. Laurent FONTAINE

Directeur de l'UMR n° 6011 (Unité de chimie organique moléculaire et macromoléculaire, Le Mans)

Membres suppléants :

M. Claude ROY

Directeur de l'UMR n $^{\circ}$ 6523 (Laboratoire de physique des océans. Brest)

Mme Catherine BOYEN

Directrice de l'UMR n° 7139 (Végétaux marins et biomolécules, Roscoff)

M. Philippe PIERRE

Directeur de l'UMR n° 6262 (Institut de l'Ouest : droit et Europe, Rennes)

Mme Martine HAUSBERGER

Directrice de l'UMR n° 6552 (Ethologie animale et humaine, Rennes)

M. lans SIMS

Directeur adjoint de l'UMR n° 6251 (Institut de physique de Rennes)

Représentants du personnel, nommés par les organisations syndicales représentatives

Pour le SGEN-CFDT

Membres titulaires :

M. Jean-Michel KERBAOL

UMR n° 6521 (Chimie, électrochimie moléculaires et chimie analytique, Brest)

M. François QUENTEL

UMR n° 6521 (Chimie, électrochimie moléculaires et chimie analytique, Brest)

Membre suppléant :

Pas de membre suppléant

Pour le SNTRS-CGT

Membres titulaires :

Mme Catherine JOUITTEAU

UMR n $^{\circ}$ 6230 (Chimie et interdisciplinarité : synthèse, analyse, modélisation, Nantes)

Mme Françoise HENNION

UMR n° 6553 (Ecosystèmes, biodiversité, évolution, Rennes)

Membres suppléants :

Mme Lise CARON

U n° 533 (INSERM, Nantes)

M. Eric MACE

UMR n° 7144 (Adaptation et diversité en milieu marin, Roscoff)

Pour Sud Recherche

Membre titulaire :

Mme Agnès MEREAU

UMR n° 6061 (Institut de génétique et développement de Rennes)

Membre suppléant :

M. Gurvan CAROU

FR n° 2424 (Station biologique de Roscoff)

Pour le SNCS-FSU

Membres titulaires :

Mme Corinne LAGROST

UMR n° 6226 (Sciences chimiques de Rennes)

M. Pascal MORIN

UMR n° 7144 (Adaptation et diversité en milieu marin, Roscoff)

Membre suppléant :

M. Laurent CORCOS

U n° 613 (INSERM, Brest)

Membres de droit

Le médecin de prévention animateur régional Docteur Jeannie TREPOS (Rennes)

- Art. 3. Les membres suppléants peuvent assister aux séances du comité mais ne peuvent prendre part aux votes de celui-ci qu'en remplacement des membres titulaires.
- Art. 4. Les fonctionnaires chargés de la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité ayant compétence pour le CNRS sont invités aux réunions du CSHS
- Art. 5. Le Président peut inviter, à titre d'expert, un représentant qualifié de chaque établissement partenaire institutionnel de la délégation Bretagne Pays de la Loire ou toute personne qu'il jugera utile de faire participer aux débats.
- Art. 6. Le mandat des membres du comité prend effet à compter de la date de signature de la présente décision.
- Art. 7. La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Rennes, le 11 février 2008.

Le délégué régional Bretagne et Pays de Loire, Patrick SAUBOST

Comités, conseils et commissions

Décision n° 080001DR20 du 19 février 2008 relative au conseil de laboratoire de l'UMR n° 6039 - Bases, corpus, langage

Délégation Côte d'Azur

Vu D. n° 82-993 du 21-11-1982 mod., not. art. 3 ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 070109DAJ du 27-07-2007 ; DEC. n° 070110DAJ du 27-08-2007 ; courrier du directeur de l'UMR du 17-12-2007.

Art. 1er. - La composition du conseil de laboratoire de l'UMR n° 6039 - Bases, corpus, langage est modifiée comme suit :

Le conseil de laboratoire comprend 8 membres (au lieu de 12) :

- le directeur de l'unité
- 5 membres élus : 3 chercheurs ou enseignantschercheurs (collège A1), 1 étudiant ou post-doc ou ATER (collège A2), 1 ITA (collège B).
- 2 membres nommés : 2 chercheurs ou enseignantschercheurs (collège A1).

Chacun des membres du conseil a un suppléant. Les suppléants des membres élus sont identifiés lors du dépôt des candidatures. Les suppléants des membres nommés sont nommés par le directeur.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée à 4 ans¹.

- Art. 2. Les membres appartiennent à deux collèges : A) les chercheurs ou enseignants-chercheurs, B) les ITA. Le collège des chercheurs ou enseignants-chercheurs est composé de deux sous-collèges : A1) les personnels permanents, A2) les personnels non-permanents (étudiants, post-docs, ATER).
- Art. 3. Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.
- Art. 4. La présente décision sera publiée au *Bulletin* officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Sophia-Antipolis, le 19 février 2008.

Pour le directeur général et par délégation : La déléguée régionale Côte d'Azur, Marie-Florence GRENIER-LOUSTALOT

 $^{^{\}rm 1}$ 4 ans en général. Exceptionnellement 2 ans. Ces durées peuvent être réduites ou prorogées, notamment dans le cas où la structure de l'unité est modifiée.

Nominations

Administration centrale

MPPU

M. BERTRAND FOURCADE

DEC. n° 080002SPHM du 13-02-2008 M. Bertrand FOURCADE, professeur des universités de 1^{ère} classe à l'Université Joseph Fourier, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Mathématiques, physique, planète et univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission a pour objet le suivi des interfaces entre la physique et la biologie.

Pour l'exercice de cette mission M. Bertrand FOURCADE demeure affecté à l'UMR n° 5819 - Structures et propriétés d'architectures moléculaires à Grenoble.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, M. Bertrand FOUR-CADE percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifiquel.

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Alpes. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

M. JEAN-PIERRE ROZELOT

DEC. n° 080003SPHM du 13-02-2008 M. Jean-Pierre ROZELOT, astronome de 1ère classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Mathématiques, physique, planète et univers du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission a pour objet les actions de formation permanente.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Pierre ROZELOT demeure affecté à l'UMR n° 6525 - Laboratoire Hyppolite Fizeau à Nice

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

MPPU

M. DIDIER STIEVENARD

DEC. n° 080004SPHM du 13-02-2008 M. Didier STIEVENARD, directeur de recherche CNRS de 1ère classe est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Mathématiques, physique, planète et univers, du 1^{er} janvier 2008 au 31 mars 2008. Sa mission a pour objet le suivi des semi-conducteurs et des nanosciences.

Pour l'exercice de cette mission, M. Didier STIEVENARD demeure affecté à l' UMR n° 8520 - Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie à Lille.

Du 1er janvier 2008 au 31 mars 2008, M. Didier STIEVENARD percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scien-

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Nord, Pas de Calais et Picardie. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Chimie

MME BRIGITTE DIERS

DEC. n° 070030SCHI du 14-02-2008 Mme Brigitte DIERS, ingénieure de recherche hors classe, est nommée chargée de mission Hygiène-sécurité et information scientifique et technique auprès du directeur général pour le département Chimie, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009. Pour l'exercice de cette mission, Mme Brigitte DIERS demeure affectée à l'UPS n° 831 - Laboratoire du risque chimique à Gif sur Yvette.

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009, Mme Brigitte DIERS percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scien-

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Ile de France Sud.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Chimie

M. CHRISTOPHE CARTIER DIT MOULIN

DEC. n° 070031SCHI du 14-02-2008 M. Christophe CARTIER dit MOULIN, directeur de recherche de 2e classe, est nommé chargé de mission pour la communication scientifique auprès du directeur général pour le département Chimie, du 1er janvier 2008 au 31 décembre

Pour l'exercice de cette mission, M. Christophe CARTIER dit MOULIN demeure affecté à l'UMR n $^\circ$ 7071 - Laboratoire de chimie inorganique et matériaux moléculaires.

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009, M. Christophe CAR-TIER dit MOULIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Paris B.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Chimie

M. JEAN-MARC PARIS

DEC. n° 070032SCHI du 14-02-2008

M. Jean-Marc PARIS, docteur ingénieur est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour la chimie du vivant et pour le vivant au sein du département Chimie du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Chimie

M. CLAUDE POUCHAN

DEC. n° 070033SCHI du 14-02-2008

M. Claude POUCHAN, professeur des universités hors classe, est nommé chargé de mission pour la chimie théorique, chimie physique et chimie analytique auprès du directeur général pour le département Chimie, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009.

Pour l'exercice de cette mission, M. Claude POUCHAN demeure affecté à l'UMR n° 5254 - Institut pluridisciplinaire de recherche sur l'environnement et les matériaux.

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009, M. Claude POU-CHAN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Aquitaine-Limousin.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Chimie

M. JEAN-ANTOINE RODRIGUEZ

DEC. n° 070034SCHII du 14-02-2008

M. Jean-Antoine RODRIGUEZ, professeur des universités, est nommé chargé de mission pour la chimie organique de synthèse auprès du directeur général pour le département Chimie, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Antoine Rodriguez demeure affecté à l'UMR n° 6178 - Laboratoire synthèse, modèles, implications biologiques.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, M. Jean-Antoine RODRIGUEZ percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Provence et Corse.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

SHS

MME GRACIELA SCHNEIER-MADANES

DEC. n° 080002SCHS du 13-02-2008 Mme Graciela SCHNEIER-MADANES, directrice de recherche de 2ème classe, est nommée chargée de mission auprès du directeur général pour le département Sciences humaines et sociales, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission a pour objet la coopération internationale avec les Amériques. Pour l'exercice de cette mission, Mme Graciela SCHNEIER-MADANES demeure affectée à l'UMR n° 7169 - Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine (CRE-DAL), Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, 28, rue Saint-

Guillaume – 75007 Paris. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

SHS

M. CHRISTOPHE GODDARD

DEC. n° 080003SCHS du 13-02-2008 M. Christophe GODDARD, maître de conférences, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences humaines et sociales, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission a pour objet les Écoles, Instituts

et Centres Français à l'étranger. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

SHS

MME MONIQUE BIGOTEAU

DEC. n° 080004SCHS du 13-02-2008

Mme Monique BIGOTEAU, ingénieure de recherche de lère classe, est nommée chargée de mission auprès du directeur général pour le département Sciences humaines et sociales, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission a pour objet la communication scientifique et la politique de formation du département SHS.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Monique BIGOTEAU demeure affectée à l'UMR n° 6590 - Espaces et Sociétés (ESO), Université de Nantes, Cestan - Château du Tertre, BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

FDD

MME MARIE-LOUISE CARIOU

DEC. n° 080001EDD du 13-02-2008

Mme Marie-Louise CARIOU, directrice de recherche de $1^{\rm ère}$ classe, est nommée chargée de mission auprès du directeur général.

Mme Marie-Louise CARIOU sera chargée d'appuyer le directeur scientifique adjoint du département Environnement et développement durable « Biodiversité, écologie, évolution, paléontologie » dans les domaines de l'évolution du génome, de la génétique des populations et polymorphisme moléculaire et de la diversité et systématique moléculaire. Elle devra également le seconder dans le suivi des unités dont les travaux de recherche concernent l'évolution et la génétique des populations, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009. Pour l'exercice de cette mission, Mme Marie-Louise CARIOU demeure affectée à l'UPR n° 9034 - Evolution, génomes et spéciation – CNRS – Bâtiment 13, avenue de la Terrasse

91198 GIF sur YVETTE Cedex. Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, Mme Marie-Louise CARIOU percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant des chargé de mission au Centre national de la recherche scientifique]. La dépense sera imputée sur le compte 6464 – section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation régionale 04 Ile-de-France Sud.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

EDD

M. YVAN LAGADEUC

DEC. n° 080002EDD du 13-02-2008 M. Yvan LAGADEUC, professeur des universités, est nommé chargé de mission auprès du directeur général. Sa mission est d'assurer le suivi des unités du portefeuille 3D-7C du directeur scientifique adjoint « Environnement sur les surfaces continentales et leurs interfaces » (département scientifique Environnement et développement durable du CNRS), le suivi de la section 20 du Comité national. Il sera responsable du suivi des zones ateliers auprès du directeur scientifique du département Environnement et développement durable, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009.

Pour l'exercice de cette mission, M. Yvan LAGADEUC demeure affecté à l'UMR n° 6553 - Ecosystèmes, biodiversité, évolution (ECOBIO) - Université de Rennes 1 - Bâtiment 14B, Campus de Beaulieu - 35042 Rennes cedex.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

EDD

M. MARC TROUSSELLIER

DEC. n° 080003EDD du 13-02-2008 M. Marc TROUSSELLIER, directeur de recherche de 2ème classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général. Sa mission est d'assurer le suivi des aspects marins et le chantier Méditerranée, au titre du département Environnement et développement durable, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009.

Pour l'exercice de cette mission, M. Marc TROUSSELLIER demeure affecté à l'UMR n° 5119 - Ecosystèmes lagunaires - Université sciences et techniques du Languedoc - Montpellier 2, Bat. 24, CC 093, Place Eugène Bataillon, 34095 Montpellier Cedex 5

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ST2

M. JEAN-PIERRE AMIRAULT

DEC. n° 080006SING du 13-02-2008 M. Jean-Pierre AMIRAULT, ingénieur d'études hors classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Sa mission a pour objet la prospective de l'emploi.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Pierre AMIRAULT demeure affecté au laboratoire de mécanique et physique des matériaux - UMR n° 6617 - ENSMA - Poitiers.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Jean-Pierre AMI-RAULT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Centre-Poitou-Charentes.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ST2I

M. SERGE DULUCQ

DEC. n° 080007SING du 13-02-2008

M. Serge DULUCQ, professeur des universités, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Sa mission a pour objet le suivi des laboratoires et actions liés à l'informatique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Serge DULUCQ demeure affecté au Laboratoire bordelais de recherche informatique - LABRI - UMR n° 5800 – Talence.

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Serge DULUCQ percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scien-

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Aquitaine-Limousin. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ST2I

M. MICHEL DE MATHELIN

DEC. n° 080008SING du 13-02-2008 M. Michel de MATHELIN, professeur des universités, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission a pour objet le suivi des laboratoires et actions liés à la robotique et à l'automatique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Michel de MATHELIN demeure affecté au Laboratoire des sciences de l'image, de l'informatique et de la télédétection - L.S.I.I.T - UMR n° 7005 -Strasbourg.

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Michel de MATHELIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Alsace. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ST2I

M. ERIC MOULINES

DEC. n° 080009SING du 13-02-2008 M. Eric MOULINES, professeur à l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Sa mission a pour objet le suivi des laboratoires et actions liés au traitement du signal et à l'image.

Pour l'exercice de cette mission, M. Eric MOULINES demeure affecté au Laboratoire traitement et communication de l'information - LTCI - UMR n° 5141 - Paris.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Eric MOULINES percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scien-

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Paris A.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

M. MICHEL RENOVELL

DEC. n° 080010SING du 13-02-2008 M. Michel RENOVELL, directeur de recherche 2ème classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission a pour objet le suivi des actions menées dans le cadre des relations européennes; il est aussi chargé des activités transversales sections 07 et 08 du Comité National. Pour l'exercice de cette mission, M. Michel RENOVELL demeure affecté au Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier - LIRMM - UMR n° 5506.

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Michel RENO-VELL percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Langueroc-Roussillon.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

MME PASCALE HENNEQUIN

DEC. n° 080011SING du 13-02-2008 Mme Pascale HENNEQUIN, chargée de recherche 1ère classe. est nommée chargée de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information l'ingénierie (ST2I) Du 1^{er} janvier 2008 31 décembre 2008.

Sa mission a pour objet le suivi du programme ITER.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Pascale HENNEQUIN demeure affectée au Laboratoire de physique et technologie des plasmas - UMR n° 7648 - Palaiseau.

janvier 2008 au 31 décembre 2008, Mme Pascale HEN-NEQUIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifiquel

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation lle de France Ouest et Nord.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

MME FRANÇOISE LOZES-DUPUY

DEC. n° 080012SING du 13-02-2008 Mme Françoise LOZES-DUPUY, directrice de recherche 2ème classe, est nommée chargée de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) du 1er janvier 2008 au

31 décembre 2008. Sa mission a pour objet le suivi des activités en optique et photonique.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Françoise LOZES-DUPUY demeure affectée au Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes - LAAS - UPR n° 8001 - Toulouse.

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, Mme Françoise LOZES-DUPUY percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre [2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

M. JEAN-MICHEL MULLER

DEC. n° 080013SING du 13-02-2008

M. Jean-Michel MULLER, directeur de recherche 2ème classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information de l'ingénierie (ST2I) du 1^{er} janvier 2008 31 décembre 2008.

Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de l'informatique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Michel MULLER demeure affecté au Laboratoire d'informatique du parallélisme (LIP) – UMR n° 5668 - Lyon.

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Jean-Michel MULLER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Rhône-Auvergne.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ST2I

M. DOMINIQUE LEGUILLON

DEC. n° 080014SING du 13-02-2008

M. Dominique LEGUILLON, directeur de recherche 1ère classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Sa mission a pour objet le suivi des activités en ingénierie des matériaux et des structures, en mécanique des solides et en acoustique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Dominique LEGUILLON demeure affecté au Laboratoire de modélisation en mécanique - UMR n° 7607 - Paris.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Dominique

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Dominique LEGUILLON percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Paris B.

Signé: Arnold MIGUS, directeur général

ST2I

M. ANTOINE ROUSSEAU

M. Antoine ROUSSEAU, chargé de recherche 1ère classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Sa mission a pour objet le suivi des activités dans le domaine des plasmas et procédés plasmas.

Pour l'exercice de cette mission, M. Antoine ROUSSEAU demeure affecté au Laboratoire de physique et technologie des plasmas – UMR n° 7648 – Palaiseau.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Antoine ROUS-SEAU percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Ile de France Ouest et Nord. Signé: Arnold MIGUS, directeur général

ST2I

M. DIDIER THERON

DEC. n° 080016SING du 13-02-2008

M. Didier THERON, directeur de recherche 2ème classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Sa mission a pour objet le suivi des activités dans le domaine de la microélectronique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Didier THERON demeure affecté à l'Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie (IEMN) - UMR n° 8520 - VILLENEUVE D'ASCO

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Didier THERON percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ST2I

M. Luc DARRASSE

DEC. n° 080017SING du 13-02-2008

M. Luc DARRASSE, directeur de recherche 2ème classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de la section 30 - Thérapeutique, médicaments et bio-ingénierie : concepts et moyens - du Comité National.

Pour l'exercice de cette mission, M. Luc DARRASSE demeure affecté à l'unité de recherche en résonance magnétique médicale (U2R2M) - UMR n° 8081 – Le Kremlin Bicêtre.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Luc DARRASSE percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Ile de France Sud.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ST2

M. JEAN-MARC BLONDY

DEC. n° 080018SING du 13-02-2008

M. Jean-Marc BLONDY, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission a pour objet le suivi de la formation permanente du

Sa mission a pour objet le suivi de la formation permanente du département ST2I.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Marc BLONDY demeure affecté au Laboratoire X-LIM – UMR n° 6172 – Limoges.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Jean-Marc BLONDY percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Aquitaine-Limousin.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ST2I

MME VALÉRIE BERTHÉ

DEC. n° 080019SING du 13-02-2008

Mme Valérie BERTHÉ, directrice de recherche 2ème classe, est nommée chargée de mission auprès du directeur général du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) et le département Mathématique, physique, planète et univers (MPPU).

Sa mission a pour objet le suivi des actions développées à l'interface Mathématiques/Informatique. Pour l'exercice de cette mission, Mme Valérie BERTHÉ

Pour l'exercice de cette mission, Mme Valérie BERTHE demeure affectée au Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier – UMR n° 5506.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, Mme Valérie BER-THÉ percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Languedoc-Roussillon.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ST2I

M. HIROYUKI FUJITA

DEC. n° 080020SING du 13-02-2008

M. Hiroyuki FUJITA, directeur du Center for international research on microMechatronics, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I) du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Sa mission est d'assurer la mise en place et le suivi de projets avec le Japon.

Pour l'exercice de cette mission, M. Hiroyuki FUJITA demeure affecté à l'Institute of industrial science - The University of Tokyo.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Hiroyuki FUJITA percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Paris A.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ST2I

M. ROGELIO LOZANO-LEAL

DEC. n° 080021SING du 13-02-2008 M. Rogelio LOZANO-LEAL, directeur de recherche 1ère classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information l'ingénierie (ST2I) du 1^{er} janvier 2008 31 décembre 2008.

Sa mission a pour objet le suivi des actions menées dans le cadre des relations internationales.

Pour l'exercice de cette mission, M. Rogelio LOZANO-LEAL demeure affecté au laboratoire Heuristique et diagnostic des systèmes complexes – HEUDIASYC - UMR n° 6599 - Compiè-

gne. Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Rogelio LOZANO-LEAL percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Nord-Pas de Calais et Picardie. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

IN2P3

M. CLAUDE COLLEDANI

DEC. n° 080005INPN du 13-02-2008

M. Claude COLLEDANI, ingénieur d'études de 1ère classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, pour le domaine IAO - CAO électronique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Claude COLLEDANI demeure affecté à l'Institut pluridisciplinaire Hubert Curien à Strasbourg (UMR n° 7178).

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Claude COLLE-DANI percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant la rémunération des chargés de mission à temps partiel au centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 – nature NA du budget du centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Alsace.

Signé: Arnold MIGUS, directeur général

IN2P3

M. CRISTINEL DIACONU

DEC. n° 080006INPN du 13-02-2008

M. Cristinel DIACONU, chargé de recherche de 1ère classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, pour le domaine informatique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Cristinel DIACONU demeure affecté au centre de physique des particules de Marseille (UMR n° 6550).

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Cristinel DIACO-NU percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant la rémunération des chargés de mission à temps partiel au centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - nature NA du budget du centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Paris A.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

IN2P3

M. VINCENT BONINCHI

DEC_n° 080007INPN du 13-02-2008

M. Vincent BONINCHI, ingénieur de physique nucléaire de 1^{ère} classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, pour le domaine IAO - CAO MECANIQUE. Pour l'exercice de cette mission, M. Vincent BONINCHI demeure affecté à l' IN2P3, 3 rue Michel Ange, 75794 Paris

cedex 16

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Vincent BONIN-CHI percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant la rémunération des chargés de mission à temps partiel au centre national de la recherche scientifiquel.

La dépense sera imputée sur le compte 6464 – nature NA du budget du centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Paris Michel Ange.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. DANIEL GUEDALIA

DEC. n° 080001INSU du 13-02-2008

M. Daniel GUEDALIA, directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer le suivi du comité scientifique de l'INSU, des services d'observation, du CNAP et des OSU.

Pour l'exercice de cette mission, M. Daniel GUEDALIA demeure affecté au sein du Laboratoire d'aérologie (UMR n° 5560) Université Paul Sabatier (Toulouse III), 14 avenue Edouard Belin 31400 Toulouse.

A compter du 1^{er} janvier 2008 et jusqu'au 31 décembre 2008, M. Daniel GUEDALIA percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. JEAN-PIERRE ROZELOT

DEC. n° 080002INSU du 13-02-2008

M. Jean-Pierre ROZELOT, astronome, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008 en charge d'assurer le suivi des sessions de formations spécifiques.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Pierre ROZELOT demeure affecté à l'Observatoire de la Côte d'Azur - Boulevard de l'Observatoire 06304 Nice.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Jean-Pierre ROZELOT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation de la Cote d'Azur.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. MICHEL ARMENGAUD

DEC. n° 080003INSU du 14-02-2008

M. Michel ARMENGAUD, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 15 octobre 2007 au 31 décembre 2008 en charge de la restructuration des unités.

Pour l'exercice de cette mission, M. Michel ARMENGAUD demeure affecté au Centre d'étude spatiale des rayonnements (CESR – UMR n° 5187), Université Paul Sabatier 9 Avenue du Colonel Roche à Toulouse.

Du 15 octobre 2007 au 31 décembre 2008, M. Michel ARMEN-GAUD percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. EUSTRATIOS MANOUSSIS

DEC. n° 080004INSU du 13-02-2008

M. Eustratios MANOUSSIS, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008 en charge d'assurer le suivi des commissions ad hoc informatiques, et des comités de programmes en calcul intensif et parallèle (IDRIS, CINES).

Pour l'exercice de cette mission, M. Eustratios MANOUSSIS demeure affecté au Laboratoire de tectonique (UMR n° 7072) Université Pierre et Marie Curie (Paris VI), Tour 26, 4 place Jussieu, 75 252 Paris cedex 05.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Eustratios MANOUSSIS percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Paris B.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. FRANÇOIS PAJOT

DEC. n° 080005INSU du 13-02-2008 M. François PAJOT, directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer le suivi des programmes Physique Chimie du Millieu Interstellaire (PCMI) et Physique Stellaire (PNPS), les actions spécifiques « observatoire virtuel » et « Alma » ainsi que le groupe de travail « Concordia ».

Pour l'exercice de cette mission, M. François PAJOT demeure affecté au sein de l'Institut d'Astrophysique Spatiale (IAS - UMR n° 8617), bat. 121 - 91405 ORSAY CEDEX.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. François PAJOT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Ile-de-France sud.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. JEAN-PIERRE LASOTA

DEC. n° 080006INSU du 13-02-2008

M. Jean-Pierre LASOTA, directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008 en charge d'assurer le suivi des recherches en physique des objets compacts et des disques d'accrétions, de physique théorique en cosmologie, d'astrophysique des hautes énergies et de l'interface avec les départements SPM, PNC et IN2P3.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Pierre LASOTA demeure affecté à l'Institut d'astrophysique de Paris - UMR n° 7095 - 98 boulevard Arago, 75014 Paris.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. ERIC EMSELLEM

DEC. n° 080007INSU du 14-02-2008 M. Eric EMSELLEM, astronome adjoint au CEA, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour

l'Institut national des sciences de l'univers, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer le suivi du Programme national Galaxies (PNG).

Pour l'exercice de cette mission, M. Eric EMSELLEM demeure affecté au sein du Centre de recherche astronomique de Lyon - CRAL - UMR n° 5574, Observatoire de Lyon, 9, avenue Charles André, 69561 ST GENIS LAVAL Cedex.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. ERIC QUEMERAIS

DEC. n° 080008INSU du 13-02-2008

M. Eric QUEMERAIS, chargé de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer le suivi des programmes planétologie et Soleil-Terre, et des projets liés à ces thématiques.

Pour l'exercice de cette mission, M. Eric QUEMERAIS demeure affecté au sein de l'Institut d'astrophysique spatiale (IAS - UMR n° 8617) à Orsay.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Eric QUEMERAIS percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation régionale Ile-de-France sud.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. JÉRÔME DYMENT

DEC. n° 0800091NSU du 14-02-2008 M. Jérôme DYMENT, directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assu-

rer le suivi des recherches en géosciences marines et le suivi des observatoires géophysiques.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jérôme DYMENT demeure affecté au sein de l'Institut physique du globe de Paris (IPGP -UMR7154), Tour 14-24, 2ème étage, 4 place Jussieu, Case 89 75252 Paris Cedex 05.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Jérôme DYMENT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Régionale Paris B.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. FRANÇOIS CORNET

DEC. n° 080010INSU du 14-02-2008 M. François CORNET, physicien de l'IPG Paris, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission consistera à assurer la mise en place le développement et le suivi du chantier méditerranée pour les sciences de la terre. Il sera également chargé des relations avec le programme de forage continental ICDP.

Pour l'exercice de cette mission, M. François CORNET demeure affecté à l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP – UMR n° 7154) 4 place Jussieu, 75252 Paris.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. François CORNET percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Paris B.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. GEORGES BOUDON

DEC. n° 080011INSU du 14-02-2008 M. Georges BOUDON, physicien de l'IPG Paris, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer le suivi des observatoires volcanologiques et plus généralement des systèmes d'observations permanents des sciences de la terre. Pour l'exercice de cette mission, M. Georges BOUDON demeure affecté à l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP – UMR n° 7154) 4 place Jussieu, 75252 Paris.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Georges BOU-DON percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Paris B.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. GUY LIBOUREL

DEC. n° 080012INSU du 13-02-2008 M. Guy LIBOUREL, professeur des universités, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer le suivi du réseau d'expérimentation des sciences de la Terre, les GDR FORPRO et TRANSMET, les lignes de lumière ESRF, SOLEIL, le programme PNP. Il mettra en place une cellule valorisation des géo matériaux.

Pour l'exercice de cette mission, M. Guy LIBOUREL demeure affecté au Centre de recherches pétrographiques et géochimiques - CRPG - (UPR n° 2300) 15, rue Notre Dame des Pauvres, BP 20, 54 501 Vandoeuvre les Nancy cedex.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Guy LIBOUREL percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique]

La dépense sera imputée sur le compte 6464 – section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Centre-Est.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

MMF CATHERINE MEVEL

DEC. n° 080013INSU du 13-02-2008

Mme Catherine MEVEL, directrice de recherche au CNRS, est nommée chargée de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer le suivi du projet TGE-IODP-ECORD, interface pour l'ERAnet ECORD Deep Sea Floor.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Catherine MEVEL demeure affectée à l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP) - Tour 14-24 - 2ème étage - 4 place Jussieu - Case 89 - 75 252 Paris Cedex 05.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. CHRISTIAN ABONNEL

DEC. n° 080014INSU du 14-02-2008

M. Christian ABONNEL, ingénieur Météo-France, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer la coordination des actions inter-organismes dans le domaine de la « Dynamique atmosphérique et instrumentations ».

Pour l'exercice de cette mission, M. Christian ABONNEL demeure affecté à l'unité : Service des Avions Français Instrumentés pour la recherche en Environnement (SAFIRE - UMS n° 2859).

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Christian ABON-NEL percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. CYRIL MOULIN

DEC. n° 080015INSU du 13-02-2008

M. Cyril MOULIN, chercheur au CEA, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer la coordination des actions inter-organismes dans le domaine de la "biogéochimie et de la biologie marine".

Pour l'exercice de cette mission, M. Cyril MOULIN demeure affecté au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE – UMR n° 1572), Orme des Merisiers – Saclay, 91191 Gif sur Yvette.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Cyril MOULIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des

chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Ile-de-France sud.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. CHRISTIAN GEORGE

DEC. n° 080016INSU du 13-02-2008

M. Christian GEORGE, chargé de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008 en charge du suivi des projets (programmes nationaux, systèmes d'observation), ainsi que la coordination avec les programmes du MEDD (PRIMEQUAL) et le suivi du CS avion et de l'instrumentation avion.

Pour l'exercice de cette mission, M. Christian GEORGE demeure affecté à l'Institut de Recherches sur la Catalyse et l'Environnement de Lyon (IRCELYON – UMR n° 5256) - 2 avenue Albert Einstein 69626 Villeurbanne.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Christian GEOR-GE percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Rhône Auvergne.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. JEAN-MARIE FLAUD

DEC. n° 080017INSU du 14-02-2008

M. Jean-Marie FLAUD, directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer le suivi en ce qui concerne l'atmosphère des dossiers GMES dans le cadre de la contribution européenne à GEOSS, des pôles thématiques, des projets spatiaux et ballons et des services labellisés de l'INSU.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Marie FLAUD demeure affecté au Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphèriques (LISA – UMR n° 7583), 61 Av du général de Gaulle 94010 Créteil.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. GÉRARD ELDIN

DEC. n° 080018INSU du 14-02-2008

M. Gérard ELDIN, chargé de recherche à l'IRD, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer le suivi de la recherche en océanographie physique, des programmes nationaux, des projets inter-organismes et des comités relevant de cette thématique de recherche ainsi que le parc national d'équipement océanographique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Gérard ELDIN demeure affecté au sein Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales (LEGOS – UMR n° 5566), Observatoire Midi-Pyrénées 14 Avenue Edouard Belin à Toulouse.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Gérard ELDIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. DENIS DIDIER ROUSSEAU

DEC. n° 080019INSU du 13-02-2008

M. Denis Didier ROUSSEAU, directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer la coordination des actions inter-organismes dans le domaine du Paléoclimat.

Pour l'exercice de cette mission, M. Denis Didier ROUSSEAU demeure affecté au Laboratoire de météorologie dynamique (LMD - UMR8539) Ecole polytechnique, route de Saclay, 91128 PALAISEAU.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Denis Didier ROUSSEAU percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSL

M. MICHEL VAUCLIN

DEC. n° 080020INSU du 13-02-2008 M. Michel VAUCLIN, directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008 en charge d'assurer le suivi de la section 20 du Comité national et les évaluations dans le cadre des contrats quadriennaux successifs des laboratoires alpins impliqués dans des recherches en hydrologie et transfert d'eau et de matières.

Pour l'exercice de cette mission, M. Michel VAUCLIN demeure affecté au Laboratoire d'Etude des Transferts en Hydrologie et Environnement – LTHE - [UMR n° 5564] Institut national polytechnique de Grenoble ENSHMG – Domaine Universitaire – 1023-1025 rue de la piscine – BP 53 – 38 041 Grenoble cedex 9. Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Michel VAUCLIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifiquel.

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Alpes.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. JEAN-CLAUDE MENAUT

DEC. n° 080021INSU du 13-02-2008 M. Jean-Claude MENAUT, directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Il sera chargé au sein de la division SIC du suivi des dossiers relatifs à la télédétection spatiale, aux systèmes d'observation continentaux (SO et ORE), aux actions incitatives de l'INSU et à la prospective scientifique de la thématique. Il sera également amené à représenter en tant que de besoin le DAS SIC de l'INSU auprès des laboratoires, comités inter-organismes et autres instances de coordination scientifique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Claude MENAUT demeure affecté au Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO - UMR n° 5126) 18 Avenue Edouard Belin 31401 Toulouse.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Jean-Claude MENAUT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. PIERRE FRIEDLINGSTEIN

DEC. n° 070036INSU du 13-02-2008 M. Pierre FRIEDLINGSTEIN, chargé de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'univers, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008. Sa mission est d'assurer le suivi de la programmatique ESSP et de la modélisation intégrée du Système Terre.

Pour l'exercice de cette mission, M. Pierre FRIEDLINGSTEIN demeure affecté au sein du Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE- UMR1572), l'Orme des Merisiers – Saclay 91191 GIF SUR YVETTE.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, M. Pierre FRIE-DLINGSTEIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Ile-de-France sud.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DRI

MME ARABELLE BAUDETTE

DEC. n° 080001DDRI du 29-02-2008 Mme Arabelle BAUDETTE, ingénieure d'études au CNRS, est nommée, à compter du 1^{er} mars 2008, directrice administrative de la direction des relations internationales. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Mission de la stratégie et de la prospective

M. JEAN GAYON

DEC. n° 080008BPC du 13-02-2008 M. Jean GAYON, professeur des universités, est nommé chargé de mission auprès du directeur général au sein de la Mission de la stratégie et de la prospective, à compter du 1er janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2009.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean GAYON demeure affecté au Campus Gérard Mégie, siège du CNRS.

Du 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2009, M. Jean GAYON percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Paris Michel-Ange. Signé: Arnold MIGUS, directeur général

Mission de la stratégie et de la prospective

M. DIDIER GOURIER

DEC. n° 080009BPC du 13-02-2008 M. Didier GOURIER, professeur des universités, est nommé chargé de mission auprès du directeur général au sein de la Mission de la stratégie et de la prospective, à compter du 1er janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2009.

Pour l'exercice de cette mission, M. Didier GOURIER demeure affecté au Campus Gérard Mégie, siège du CNRS.

Du 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2009, M. Didier GOURIER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de

l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Paris Michel-Ange. Signé: Arnold MIGUS, directeur général

חרו

MME LAURENCE LOMME

DEC. n° 08D004DFI du 14-02-2008

Mme Laurence LOMME, ingénieur de recherche, est nommée adjointe à la directrice des finances, chargée du système d'information à compter du 1^{er} février 2008, en remplacement de M. François CHAMBELIN, appelé à d'autres fonctions.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DE

M. SYLVAIN DEHAUD

DEC. n° 08D005DFI du 14-02-2008

M. Sylvain DEHAUD, inspecteur du Trésor, est nommé chef du bureau du budget et des finances à la direction des finances à compter du 1^{er} février 2008, en remplacement de M. Jérôme VITRE, appelé à d'autres fonctions.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DFI

M. GÉRARD RICHARD

DEC. n° 08P113DFI du 13-02-2008 M. Gérard RICHARD, IR 1, responsable du service logistique et technique de la délégation Aquitaine-Limousin, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour la direction des finances, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission a pour objet l'animation d'un groupe d'experts dans le cadre d'une nouvelle orientation en matière de politique d'entretien du patrimoine du CNRS – Clos et couvert – VRD. Pour l'exercice de cette mission, M. Gérard RICHARD demeure affecté au service logistique et technique de la délégation Aquitaine-Limousin - Esplanade des arts et métiers BP 105 – 33402 Talence cedex.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, M. RICHARD Gérard percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Aquitaine - Limousin.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DFI

M. BENOÎT SAGE

DEC. n° 08P114DFI du 14-02-2008 M. Benoît SAGE, IR 2, responsable du service logistique et technique de la délégation Alpes est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour la direction des finances, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission a pour objet l'animation d'un groupe d'experts dans le cadre d'une nouvelle orientation en matière de politique d'entretien du patrimoine du CNRS – Courants faibles et courants forts. Pour l'exercice de cette mission, M. Benoît SAGE demeure affecté au service logistique et technique de la délégation Alpes, 25 rue des Martyrs – B.P. 166 – 38042 Grenoble Cedex 9. Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009, M. SAGE Benoît percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Alpes.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DFI

M. DIDIER TERRAL

DEC. n° 08P115DFI du 14-02-2008

M. Didier TERRAL, IR 2, responsable du service logistique et technique de la délégation Nord – Pas-de-Calais et Picardie est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour la direction des finances, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission a pour objet l'animation d'un groupe d'experts dans le cadre d'une nouvelle orientation en matière de politique d'entretien du patrimoine du CNRS – Conformité des locaux au regard des réglementations en viqueur.

Pour l'exercice de cette mission, M. TERRAL Didier demeure affecté au service logistique et technique de la délégation Nord – Pas-de-Calais et Picardie, 2 rue des Canonniers 59046, LILLE cedex.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, M. TERRAL Didier percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Nord – Pas-de-Calais et Picardie. Signé: Arnold MIGUS, directeur général

DFI

M. JEAN-LOUIS GIBAULT

DEC. n° 08P116DFI du 13-02-2008

M. Jean-Louis GIBAULT, IR 1, chargé de mission auprès du délégué régional Provence et Corse est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour la direction des finances, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission a pour objet l'animation d'un groupe d'experts dans le cadre d'une nouvelle orientation en matière de politique d'entretien du patrimoine du CNRS – Organisation des services techniques et logistiques, état des lieux, prospectives.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Louis GIBAULT demeure affecté auprès du Délégué régional Provence et Corse 31, Chemin Joseph Aiguier – 13402 Marseille cedex 9. Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009, M. Jean-Louis GIBAULT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Provence.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DFI

M. OLIVIER RAINART

DEC. n° 08P118DFI du 13-02-2008

M. Olivier RAINART, IE 2, responsable du service logistique et technique de la délégation Côte d'azur est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour la direction des finances, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission a pour objet l'animation d'un groupe d'experts dans le cadre d'une nouvelle orientation en matière de politique d'entretien du patrimoine du CNRS – Economie d'énergie et énergies renouvelables.

Pour l'exercice de cette mission, M. Olivier RAINART demeure affecté au service logistique et technique de la délégation Côte d'azur – 250, rue Albert Einstein – Bâtiment 3 – 06560 VAL-RONNE

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, M. Olivier RAINART percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Côte d'Azur.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Délégations

DR03 - Ile-de-France Est
MLLE AMÉLIE HENNEQUIN

DEC. n° 080017DR03 du 11-02-2008 Mlle Amélie HENNEQUIN, ingénieure d'études, est nommée, à compter du 15 janvier 2008, ingénieure régionale de prévention et de sécurité de la délégation Ile-de-France Est.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Brice KERBER, délégué régional lle-de-France Est

DR05 - Ile-de-France Ouest et Nord

MME CLARISSE DAVID

DEC. n° 080002DR05 du 02-01-2008 Mme Clarisse DAVID, ingénieure de recherche de 2ème classe, est nommée chef du service des ressources humaines de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 janvier 2008.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

DR05 - Ile-de-France Ouest et Nord

M. JEAN BATY

DEC. n° 080016DR05 du 28-02-2008 M. Jean BATY, IE1C, ingénieur d'études de 1ère classe, est nommé responsable du service opérateur des concours, à compter du 1^{er} mars 2008.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

DR08 - Centre-Poitou-Charentes

M. HERVÉ CHAUDRET

DEC. n° 080072DR08 du 08-02-2008 M. Hervé CHAUDRET, ingénieur de recherche, est nommé coordinateur régional de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Centre-Poitou-Charentes à compter du 1er février 2008.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

DR19 - Normandie

M. MICHEL L'HARIDON

DEC. n° 080034DR19 du 25-01-2008 M. Michel L'HARIDON, ingénieur de recherche, est nommé coordinateur régional de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Normandie, à compter du 25 janvier 2008. Signé: Pour le directeur général et par délégation: Richard VARIN, délégué régional Normandie

Laboratoires

UMR n° 5265 - Chimie, catalyse, polymères et procédés (C2P2)

M. JEAN-MARIE BASSET

DEC. n° 080002SCHI du 31-01-2008

M. Jean-Marie BASSET, directeur de recherche au CNRS, est prolongé dans ses fonctions de directeur par intérim de l'UMR n° 5265, pour la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 8114 - Unité de recherche en génomique végétale

M. HÉRIBERT HIRT

MME ANNE-FRANÇOISE ADAM-BLONDON

DEC. n° 080012SCVI du 28-02-2008 M. Héribert HIRT, directeur de recherche à l'INRA, est nommé directeur de l'UMR n° 8114 susvisée, pour la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, en remplacement de M. Michel CABOCHE. Mme Anne-Françoise ADAM-BLONDON, chargée de recherche à l'INRA, est nommée directrice-adjointe de l'UMR n° 8114 susvisée, pour la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n $^{\circ}$ 5814 - Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique des particules (LAPP)

M. JEAN PIERRE LEES

DEC. n° 070026INPN du 06-12-2007

M. Jean Pierre LEES, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 5814, pour la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2010.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 6550 - Centre de physique des particules de Marseille (CCPM)

M. ERIC KAJFASZ

DEC. n° 080004INPN du 06-12-2007

M. Eric KAJFASZ, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'UMR n $^\circ$ 6550, pour la période du 1 $^{\rm er}$ janvier 2008 au 31 décembre 2011.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPS n° 2934 – Unité support de l'Agence nationale de la recherche (USAR)

M. PHILIPPE PETITJEANS

DEC. n° 070021USAR du 13-02-2008

M. Philippe PETITJEANS, directeur de recherche, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour assurer la fonction de coordinateur scientifique à l'USAR du 1er décembre 2007 au 31 décembre 2009. Sa mission consiste à :

- assister la direction de l'USAR dans l'organisation et la mobilisation du dispositif d'expertise des projets,

- assurer une activité de gestion scientifique support en tant que correspondant fonctionnel des instances d'évaluation (conseils scientifiques) et de pilotage (comité de pilotage),

 assurer une mission d'information ainsi que de suivi et de reporting des projets retenus.

Pour l'exercice de cette mission, M. Philippe PETITJEANS, directeur de recherche, demeure affecté au Laboratoire de physique et mécanique des milieux hétérogenes (PMMH), École supérieure de physique chimie industrielle, 10 rue Vauquelin, 75231 Paris, cedex 05.

quelin, 75231 Paris, cedex 05.
Du 1er décembre 2007 au 31 décembre 2009, M. Philippe PETI-TJEANS percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 – section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation régionale 16 [Paris Michel-Ange]. Signé: Arnold MIGUS, directeur général

UPS n $^{\circ}$ 2934 - Unité support de l'Agence nationale de la recherche (USAR)

M. ARY BRUAND

DEC. n° 080001USAR du 13-02-2008

M. Ary BRUAND, professeur, est nommé chargé de mission à temps partiel auprès du directeur général pour assurer la fonction de coordinateur scientifique à l'USAR du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission consiste à :

- assister la direction de l'USAR dans l'organisation et la mobilisation du dispositif d'expertise des projets,

- assurer une activité de gestion scientifique support en tant que correspondant fonctionnel des instances d'évaluation (conseils scientifiques) et de pilotage (comité de pilotage),

- assurer une mission d'information ainsi que de suivi et de reporting des projets retenus.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPS n° 2934 – Unité support de l'Agence nationale de la recherche (USAR)

MME JOËLLE MARIE

DEC. n° 080002USAR du 13-02-2008 Mme Joëlle MARIE, directrice de recherche, est nommée chargée de mission à temps partiel auprès du directeur général pour assurer la fonction de coordinateur scientifique à l'USAR du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission consiste à :

- assister la direction de l'USAR dans l'organisation et la mobilisation du dispositif d'expertise des projets,

- assurer une activité de gestion scientifique support en tant que correspondant fonctionnel des instances d'évaluation (conseils scientifiques) et de pilotage (comité de pilotage),

- assurer une mission d'information ainsi que de suivi et de reporting des projets retenus

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009, Mme Joëlle MARIE, directrice de recherche, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation régionale 04 (Île de France sud). Signé: Arnold MIGUS, directeur général

UPS n° 2934 – Unité support de l'Agence nationale de la recherche (USAR)

M. YVES CROZET

DEC. n° 080003USAR du 13-02-2008 M. Yves CROZET, professeur, est nommé chargé de mission à temps partiel auprès du directeur général pour assurer la fonction de coordinateur scientifique à l'USAR du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission consiste à :

- assister la direction de l'USAR dans l'organisation et la

- assister la direction de l'USAR dans l'organisation et la mobilisation du dispositif d'expertise des projets,

- assurer une activité de gestion scientifique support en tant que correspondant fonctionnel des instances d'évaluation (conseils scientifiques) et de pilotage (comité de pilotage),

 assurer une mission d'information ainsi que de suivi et de reporting des projets retenus.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, M. Yves CROZET, professeur, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifiquel.

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation 07, délégation régionale Rhône-Auvergne.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPS n° 2934 – Unité support de l'Agence nationale de la recherche (USAR)

MME HÉLÈNE LAMICQ

DEC. n° 080004USAR du 13-02-2008 Mme Hélène LAMICQ, professeure, est nommée chargée de mission à temps partiel auprès du directeur général pour assurer la fonction de coordinateur scientifique à l'USAR du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission consiste à :

- assister la direction de l'USAR dans l'organisation et la mobilisation du dispositif d'expertise des projets,

- assurer une activité de gestion scientifique support en tant que correspondant fonctionnel des instances d'évaluation (conseils scientifiques) et de pilotage (comité de pilotage),

- assurer une mission d'information ainsi que de suivi et de reporting des projets retenus.

Du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009 Mme Hélène LAMICQ, professeure, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation 03 (Île de France Est).

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPS n $^{\circ}$ 2934 – Unité support de l'Agence nationale de la recherche (USAR)

M. MICHEL GUGLIELMI

DEC. n° 080005USAR du 13-02-2008

M. Michel GUGLIELMI, ingénieur de recherche, est nommé chargé de mission à temps partiel auprès du directeur général pour assurer la fonction de coordinateur scientifique à l'USAR du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission consiste à .

- assister la direction de l'USAR dans l'organisation et la mobilisation du dispositif d'expertise des projets,
- assurer une activité de gestion scientifique support en tant que correspondant fonctionnel des instances d'évaluation (conseils scientifiques) et de pilotage (comité de pilotage),
- assurer une mission d'information ainsi que de suivi et de reporting des projets retenus.

Pour l'exercice de cette mission, M. Michel Guglie GUGLIELMI lmi, ingénieur de recherche, demeure affecté à l'Institut de Recherches en Communications et Cybernétique de NANTES (IRCCyN), 1 rue de la Noë 44321 Nantes cedex 3.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, M. Michel GUGLIEL-MI, ingénieur de recherche, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation régionale 17 (Bretagne et Pays de la Loire).

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPS n $^{\circ}$ 2934 – Unité support de l'Agence nationale de la recherche (USAR)

MME ÉLISABETH GAUTIER

DEC. n° 080006USAR du 13-02-2008

Mme Élisabeth GAUTIER, directrice de recherche, est nommée chargée de mission à temps partiel auprès du directeur général pour assurer la fonction de coordinateur scientifique à l'USAR du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009. Sa mission consiste à :

- assister la direction de l'USAR dans l'organisation et la mobilisation du dispositif d'expertise des projets,
- assurer une activité de gestion scientifique support en tant que correspondant fonctionnel des instances d'évaluation (conseils scientifiques) et de pilotage (comité de pilotage),
- assurer une mission d'information ainsi que de suivi et de reporting des projets retenus.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Élisabeth Gautier, directeur de recherche, demeure affectée à l'UMR n° 7584 - Laboratoire de science et génie des matériaux et de métallurgie, Ecole des Mines de Nancy, Parc de Saurupt, 54042 NANCY Cedex France

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, Mme Élisabeth GAU-TIER, directeur de recherche, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation régionale 06 (Centre-Est).

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMS n° 830 - Ecole et observatoire des sciences de la Terre de Strasbourq

M. MICHEL GRANET

DEC. n° 081000SUNI du 06-02-2008

M. Michel GRANET, physicien du globe, est nommé directeur de l'UMS n° 830, pour la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008, en remplacement de M. Michel CARA, démissionnaire.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMS n° 3042 - Moyens informatiques, multimédia, information scientifique (MI2S)

M. NICOLAS BALACHEFF

DEC. n° 080002SING du 19-02-2008

M. Nicolas BALACHEFF, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'UMS n° 3042, pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010, en remplacement de M. Jean DELLA DORA, appelé à d'autres fonctions.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ACMO

UMR n° 5063 - Département de pharmacochimie moléculaire

MLLE ISABELLE BAUSSANNE

DEC. n° 080074DR11 du 16-01-2008

Mlle Isabelle BAUSSANNE, CR1, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACM0) dans l'UMR n° 5063, à compter du $1^{\rm er}$ janvier 2007.

Mlle Isabelle BAUSSANNE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mlle Isabelle BAUS-SANNE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jean-Luc DECOUT, directeur de l'UMR n° 5063

UMR $\ n^\circ \ 5108$ - Laboratoire d'annecy-le-vieux de physique théorique (LAPTH)

M. ERIC RAGOUCY-AUBEZON

DEC. n° 080072DR11 du 21-12-2007

M. Eric RAGOUCY-AUBEZON, DR2, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5108, à compter du 1er janvier 2008.

M. Eric RAGOUCY-AUBEZON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Eric RAGOUCY-AUBEZON est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Patrick AURENCHE, directeur de l'UMR n° 5108

UMR n° 5266 - Science et Ingenierie, des matériaux et procédés (SIMAP)

M. LAURENT ARTAUD

DEC. n° 080075DR11 du 21-12-2007

M. Laurent ARTAUD, IE, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR $\rm n^\circ$ 5266, à compter du le $\rm 1^{er}$ janvier 2008.

M. Laurent ARTAUD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Laurent ARTAUD est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

. Signé : Michel PONS, directeur de l'UMR n° 5266 FRE n° 3028 - Laboratoire G-SCOP (G-SCOP)

M. PIERRE GENEVOIS

DEC. n° 080073DR11 du 17-12-2007

M. Pierre GENEVOIS, maître de conférence, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans la FRE n° 3028, à compter du le 17 décembre 2008

M. Pierre GENEVOIS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Pierre GENEVOIS est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité. Signé: Yannick FREIN, directeur de la FRE n° 3028

UMR n $^{\circ}$ 5236 - Centre d'études d'agents pathogènes et biotechnologies pour la santé (CPBS)

MME VÉRONIQUE HEBMANN

DEC. n° 070183DR13 du 14-12-2007

Mme Véronique HEBMANN, ingénieure d'études, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5236, depuis le 1er janvier 2007.

Mme Véronique HEBMANN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996, sur le site de l'Université de Montpellier I, à l'UFR Médecine dans les locaux de l'unité situés au 2ème, 3ème et 4ème étages de l'Institut de biologie.

Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Véronique HEB-MANN est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité

Signé : Chritian DEVAUX, directeur de l'UMR n° 5236

UMR n° 5247 - Institut des biomolécules Max Mousseron (IRMM)

M. CÉDRIC PANIAGUA

DEC. n° 070118DR13 du 30-10-2007

M. Cédric PANIAGUA, assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5247, à compter du 1er novembre 2007. M. Cédric PANIAGUA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996, sur le site de l'Université de Montpellier I, à l'UFR des sciences pharmaceutiques et biologiques, 2ème étage, bâtiment I. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Cédric PANIAGUA

Dans Lexercice de sa fonction d'AUMU, M. Cedric PANIAGU/ est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité. Signé : Jean MARTINEZ, directeur de l'UMR n° 5247

UMR n° 5247 - Institut des biomolécules Max Mousseron (IRMM)

M. Luc BRUNEL

DEC. n° 070119DR13 du 23-03-2007

M. Luc BRUNEL, assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5247, à compter du 1^{er} avril 2007.

M. Luc BRUNEL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996, sur le site de l'Université de Montpellier I, à l'UFR de Pharmacie au 3ème étage, bâtiment E.

Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Luc BRUNEL est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité. Signé : Jean MARTINEZ, directeur de l'UMR n° 5247

UPR n° 8001 - Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes (LAAS)

M. FRANCK CARCENAC

DEC. n° 080001DR14 du 01-02-2008 M. Franck CARCENAC, ingénieur de recherche de 2ème classe, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UPR n° 8001 à compter du $1^{\rm er}$ février 2008.

M. Franck CARCENAC exerce sa mission conformément aux articles 4 et 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Franck CARCENAC est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Raia CHATILA, directeur de l'UPR n° 8001

UMR n° 5174 - Evolution et diversité biologique

MME SOPHIE MANZI

DEC. n° 070157DR14 du 28-02-2007

Mme Sophie MANZI, ingénieure d'études, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5174, à compter du 16 janvier 2007. Mme Sophie MANZI exerce sa mission conformément aux articles 4 et 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Sophie MANZI est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Brigitte CROUAU-ROY, directrice de l'UMR n $^{\circ}$ 5174

UMR n° 5503 - Laboratoire de génie chimique (LGC)

MME LAURE LATAPIE

DEC. n° 070156DR14 du 20-12-2007

Mme Laure LATAPIE est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5503, à compter du 16 janvier 2007.

Mme Sophie MANZI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Laure LATAPIE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Joël BERTRAND, directeur de l'UMR n° 5503

UMR n° 3128 - Droit et changement social

MME KATIA BARRAGAN

DEC. n° 080095DR17 du 01-03-2008

Mme Katia BARRAGAN, IE, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 3128, à compter du 1^{er} mars 2008.

Mme Katia BARRAGAN est nommé ACMO pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mme Katia BARRAGAN exerce sa mission conformément aux articles 4 et 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Katia BARRAGAN est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jacques FIALAIRE, directrice de l'UMR n° 3128

UMR n° 6010 - Laboratoire des oxydes et fluorures

MME ANNE-MARIE MERCIER

DEC. n° 080094DR17 du 23-01-2008

Mme Anne-Marie MERCIER, IE, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR $\rm n^\circ$ 6010, à compter du $\rm 1^{er}$ janvier 2008.

Mme Anne-Marie MERCIER est nommé ACMO pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mme Anne-Marie MERCIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n $^{\circ}$ 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Anne-Marie MER-CIER est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Odile BOHNKE, directrice de l'UMR n° 6010

UMR n° 6502 - Institut des matériaux Jean Rouxel (IMN)

M. VIRGILE LEROUX

DEC. n° 080090DR17 du 21-01-2008

M. Virgile LEROUX, technicien, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 6502, à compter du 1er janvier 2008.

M. Virgile LEROUX est nommé ACMO pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Virgile LEROUX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Virgile LEROUX est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité. Signé : Guy OUVRARD, directeur de l'UMR n° 6502

UMR n° 6502 - Institut des matériaux Jean Rouxel (IMN)

M. PATRICK SOUDAN

DEC. n° 080091DR17 du 21-01-2008

M. Patrick SOUDAN, IE2, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 6502, à compter du 1^{er} janvier 2008.

M. Patrick SOUDAN est nommé ACMO pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Patrick SOUDAN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Virgile LEROUX est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité. Signé : Guy OUVRARD, directeur de l'UMR n° 6502

UMR n $^{\circ}$ 6597 - Institut de recherche en communications et cybernétique de Nantes (IRCCyN)

M. ROBERT BOISLIVEAU

DEC. n° 080089DR17 du 08-02-2008

M. Robert BOISLIVEAU, IE2, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 6597, à compter du 1er janvier 2008.

M. Robert BOISLIVEAU est nommé ACMO pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Robert BOISLIVEAU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Robert BOISLIVEAU est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité. Signé: Michel MALABRE, directeur de l'UMR n° 6597

Fin de fonctions

DIS

M. GÉRARD SABAH

DEC. n° 080014DAJ du 18-02-2008 Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de directeur adjoint de l'information scientifique, responsable du pôle « ressources numériques », de M. Gérard SABAH, à compter du 21 janvier 2008.

Signé : Árnold MIGUS, directeur général

UPS n° 2934 – Unité support de l'Agence nationale de la recherche (USAR)

M. Francis TEYSSANDIER

DEC. n° 080007USAR du 14-02-2008

Il est mis fin, à compter du 30 juin 2008, aux fonctions de chargé de mission, pour l'USAR, exercées par M. Francis TEYSSANDIER, directeur de recherche, auprès du directeur

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Languedoc-Roussillon (DR13).

Signé: Arnold MIGUS, directeur général

UPR n° 8001 - Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes (LAAS)

M. HUGUES GRANIER

DEC. n° 080002DR14 du 01-02-2008

Il est mis fin, à compter du 31 janvier 2008, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exeercées par M. Hugues GRANIER, dans l'UPR n° 8001.

Signé : Raja CHATILA, directeur de l'UPR n° 8001

Délégations de signature

Administration centrale

SHS

MME MARIE-FRANÇOISE COUREL

DEC. n° 080023DAJ du 03-03-2008

Délégation est donnée à Mme Marie-Françoise COUREL, directrice du département scientifique Sciences humaines et sociales, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, le mardi 4 mars 2008, à Alger, la convention relative à la réalisation d'un programme de recherche conjoint sur les peintures et gravures rupestres du Tassili, des Ajjer, de l'Ahaggar et de l'Atlas saharien entre le CNRPAH et le CNRS. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

MME FRANCOISE SEVIN

DEC. n° 080018DAJ du 19-02-2008

Délégation est donnée à Mme Françoise SEVIN, directrice des finances, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique, du 25 février au 29 février 2007 inclus, tous arrêtés, actes, décisions ou conventions à l'exclusion :

- des décisions de nomination des responsables des services centraux, des délégués régionaux, des délégués régionaux adjoints, des comptables secondaires et des directeurs d'unités de recherche;
- des décisions de création, de suppression d'unités de recherche;
- des actes relatifs à l'acquisition, l'aliénation, l'échange d'immeubles d'un montant supérieur à 150 000 euros hors
- des actes, décisions et conventions relatifs à la protection, l'exploitation, l'acquisition ou la cession des droits de propriété intellectuelle détenus par le CNRS;
- des accords-cadre conclus avec des partenaires industriels français ou étrangers;
- des contrats quadriennaux de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- des transactions d'un montant supérieur à 150 000 euros. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

MME FRANÇOISE SEVIN

DEC. n° 080022DAJ du 27-02-2008

A l'article 1 de la décision n° 080018DAJ du 19 février 2008 [donnant délégation de signature temporaire à Mme Françoise SEVIN, directrice des finances] le terme « 2007 » est remplacé par le terme « 2008 ».

. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DFI

MME FRANÇOISE SEVIN

DEC. n° 08D006DFI du 14-02-2008 Les articles 2 et 3 de la décision n° 060030DAJ du 26 janvier 2006 donnant délégation de signature à Mme Françoise SEVIN, directrice des finances, sont modifiés comme suit :

« Art. 2. - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise SEVIN, directrice des finances, délégation est donnée à Mme Laurence LOMME, adjointe, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique, les actes, décisions et conventions visés à l'article 1er.

Art. 3. - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise SEVIN et de Mme Laurence LOMME, délégation est donnée à M. Sylvain DEHAUD, chef du bureau du budget et des finances, et à M. François GIRARD, chef du bureau de la réglementation et des affaires générales, à l'effet de signer, au nom du directeur général du Centre national de la recherche scientifique, les actes, décisions et conventions visés à l'article 1er. »

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Délégations

DR02 - Paris B

M. EMMANUEL ROQUES

DEC. n° 070169DR02 du 01-12-2007

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Liliane FLAB-BÉE, déléguée régionale pour la circonscription Paris B, délégation est donnée à M. Emmanuel ROQUES, adjoint à la déléguée régionale, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

DR02 - Paris B

M. EMMANUEL ROQUES M. DENIS LAPLANCHE

DEC. n° 070170DR02 du 01-02-2008

Délégation est donnée à M. Emmanuel ROQUES, ingénieur d'études, adjoint de la déléguée régionale, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.2 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emmanuel ROQUES, délégation est donnée aux fins mentionnées cidessus, à M. Denis LAPLANCHE, ingénieur de recherche, chargé des affaires générales.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement de délégataire.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

DR05 - Ile-de-France Ouest et Nord

MME CLARISSE DAVID

DEC. n° 080003DR05 du 02-01-2008

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles TRAIMOND, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, délégation est donnée, à compter du 2 janvier 2008, à Mme Clarisse DAVID, ingénieure de recherche de 2ème classe, responsable des ressources humaines de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service, relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Gilles TRAIMOND.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

Laboratoires

UPS n° 836 – Unité réseaux du CNRS (UREC)

M. BERNARD RAPACCHI

DEC. n° 080012DAJ du 06-02-2008

Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Bernard RAPACCHI, directeur de l'Unité réseaux du CNRS (UREC), à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, les avenants relatifs à la participation financière du CNRS au Réseau Académique Parisien (RAP) de la convention du 1er octobre 2007 [relative à l'utilisation du Réseau Académique Parisien (RAP) entre l'Université Pierre et Marie Curie

(Paris VI) et le CNRS]. Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR01 - Paris A

USR n° 3138 - Centre de recherche en sciences sociales à Prague

MME MARIE-CLAUDE MAUREL

DEC. n° 080014DR01 du 12-02-2008

Délégation est donnée à Mme Marie-Claude MAUREL, directrice de l'USR n° 3138, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte, à l'exclusion des contrats de service,

2. les ordres de mission en France métropolitaine, Outre-mer, étranger, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

DR02 - Paris B

UPR n° 15 - Laboratoire interfaces et systèmes électrochimiques

M. CLAUDE DESLOUIS M. BERNARD TRIBOLLET

M. FRANÇOIS HUET

DEC. n° 080076DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Claude DESLOUIS à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DESLOUIS, délégation de signature est donnée à M. Bernard TRIBOLLET, DR 2, ou à M. François HUET, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UPR n° 15 - Laboratoire interfaces et systèmes électrochimiques

M. FRANÇOIS HUET

M. BERNARD TRIBOLLET

DEC. n° 080077DR02 du 24-01-2008 Délégation est donnée à M. François HUET, professeur, sous-directeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François HUET, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Bernard TRIBOLLET, DR2, sous-directeur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Claude DESLOUIS, directeur de l'UPR n° 15

UPR n° 640 - Neurosciences cognitives et imagerie cérébrale

MME LINE GARNERO MME CATHERINE MOULY

DEC. n° 080094DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à Mme Line GARNERO à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Line GARNERO, délégation de signature est donnée à Mme Catherine MOULY, TCF

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UPR n° 640 - Neurosciences cognitives et imagerie cérébrale

MME CATHERINE MOULY

DEC. n° 080095DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à Mme Catherine MOULY, TCE, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Line GARNERO, directrice de l'UPR n $^{\circ}$ 640

UPR n° 9073 - Régulation de l'expression génétique chez les microorganismes

M. MATHIAS SPRINGER
M. RICHARD BUCKINGHAM
MME LAURENCE GAUTHIER

DEC. n° 080212DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Mathias SPRINGER à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Mathias SPRIN-GER, délégation de signature est donnée à M. Richard BUC-KINGHAM, DR1, ou à Mme Laurence GAUTHIER, AI, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UPR n° 9073 - Régulation de l'expression génétique chez les microorganismes

M. RICHARD BUCKINGHAM MME LAURENCE GAUTHIER

DEC. n° 080213DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Richard BUCKINGHAM, DR1, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Richard BUCKIN-GHAM, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Laurence GAUTHIER, AI, secrétaire gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Mathias SPRINGER, directeur de l'UPR n° 9073

UPR n° 9080 - Laboratoire de biochimie théorique

M. PHILIPPE DERREUMAUX MME ISABELLE LEPINE

DEC. n° 080074DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Philippe DERREUMAUX à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits dispo-

- nibles de l'unité, les actes suivants :
 les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe DERREU-MAUX, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle LEPINE, gestionnaire du laboratoire, aux fins mentionnées cidessus

dessus. Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UPR n° 9080 - Laboratoire de biochimie théorique

MME ISABELLE LEPINE

DEC. n° 080075DR02 du 28-01-2008 Délégation est donnée à Mme Isabelle LEPINE, gestionnaire du laboratoire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe DERREUMAUX, directeur de l'UPR n° 9080

UMR n° 7032 - Unité de recherche migrations et sociétés

MME JOCELYNE STREIFF-FENART MME CATHERINE QUIMINAL

DEC. n° 080214DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à Mme Jocelyne STREIFF-FENART à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte. - les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Jocelyne STREIFF-FENART, délégation de signature est donnée à Mme Catherine QUIMINAL, PU, aux fins mentionnées ci-des-

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7032 - Unité de recherche migrations et sociétés MME CATHERINE QUIMINAL

DEC. n° 080215DR02 du 05-02-2008 Délégation est donnée à Mme Catherine QUIMINAL, PU, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité

Signé : Jocelyne STREIFF-FENART, directrice de l'UMR n° 7032

UMR n° 7033 - Laboratoire de biophysique moléculaire, cellulaire et tissulaire

M. MAHMOUD GHOMI

DEC. n° 080102DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Mahmoud GHOMI à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7072 - Laboratoire de tectonique

M. PHILIPPE HUCHON M. BERTRAND MEYER MLLE SANDRINE GAY

DEC. n° 080114DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Philippe HUCHON à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe HUCHON, délégation de signature est donnée à M. Bertrand MEYER, PR, ou à Mlle Sandrine GAY, TCN, aux fins mentionnées ci-dessus. Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n $^{\circ}$ 7072 - Laboratoire de tectonique

M. BERTRAND MEYER MLLE SANDRINE GAY

DEC. n° 080115DR02 du 24-01-2008 Délégation est donnée à M. Bertrand MEYER, PR, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes

responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifiquel.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand MEYER, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mlle Sandrine GAY, TCN, gestionnaire de laboratoire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe HUCHON, directeur de l'UMR n° 7072

UMR n° 7086 - Interfaces, traitements, organisation et dynamique des systèmes

M. MICHEL DELAMAR M. BERNARD GALLAND

DEC. n° 080068DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Michel DELAMAR à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel DELAMAR, délégation de signature est donnée à M. Bernard GALLAND, IE, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7086 - Interfaces, traitements, organisation et dynamique des systèmes

M. BERNARD GALLAND

DEC. n° 080069DR02 du 28-01-2008

Délégation est donnée à M. Bernard GALLAND, IE, responsable gestion, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifiquel.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel DELAMAR, directeur de l'UMR n° 7086

UMR n° 7087 - Laboratoire de biologie et thérapeutique des pathologies immunitaires

M. DAVID KLATZMANN

DEC. n° 080132DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. David KLATZMANN à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7090 - Equipe de combinatoire et optimisation

M. JEAN FONLUPT MME MICHÈLE TROUVE

DEC. n° 080090DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Jean FONLUPT à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean FONLUPT, délégation de signature est donnée à Mme Michèle TROUVE, T, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7090 - Equipe de combinatoire et optimisation

M. JEAN FONLUPT MME MICHÈLE TROUVE

DEC. n° 080091DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à Mme Michèle TROUVE, T, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean FONLUPT, directeur de l'UMR n° 7090

UMR n° 7092 - Laboratoire de physique moléculaire pour l'atmosphère et l'astrophysique

M. CLAUDE CAMY-PEYRET
M. DANIEL CURIE
MME NICOLE GASGNIER

DEC. n° 080040DR02 du 29-01-2008 Délégation est donnée à M. Claude CAMY-PEYRET à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. CAMY-PEYRET, délégation de signature est donnée à M. Daniel CURIE, TCS, ou à Mme Nicole GASGNIER, AI, aux fins mentionnées ci-dessus. Signé: Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7092 - Laboratoire de physique moléculaire pour l'atmosphère et l'astrophysique

M. DANIEL CURIE MME NICOLE GASGNIER

DEC. n° 080041DR02 du 29-01-2008 Délégation est donnée à M. Daniel CURIE, TCS, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. M. Daniel CURIE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Nicole GASGNIER, Al.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Claude CAMY-PEYRET, directeur de l'UMR n° 7092

UMR n° 7110 - Laboratoire de linguistique formelle

M. AI AIN KIHM

DEC. n° 080130DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Alain KIHM à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 \in HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7134 - Laboratoire de physiologie et génomique rénales

M. ALAIN DOUCET M. JACQUES TEULON

DEC. n° 080082DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Alain DOUCET à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain DOUCET, délégation de signature est donnée à M. Jacques TEULON, PU. Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7134 - Laboratoire de physiologie et génomique rénales

M. JACQUES TEULON

DEC. n° 080083DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Jacques TEULON, PU, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain DOUCET, directeur de l'UMR n $^{\circ}$ 7134

UMR n° 7154 - Institut de physique du globe de Paris

M. VINCENT COURTILLOT MME LYDIA ZERBIB

DEC. n° 080054DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Vincent COURTILLOT à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité. les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent COUR-TILLOT, délégation de signature est donnée à Mme Lydia ZERBIB, IR1, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7154 - Institut de physique du globe de Paris \mathbf{M} ME LYDIA \mathbf{ZERBIB}

DEC. n° 080055DR02 du 07-02-2008 Délégation est donnée à Mme Lydia ZERBIB, IR1, secrétaire générale à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Vincent COURTILLOT, directeur de l'UMR n° 7154

UMR n° 7159 - Laboratoire d'océanographie et du climat : expérimentation et approches numériques

MME LAURENCE EYMARD
M. GILLES REVERDIN
MME NELLY LECQUYER
MME MARIE-NOËLLE HOUSSAIS

DEC. n° 080088DR02 du 29-01-2008

Délégation est donnée à Mme Laurence EYMARD à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence EYMARD, délégation de signature est donnée à M. Gilles REVERDIN, DR1, ou à Mme Nelly LECQUYER, IE, ou à Mme Marie-Noëlle HOUSSAIS, CR, aux fins mentionnées cidessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7159 - Laboratoire d'océanographie et du climat : expérimentation et approches numériques

M. GILLES REVERDIN MME NELLY LECQUYER MME MARIE-NOËLLE HOUSSAIS

DEC. n° 080089DR02 du 29-01-2008 Délégation est donnée à M. Gilles REVERDIN, DR1, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifiquel.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles REVERDIN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Nelly LECQUYER, IE, responsable administrative, à Mme Marie-Noëlle HOUSSAIS, CR.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Laurence EYMARD, directrice de l'UMR n $^{\circ}$ 7159

UMR n° 7162 - Matériaux et phénomènes quantiques

MME SYLVIE ROUSSET

DEC. n° 080200DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à Mme Sylvie ROUSSET à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7180 - Physiologie cellulaire et moléculaire des plantes

M. ALAIN ZACHOWSKI M. Bruno SOTTA

DEC. n° 080226DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Alain ZACHOWSKI à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain ZACHOWSKI, délégation de signature est donnée à M. Bruno SOTTA, DR2, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7180 - Physiologie cellulaire et moléculaire des plantos

M. BRUNO SOTTA

DEC. n° 080227DR02 du 01-02-2008

Délégation est donnée à M. Bruno SOTTA, DR2, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain ZACHOWSKI, directeur de l'UMR n° 7180

UMR n° 7190 - Institut Jean le rond d'Alembert

M. GÉRARD MAUGIN

M. STÉPHANE ZALESKI M. DANIEL LHUILLIER

DEC. n° 080166DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Gérard MAUGIN à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard MAUGIN, délégation de signature est donnée à M. Stéphane ZALESKI, PU, ou à M. Daniel LHUILLIER, DR2, aux fins mentionnées cidessus

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7190 - Institut Jean le rond d'Alembert

M. STÉPHANE ZALESKI M. DANIEL LHUILLIER

DEC. n° 080167DR02 du 25-01-2008 Délégation est donnée à M. Stéphane ZALESKI, PU, chef d'équipe à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d[']absence ou d'empêchement de M. Stéphane ZALES-KI, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Daniel LHUILLIER, DR2, chercheur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gérard MAUGIN, directeur de l'UMR n° 7190

UMR n° 7585 - Laboratoire de physique nucléaire et hautes énergies

M. PASCAL DEBU
MME EVELYNE MEPHANE
M. DIDIER LACOUR

DEC. n° 080066DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Pascal DEBU à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal DEBU, délégation de signature est donnée à Mme Evelyne MEPHANE, IR2, ou à M. Didier LACOUR, CR1, aux fins mentionnées cidessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7585 - Laboratoire de physique nucléaire et hautes énergies

MME EVELYNE MEPHANE M. DIDIER LACOUR

DEC. n° 080067DR02 du 24-01-2008 Délégation est donnée à Mme Evelyne MEPHANE, IR2, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Evelyne MEPHANE, délégation est donnée aux fins mentionnées cidessus à M. Didier LACOUR, CR1.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité

Signé : Pascal DEBU, directeur de l'UMR n° 7585

UMR n° 7589 - Physique théorique et hautes énergies

M. OLIVIER-PIERRE BABELON MME VALÉRIE SABOURAUD

DEC. n° 080012DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Olivier-Pierre BABELON à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier-Pierre BABELON, délégation de signature est donnée à Mme Valérie SABOURAUD, AI

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n $^{\circ}$ 7589 - Physique théorique et hautes énergies

MME VALÉRIE SABOURAUD

DEC. n° 080013DR02 du 02-02-2008

Délégation est donnée à Mme Valérie SABOURAUD, AI, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Olivier-Pierre BABELON, directeur de l'UMR n $^\circ$ 7589

UMR n° 7591 - Electrochimie moléculaire

M. BENOÎT LIMOGES
M. MARC ROBERT

MME MARIE-NOËLLE OLLIVIER

DEC. n° 080148DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Benoît LIMOGES à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît LIMOGES, délégation de signature est donnée à M. Marc ROBERT, PU, ou à Mme Marie-Noëlle OLLIVIER, TCS, aux fins mentionnées cidessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7591 - Electrochimie moléculaire

M. MARC ROBERT MME MARIE-NOËLLE OLLIVIER

DEC. n° 080149DR02 du 25-01-2008

Délégation est donnée à M. Marc ROBERT, PU, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc ROBERT, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Marie-Noëlle OLLIVIER, TCS.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Benoît LIMOGES, directeur de l'UMR n° 7591

UMR n° 7592 - Institut Jacques Monod

M. JEAN-ANTOINE LEPESANT M. MAURICE BRUN MME ROSINE HAGENAUER-TSAPIS M. JERÔME COLLIGNON

DEC. n° 080144DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Jean-Antoine LEPESANT à l'effet

de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Antoine LEPESANT, délégation de signature est donnée à M. Maurice BRUN, IR2, ou à Mme Rosine HAGENAUER-TSAPIS, DR1, M. Jerôme COLLIGNON, DR1, aux fins mentionnées ci-dessus. Signé: Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7592 - Institut Jacques Monod

M. MAURICE BRUN MME ROSINE HAGENAUER-TSAPIS M. JERÔME COLLIGNON

DEC. n° 080145DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Maurice BRUN, IR, secrétaire général, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Maurice BRUN, IR, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Rosine HAGENAUER-TSAPIS, DR1, ou à M. Jérôme COLLIGNON, DR1, responsables de département.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Antoine LEPESANT, directeur de l'UMR n° 7592

UMR n° 7596 - Recherches épistémologiques et historiques sur les sciences exactes et les institutions scientifiques

MME KARINE CHEMLA MME VIRGINIE MAOUCHI

DEC. n° 080048DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à Mme Karine CHEMLA à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Mme Karine CHEMLA, délégation de signature est donnée à Mme Virginie MAOUCHI, TCN.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7596 - Recherches épistémologiques et historiques sur les sciences exactes et les institutions scientifiques

MME VIRGINIE MAOUCHI

DEC. n° 080049DR02 du 25-01-2008 Délégation est donnée à Mme Virginie MAOUCHI, TCN, gestionnaire à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Karine CHEMLA, directrice de l'UMR n° 7596

UMR n° 7597 - Histoire des théories linguistiques

MME SYLVIE ARCHAIMBAULT MME NITA JACQUIN

DEC. n° 080010DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à Mme Sylvie ARCHAIMBAULT à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité. les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie ARCHAIMBAULT, délégation de signature est donnée à Mme Nita JACQUIN. TCN.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7597 - Histoire des théories linguistiques

MME NITA JACQUIN

DEC. n° 080011DR02 du 25-01-2008

Délégation est donnée à Mme Nita JACQUIN, TCN, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Sylvie ARCHAIMBAULT, directrice de l'UMR n° 7597

UMR n° 7599 - Laboratoire de probabilités et modèles aléatoi-

MME DOMINIQUE PICARD M. GILLES PAGES MME ISABELLE MARIAGE

DEC. n° 080178DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à Mme Dominique PICARD à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Dominique PICARD, délégation de signature est donnée à M. Gilles PAGES, PU, ou à Mme Isabelle MARIAGE, IE1, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7599 - Laboratoire de probabilités et modèles aléatoi-

M. GILLES PAGES MME ISABELLE MARIAGE

DEC. n° 080179DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Gilles PAGES, PU, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles PAGE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Isabelle MARIAGE, IE1.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Dominique PICARD, directrice de l'UMR n° 7599

UMR n° 7600 - Laboratoire de physique théorique de la matière condensée

M. BERTRAND GUILLOT M. PASCAL VIOT M. MICHEL QUAGGETTO

DEC. n° 080108DR02 du 25-01-2008 Délégation est donnée à M. Bertrand GUILLOT à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand GUILLOT, délégation de signature est donnée à M. Pascal VIOT, DR2, ou à M. Michel QUAGGETTO, IR2, aux fins mention-

nées ci-dessus. Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7600 - Laboratoire de physique théorique de la matière condensée

M. PASCAL VIOT

M. MICHEL QUAGGETTO DEC. n° 080109DR02 du 25-01-2008

Délégation est donnée à M. Pascal VIOT, DR2, chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal VIOT, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Michel QUAGGETTO, IR2, ingénieur informaticien.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bertrand GUILLOT, directeur de l'UMR n° 7600

UMR n° 7606 - Laboratoire d'informatique de Paris 6

M. PATRICK GALLINARI MME ANNE DOUCE MME NICOLE BOHELAY

DEC. n° 080092DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Patrick GALLINARI à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'héberge-

ment et de titres de transport afférentes. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick GALLINA-RI, délégation de signature est donnée à Mme Anne DOUCET, PU, ou à Mme Nicole BOHELAY, IR2, aux fins mentionnées cidessus

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7606 - Laboratoire d'informatique de Paris 6

MME ANNE DOUCET MME NICOLE BOHELAY

DEC. n° 080093DR02 du 29-01-2008

Délégation est donnée à Mme Anne DOUCET, PU, directrice adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifiquel.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne DOUCET, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Nicole BOHELAY, IR2, secrétaire générale.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick GALLINARI, directeur de l'UMR n° 7606

UMR n° 7609 - Réactivité de surface MME CLAIRE-MARIE PRADIER

DEC. n° 080186DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à Mme Claire-Marie PRADIER à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Claire-Marie PRADIER, délégation de signature est donnée à Mme Sonia M'BAREK, IE, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7609 - Réactivité de surface

MME SONIA M'BAREK

DEC. n° 080187DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à Mme Sonia M'BAREK, IE, gestionnaire à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Claire-Marie PRADIER, directrice de l'UMR n° 7609

UMR n° 7612 - Liquides ioniques et interfaces chargées $\textbf{Mme} \ \textbf{Valérie} \ \textbf{CABUIL}$

MME VALERIE CABUIL
MME LISE MICHELOT

DEC. n° 080036DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à Mme Valérie CABUIL à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie CABUIL, délégation de signature est donnée à Mme Lise MICHELOT,

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7616 - Laboratoire de chimie théorique

M. BERNARD SILVI M. OLIVIER PARISEL MME MARIE-FRANCE COURET

DEC. n° 080210DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Bernard SILVI à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard SILVI, délégation de signature est donnée à M. Olivier PARISEL, CR1, ou à Mme Marie-France COURET, IE1C, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 7616 - Laboratoire de chimie théorique

M. OLIVIER PARISEL MME MARIE-FRANCE COURET

DEC. n° 080211DR02 du 25-01-2008

Délégation est donnée à M. Olivier PARISEL, CR1, responsable d'équipe à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier PARISEL, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Marie-France COURET, IE1C, responsable informatique. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard SILVI, directeur de l'UMR n° 7616

UMR n° 8066 - Institut d'histoire moderne et contemporaine

M. CHRISTOPHE CHARLE M. JACQUES BOTTIN M. FRÉDÉRIC BARBIER

DEC. n° 080044DR02 du 24-01-2008

Délégation est donnée à M. Christophe CHARLE à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 \in HT à la date de la signature de l'acte.

- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe CHAR-LE, délégation de signature est donnée à M. Jacques BOTTIN, directeur de recherche, ou à M. Frédéric BARBIER, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 8066 - Institut d'histoire moderne et contemporaine

M. JACQUES BOTTIN M. FRÉDÉRIC BARBIER

DEC. n° 080045DR02 du 24-01-2008

Délégation est donnée à M. Jacques BOTTIN, directeur de recherche, directeur d'équipe à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques BOTTIN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Frédéric BARBIER, directeur de recherche, directeur d'équipe.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Christophe CHARLE, directeur de l'UMR n° 8066

UMR $\ensuremath{\text{n}}^{\circ}$ 8094 - Langues, textes, traitements informatiques, cognition

MME LAURENCE DANLOS M. BERNARD VICTORRI

DEC. n° 080060DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à Mme Laurence DANLOS à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence DAN-LOS, délégation de signature est donnée à M. Bernard VIC-TORRI, DR1, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 8094 - Langues, textes, traitements informatiques, cognition

M. BERNARD VICTORRI

DEC. n° 080061DR02 du 30-01-2008

Délégation est donnée à M. Bernard VICTORRI, DR1, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision ° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Laurence DANLOS, directrice de l'UMR n° 8094

UMR n° 8132 - Institut des textes et manuscrits modernes

M. PIERRE-MARC DE BIASI M. GÉRARD DARMON

DEC. n° 080062DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Pierre-Marc DE BIASI à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre-Marc DE BIASI, délégation de signature est donnée à M. Gérard DAR-MON, IE1C, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR $\rm n^{\circ}$ 8132 - Institut des textes et manuscrits modernes

M. GÉRARD DARMON

DEC. n° 080063DR02 du 29-01-2008 Délégation est donnée à M. Gérard DARMON, IE1HC, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre-Marc DE BIASI, directeur de l'UMR n° 8132

UMR n° 8542 - Développement et évolution du système ner-

M. ALAIN PROCHIANTZ **MME LINA BOITIER** MME DOMINIQUE BORG

DEC. n° 080188DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Alain PROCHIANTZ à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain PRO-CHIANTZ, délégation de signature est donnée à Mme Lina BOITIER, AI, ou à Mme Dominique BORG, TCS, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 8542 - Développement et évolution du système ner-

MME LINA BOITIER

DEC. n° 080189DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à Mme Lina BOITIER, AI, responsable gestion à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain PROCHIANTZ, directeur de l'UMR n° 8542

UMR n° 8547 - Pays germaniques, histoire, culture, philosophie - Transferts culturels et archives Husserl

M. JEAN-FRANÇOIS COURTINE

M. MICHEL ESPAGNE

DEC. n° 080056DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Jean-François COURTINE à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-François COURTINE, délégation de signature est donnée à M. Michel ESPAGNE, DR, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 8547 - Pays germaniques, histoire, culture, philosophie - Transferts culturels et archives Husserl

M. MICHEL ESPAGNE

DEC. n° 080057DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Michel Espagne, DR, responsable du volet « Transferts culturels » à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifiquel.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Francois COURTINE, directeur de l'UMR n° 8547

UMR n° 8548 - Laboratoire d'informatique de l'ENS

M. JEAN VUILLEMIN **MME JOËLLE ISNARD**

DEC. n° 080220DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Jean VUILLEMIN à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean VUILLEMIN, délégation de signature est donnée à Mme Joëlle ISNARD, IE2, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 8548 - Laboratoire d'informatique de l'ENS

MME JOËLLE ISNARD

DEC. n° 080221DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à Mme Joëlle ISNARD, IE2, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean VUILLEMIN, directeur de l'UMR n° 8548

UMR n° 8549 - Laboratoire de physique théorique de l'ENS ${f M.~BERNARD~JULIA}$

MME CHRISTINE TRECUL
M. PIERRE FAYET

DEC. n° 080124DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Bernard JULIA à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard JULIA, délégation de signature est donnée à Mme Christine TRECUL, Al, assistante gestionnaire, ou à M. Pierre FAYET, DR, aux fins mentionnées ci-dessus. Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 8549 - Laboratoire de physique théorique de l'ENS MME CHRISTINE TRECUL

M. PIERRE FAYET

DEC. n° 080125DR02 du 29-01-2008 Délégation est donnée à Mme Christine TRECUL, AI, assistante gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christine TRE-CUL, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Pierre FAYET, DR.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité

Signé : Bernard JULIA, directeur de l'UMR n° 8549

UMR n° 8550 - Laboratoire de physique statistique

M. ERIC PEREZ M. VINCENT CROQUETTE M. SÉBASTIEN BALIBAR MME NORA SADAOUI MME ANNIE RIBAUDEAU

DEC. n° 080176DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Eric PEREZ à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric PEREZ, délégation de signature est donnée à M. Vincent CROQUETTE, DR1, å M. Sébastien BALIBAR, DR1, à Mme Nora SADAOUI, TCN, ou à Mme Annie RIBAUDEAU, TCS, aux fins mentionnées cidessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 8550 - Laboratoire de physique statistique

M. VINCENT CROQUETTE

DEC. n° 080177DR02 du 24-01-2008 Délégation est donnée à M. Vincent CROQUETTE, DR1, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité

Signé : Eric PEREZ, directeur de l'UMR n° 8550

UMR n° 8551 - Laboratoire Pierre Aigrain

M. JEAN-MARC BERROIR MME ANNE MATIGNON M. BERNARD PLACAIS

DEC_n° 080020DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Jean-Marc BERROIR à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc BER-ROIR, délégation de signature est donnée à Mme Anne MATI-GNON, TCE, ou à M. Bernard PLACAIS, DR2, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 8551 - Laboratoire Pierre Aigrain

MME ANNE MATIGNON M. BERNARD PLACAIS

Délégation est donnée à Mme Anne MATIGNON, TCE, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne MATI-GNON, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Marc BERROIR, directeur de l'UMR n° 8551

UMR n° 8552 - Laboratoire Kastler Brossel

M. PAUL INDELICATO M. François BIRABEN M. PIFRRE-JEAN NACHER M. THIERRY TARDIEU MME MONIQUE BONNAMY MME LINDA KRIKORIAN

à M. Bernard PLACAIS, DR2.

DEC. n° 080116DR02 du 02-01-2008

DEC. n° 080021DR02 du 25-01-2008

Délégation est donnée à M. Paul INDELICATO, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 \in HT à la date de la signature de l'acte.

- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Paul INDELICATO, délégation de signature est donnée à M. François BIRABEN, DR1, à M. Pierre-Jean NACHER, DR2, à M. Thierry TARDIEU, IE2, à Mme Monique BONNAMY, AI, ou à Mme Linda KRIKO-RIAN, TCS, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 8552 - Laboratoire Kastler Brossel

M. FRANÇOIS BIRABEN
M. PIERRE-JEAN NACHER
M. THIERRY TARDIEU
MME MONIQUE BONNAMY
MME LINDA KRIKORIAN

DEC. n° 080117DR02 du 06-02-2008 Délégation est donnée à M. François BIRABEN, DR1, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François BIRA-BEN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Pierre-Jean NACHER, DR2, sous-directeur, à M. Thierry TARDIEU, IE2, administrateur, à Mme Monique BONNAMY, AI, administratrice adjointe, ou à Mme Linda KRIKORIAN, TCS, gestionnaire responsable.

Čette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Paul INDELICATO, directeur de l'UMR n $^\circ$ 8552

UMR n° 8553 - Département de mathématiques et applications

M. Marc ROSSO MME BÉNÉDICTE AUFFRAY MME LAURE SAINT-RAYMOND

DEC. n° 080198DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Marc ROSSO à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité. les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc ROSSO, délégation de signature est donnée à Mme Bénédicte AUF-FRAY, IR1, ou à Mme Laure SAINT-RAYMOND, PR1, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 8553 - Département de mathématiques et applications

MME BÉNÉDICTE AUFFRAY
MME LAURE SAINT-RAYMOND

DEC. n° 080199DR02 du 25-01-2008 Délégation est donnée à Mme Bénédicte AUFFRAY, IR1, responsable administrative, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Bénédicte AUF-FRAY, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Laure SAINT-RAYMOND, PU1, directrice d'études.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marc ROSSO, directeur de l'UMR n° 8553

UMR n° 8640 - Processus d'activation sélective par transfert d'énergie uni-électronique ou radiatif

M. CHRISTIAN AMATORE
M. LAURENT THOUIN
M. FRÉDÉRIC BATAILLE

DEC. n° 080008DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Christian AMATORE à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité. les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian AMATO-RE, délégation de signature est donnée à M. Laurent THOUIN, CR1, ou à M. Frédéric BATAILLE, TCN, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMR n° 8640 - Processus d'activation sélective par transfert d'énergie uni-électronique ou radiatif

M. LAURENT THOUIN
M. FRÉDÉRIC BATAILLE

DEC. n° 080009DR02 du 28-01-2008

Délégation est donnée à M. Laurent THOUIN, CR1, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent THOUIN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Frédéric BATAILLE, TCN.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Christian AMATORE, directeur de l'UMR n $^{\circ}$ 8640

GDR n° 3049 - Photomed

M. DANIEL BRAULT MME GENEVIÈVE BOURG-HECKLY

DEC. n° 080030DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Daniel BRAULT à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Daniel BRAULT, délégation de signature est donnée à Mme Geneviève BOURG-HECKLY, MCF, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

GDR n° 3049 - Photomed

MME GENEVIÈVE BOURG-HECKLY

DEC. n° 080031DR02 du 07-02-2008

Délégation est donnée à Mme Geneviève BOURG-HECKLY, MCF, responsable axe biophotonique à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifiquel.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Daniel BRAULT, directeur du GDR n° 3049

FRE n° 3154 - IRIS-Physiopathologie de la vision et motricité binoculaire

MME ZOÏ KAPOULA SAINTE FARE GARNOT MME MARIE PIA BUCCI

DEC. n° 080128DR02 du 01-02-2008

Délégation est donnée à Mme Zoï KAPOULA SAINTE FARE GARNOT à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Zoï KAPOULA SAINTE FARE GARNOT, délégation de signature est donnée à Mme Marie Pia BUCCI, CR1, aux fins mentionnées ci-dessus. Signé: Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

FRE n° 3154 - IRIS-Physiopathologie de la vision et motricité binoculaire

MME MARIE PIA BUCCI

DEC. n° 080129DR02 du 01-02-2008 Délégation est donnée à Mme Maria Pia BUCCI, CR1, chercheur à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Zoï KAPOULA SAINTE FARE GARNOT, directrice de la FRE n° 3154

IFR n° 101 - Ecologie - biodiversité, évolution, environnement

M. DANIEL BARBAULT MME ELIZABETH NGUYEN VAN

DEC. n° 080016DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Daniel BARBAULT à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. BARBAULT, délégation de signature est donnée à Mme Elizabeth NGUYEN VAN, IE1, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

IFR n° 101 - Ecologie - biodiversité, évolution, environnement MME ELIZABETH NGUYEN VAN

DEC. n° 080017DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à Mme Elizabeth NGUYEN VAN, IE1, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Daniel BARBAULT, directeur de l'IFR n° 101

UPS n° 836 - Unité réseaux du CNRS

M. BERNARD RAPACCHI MME CATHERINE GRENET MME CATHERINE DEJANCOURT

DEC. n° 080192DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Bernard RAPACCHI à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard RAPAC-CHI, délégation de signature est donnée à Mme Catherine GRENET, IR1, ou à Mme Catherine DEJANCOURT, TCN, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UPS n° 836 - Unité réseaux du CNRS

MME CATHERINE GRENET MME CATHERINE DEJANCOURT

DEC. n° 080193DR02 du 30-01-2008 Délégation est donnée à Mme Catherine GRENET, IR1, ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en applicationde l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine GRE-NET, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Catherine DEJANCOURT, TCN, secrétaire gestionnaire. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard RAPACCHI, directeur de l'UPS n° 836

UPS n° 2916 - SupADONIS

M. YANNICK MAIGNIEN

M. BENOÎT HABERT

DEC. n° 080154DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Yannick MAIGNIEN à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants : - les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte

- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick MAI-GNIEN, délégation de signature est donnée à M. Benoît HABERT, professeur d'université 2ème classe, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UPS n° 2916 - SupADONIS

M. BENOÎT HABERT

DEC. n° 080155DR02 du 25-01-2008

Délégation est donnée à M. Benoît HABERT, professeur d'université 2ème classe, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Yannick MAIGNIEN, directeur de l'UPS n° 2916

UMS n° 839 - Unite mixte de service de l'Institut Henri Poinca-

M. MICHEL BROUE M. STÉPHANE DROUET MLLE MARJORIE STIEVENART

DEC. n° 080034DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Michel BROUE à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel BROUE, délégation de signature est donnée à M. Stéphane DROUET, IE 2, ou à Mlle Marjorie STIEVENART, TCN, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMS n° 839 - Unite mixte de service de l'Institut Henri Poinca-ré

M. STÉPHANE DROUET MLLE MARJORIE STIEVENART

DEC. n° 080035DR02 du 23-01-2008

Délégation est donnée à M. Stéphane DROUET, IE 2, administrateur à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane DROUET, délégation est donnée aux fins mentionnées cidessus à Mlle Marjorie STIEVENART, TCN, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel BROUE, directeur de l'UMS n° 839

UMS n° 2267 - Centre d'archives de philosophie, d'histoire et d'édition des sciences

M. MICHEL BLAY MME MIREILLE DELBRACCIO MME MARIE-LAURE MASSOT

DEC. n° 080026DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Michel BLAY à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel BLAY, délégation de signature est donnée à Mme Mireille DELBRAC-CIO, IR1, ou à Mme Marie-Laure MASSOT, T, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMS n° 2267 - Centre d'archives de philosophie, d'histoire et d'édition des sciences

MME MIREILLE DELBRACCIO MME MARIE-LAURE MASSOT

DEC. n° 080027DR02 du 29-01-2008

Délégation est donnée à Mme Mireille DELBRACCIO, IR1, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Mireille DELBRACCI, délégation est donnée aux fins mentionnées cidessus à Mme Marie-Laure MASSOT, T.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel BLAY, directeur de l'UMS n° 2267

UMS n° 2414 - Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen

M. CLAUDE GRASLAND MLLE ISABELLE SALMON

DEC. n° 080106DR02 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Claude GRASLAND à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude GRAS-LAND, délégation de signature est donnée à Mlle Isabelle SALMON, IE2, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UMS n° 2414 - Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen

MLLE ISABELLE SALMON

DEC. n° 080107DR02 du 30-01-2008 Délégation est donnée à Mlle Isabelle SALMON, IE2, administratrice gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité

Signé : Claude GRASLAND, directeur de l'UMS n° 2414

FR n $^\circ$ 684 - Fédération de recherche du département de physique de l'Ecole normale supérieure

M. JEAN-MICHEL RAIMOND

M. OLIVIER ABILLON

DEC. n° 080190DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Jean-Michel RAIMOND à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Michel RAI-MOND, délégation de signature est donnée à M. Olivier ABILLON, sous-directeur, aux fins mentionnées ci-dessus. Signé: Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

FR n° 684 - Fédération de recherche du département de physique de l'Ecole normale supérieure

M. OLIVIER ABILLON

DEC. n° 080191DR02 du 24-01-2008 Délégation est donnée à M. Olivier ABILLON, sous-directeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Michel RAIMOND, directeur de la FR n° 684

FR n° 2702 - Sciences chimiques de la mesure et de l'analyse de Paris-centre

M. CHRISTIAN AMATORE
M. LAURENT THOUIN
M. FRÉDÉRIC BATAILLE

DEC. n° 080006DR02 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Christian AMATORE à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- les ordres de mission ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian AMATO-RE, délégation de signature est donnée à M. Laurent THOUIN, CR1, ou à M. Frédéric BATAILLE, TCN, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

FR n $^{\circ}$ 2702 - Sciences chimiques de la mesure et de l'analyse de Paris-centre

M. LAURENT THOUIN
M. FRÉDÉRIC BATAILLE

DEC. n° 080007DR02 du 28-01-2008

Délégation est donnée à M. Laurent THOUIN, CR1, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent THOUIN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Frédéric BATAILLE, TCN.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Christian AMATORE, directeur de la FR n° 2702

DR03 - Ile-de-France Est

UMR n° 113 - Laboratoire des matériaux et structures du génie civil

M. François CHEVOIR

DEC. n° 070216DR03 du 12-12-2007

Délégation est donnée à M. François CHEVOIR, ingénieur au LCPC, chercheur, à l'effet de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe COUSSOT, directeur de l'UMR n° 113

UMR $\ensuremath{\text{n}}^\circ$ 7188 - Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques

MME CHRSITINE CAPDEROU

DEC. n° 070256DR03 du 12-12-2007

Délégation est donnée à Mme Chrsitine CAPDEROU, ingénieure de recherche au CNRS, documentaliste, à l'effet de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bertrand LAVEDRINE, directeur de l'UMR n° 7188

UMR n° 8114 - Unité de recherche en génomique végétale

M. HÉRIBERT HIRT M. MICHEL CABOCHE MME ANNE-FRANÇOISE ADAM-BLANDON
M. ARNAUD CHARPENTIER

DEC. n° 080013DR03 du 18-02-2008 Délégation est donnée à M. Héribert HIRT, directeur de l'UMR n° 8114, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte [soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008]

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transports afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Héribert HIRT, délégation de signature est donnée à M. Michel CABOCHE, directeur de recherche à l'INRA, à Mme Anne-Françoise ADAM-BLANDON, directrice de recherche à l'INRA, et à M. Arnaud CHARPENTIER, ingénieur d'études à l'INRA, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Cette décision prend effet à compter du 2 janvier 2008. Signé : Brice KERBER, délégué régional Ile-de-France Est

UMR n° 8050 - Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées

M. MARCO CANNONE M. FRANK PACARD M. FRANÇOIS BLANCHARD

DEC. n° 080015DR03 du 18-02-2008 Délégation est donnée à M. Marco CANNONE, directeur de l'UMR n° 8050, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de l'acte [soit 206 000 € HT à la date du 15 février 2008],

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transports afférents présentés aux agences agréées par la délégation

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marco CANNONE, délégation de signature est donnée à M. Frank PACARD, professeur à l'université Paris 12, et à M. François BLANCHARD, directeur de recherche au CNRS, aux fins mentionnées cidessus

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Cette décision prend effet à compter du 2 janvier 2008 Signé : Brice KERBER, délégué régional Ile-de-France Est

UMR n° 8134 - Laboratoire techniques, territoires et sociétés

M. OLIVIER COUTARD MME MARIE D'ARCIMOLES

DEC. n° 070264DR03 du 12-12-2007

Délégation est donnée à M. Olivier COUTARD, directeur de recherche au CNRS, à l'effet de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007

[portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier COUTARD, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Marie d'ARCIMOLES, ingénieure d'études au CNRS, secrétaire générale du LATTS.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Marc OFFNER, directeur de l'UMR n° 8134

UMR n° 8584 - Laboratoire d'études sur les monothéismes

M. MOHAMMAD ALLAMIR MOEZZ MME JULIE BRUMBERG

DEC. n° 070252DR03 du 18-12-2007

Délégation est donnée à M. Mohammad Ali AMIR MOEZZI, directeur d'études à l'EPHE, à l'effet de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Mohammad Ali AMIR MOEZZI, délégation est donnée aux fins mentionnées cidessus à Mme Julie BRUMBERG, chargée de recherche au CNRS

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe HOFFMANN, directeur de l'UMR n° 8584

FRE n° 3160 - Modélisation et simulation multi-échelle

M. CHRISTIAN SOIZE M. GUY BONNET

DEC. n° 080019DR03 du 28-02-2008

Délégation est donnée à M. Christian SOIZE, directeur de la FRE n° 3160, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, à la date de signature de

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transports afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian SOIZE, délégation de signature est donnée à M. Guy BONNET, professeur à l'Université de Marne-la-Vallée, aux fins mentionnées ci-dessus

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non renouvellement de l'unité.

Cette décision prend effet à compter du 2 janvier 2008.

Signé : Brice KERBER, délégué régional Ile-de-France Est

DR05 - Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7161 - Laboratoire d'informatique de l'École Polytechnique (LIX)

M. PHILIPPE BAPTISTE
M. GILLES DOWEK
MME CORINNE POULAIN
MME EVELYNE RAYSSAC

DEC. n° 080009DR05 du 03-03-2008 Délégation est donnée à M. Philippe BAPTISTE, directeur de l'UMR n° 7161, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe BAPTIS-TE, délégation de signature est donnée à M. Gilles DOWEK, professeur PUO, enseignant-chercheur, à Mme Corinne POU-LAIN, AI, assistante de direction, et à Mme Evelyne RAYSSAC, agent 2B Polytechnique, gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7186 - Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC)

MME ANNE-MARIE PEATRIK
M. JEAN-PIERRE CHAUMEIL
M. PRIBISLAV PITOEFF
MME MONIQUE DESCIEUX

DEC. n° 080011DR05 du 03-03-2008 Délégation est donnée à Mme Anne-Marie PEATRIK, directrice de l'UMR n° 7186, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 \in HT à la date de la signature de la commande,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne-Marie PEATRIK, délégation de signature est donnée à M. Jean-Pierre CHAUMEIL, DR2, sous directeur de l'unité, responsable du centre EREA, à M. Pribislav PITOEFF, IE1, sous directeur de l'unité, responsable du centre CREM, et à Mme Monique DESCIEUX, IE2, responsable des affaires générales et de la gestion de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessous.

La décision n° 070010DR05 du 20 avril 2007 est abrogée. Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional lle-de-France Ouest et Nord

DR08 - Centre-Poitou-Charentes

UMR n° 6173 - Cités, territoires, environnement et sociétés

MME CORINNE LARRUE
MLLE ELISABETH LORANS
M. PATRICE MELE
M. JEAN-PAUL CARRERE
MME NORA SEMMOUD

DEC. n° 080010DR08 du 17-01-2008 Délégation est donnée à Mme Corinne LARRUE, directrice de l'UMR n° 6173, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionne-

ment et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Corinne LAR-RUE, délégation de signature est donnée à Mlle Elisabeth LORANS, maître de conférences, à M. Patrice MELE, maître de conférences, à M. Jean-Paul CARRERE, professeur, et à Mme Nora SEMMOUD, professeure, aux fins mentionnées cidessus

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2008.

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

UMR n° 6173 - Cités, territoires, environnement et sociétés

MLLE ELISABETH LORANS M. PATRICE MELE M. JEAN-PAUL CARRERE MME NORA SEMMOUD

DEC. n° 080011DR08 du 17-01-2008

Délégation est donnée à Mlle Elisabeth LORANS, maître de conférences, directrice adjointe, à l'effet de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mlle Elisabeth LORANS, délégation est donnée aux fins mentionnées cidessus à M. Patrice MELE, maître de conférences, directeur adjoint.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice MELE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Jean-Paul CARRERE, professeur, directeur adjoint.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Paul CARRE-RE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Nora SEMMOUD, professeure, directrice adjointe.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2008.

Signé : Corinne LARRUE, directrice de l'UMR n° 6173

UMR n° 6175 - Physiologie de la reproduction et des comportements

M. BENOÎT MALPAUX M. PASCAL MERMILLOD M. JACKY WOJTENKA

DEC. n° 080066DR08 du 06-02-2008

Délégation est donnée à M. Benoît MALPAUX, directeur de l'UMR n° 6175, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît MALPAUX, délégation est donnée à M. Pascal MERMILLOD, ingénieur de recherche, et à M. Jacky WOJTENKA, ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

UMR n $^{\circ}$ 6175 - Physiologie de la reproduction et des comportements

M. PASCAL MERMILLOD M. JACKY WOJTENKA

DEC. n° 080067DR08 du 06-02-2008

Délégation est donnée à M. Pascal MERMILLOD, ingénieur de recherche, directeur adjoint, à l'effet de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal MER-MILLOD, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus, à M. Jacky WOJTENKA, ingénieur d'études, gestionnaire financier.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Benoît MALPAUX, directeur de l'UMR n° 6175

UMR n° 6224 - Centre d'études sur la coopération juridique internationale

MME MARIE-CORNU MME MARIE-EUGÉNIE LAPORTE-LEGEAIS M. JEAN-PIERRE DIONNET

DEC. n° 080059DR08 du 05-02-2008

Délégation est donnée à Mme Marie CORNU, directrice de l'UMR n° 6224, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-CORNU, délégation est donnée à Mme Marie-Eugénie LAPORTE-LEGEAIS, professeure des universités, et à M. Jean-Pierre DIONNET, ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2008.

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

UMR n° 6224 - Centre d'études sur la coopération juridique internationale

MME MARIE-EUGÉNIE LAPORTE-LEGEAIS M. JEAN-PIERRE DIONNET

DEC. n° 080060DR08 du 05-02-2008 Délégation est donnée à Mme Marie-Eugénie LAPORTE-LEGEAIS, professeure des universités, chercheure, à l'effet de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifiquel. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Eugénie LAPORTE-LEGEAIS, délégation est donnée aux fins mentionées ci-dessus à M. Jean-Pierre DIONNET, ingénieur d'études, attaché de direction.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1er janvier 2008.

Signé : Marie CORNU, directrice de l'UMR n° 6224

UMR n° 6234 - Centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage

M. JEAN-FRANÇOIS ROUET M. MICHEL ISINGRINI M. THIERRY OLIVE

DEC. n° 080070DR08 du 13-02-2008 Délégation est donnée à M. Jean-François ROUET, directeur de l'UMR n° 6234, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-François ROUET, délégation est donnée à M. Michel ISINGRINI, directeur adjoint, et à M. Thierry OLIVE, chargé de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2008.

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

UMR n° 6576 - Centre d'études supérieures de la Renaissance $\mathbf{M}.$ PHILIPPE $\mathbf{VENDRIX}$

MME MARIE-LUCE DEMONET

M. Joël BIARD

DEC. n° 080052DR08 du 29-01-2008 Délégation est donnée à M. Philippe VENDRIX, directeur de l'UMR n° 6576, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de

transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe VENDRIX, délégation est donnée à Mme Marie-Luce DEMONET, professeur des universités, et à M. Joël BIARD, professeur des universités, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2008.

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

UMR n° 6576 - Centre d'études supérieures de la Renaissance \mathbf{Mme} $\mathbf{Marie-Luce}$ $\mathbf{DEMONET}$

DEC. n° 080053DR08 du 29-01-2008 Délégation est donnée à Mme Marie-Luce DEMONET, professeur des universités, directrice adjointe, à l'effet de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2008

Signé : Philippe VENDRIX, directeur de l'UMR n° 6576

UMR n° 6606 - Groupe de recherches sur l'énergétique des milieux ionisés

M. JEAN-MICHEL POUVESLE MME CHANTAL LEBORGNE M. CHRISTOPHE DUBOIS MME SYLVIE JAUFFRION

DEC. n° 080069DR08 du 07-02-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Michel POUVESLE, directeur de l'UMR n° 6606, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Michel POU-VESLE, délégation est donnée à Mme Chantal LEBORGNE, professeure des universités, à M. Christophe DUBOIS, technicien de classe exceptionnelle, et à Mme Sylvie JAUFFRION, technicienne de classe normale, aux fins mentionnées cidessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

UMR n° 6606 - Groupe de recherches sur l'énergétique des milieux ionisés

MME CHANTAL LEBORGNE

DEC. n° 080071DR08 du 08-02-2008 Délégation est donnée à Mme Chantal LEBORGNE, professeure des universités, directrice adjointe, à l'effet de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1er janvier 2008.

Signé : Jean-Michel POUVESLE, directeur de l'UMR n° 6606

UMR n° 6617 - Laboratoire de mécanique et de physique des matériaux

MME MARIE-CHRISTINE LAFARIE-FRENOT M. DENIS BERTHEAU

DEC. n° 080073DR08 du 11-02-2008

Délégation est donnée à Mme Marie-Christine LAFARIE-FRE-NOT, directrice de l'UMR n° 6617, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,
- 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Christine LAFARIE-FRENOT, délégation est donnée à M. Denis BER-THEAU, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées cidessus

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2008

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

UMR n° 6619 - Centre de recherches sur la matière divisée

MME MARIE-LOUISE SABOUNGI

DEC. n° 080061DR08 du 05-02-2008

Délégation est donnée à Mme Marie-Louise SABOUNGI, directrice de l'UMR n° 6619, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.
- 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2008.

 ${\bf Sign\'e: Josette\ ROGER,\ d\'el\'egu\'ee\ r\'egionale\ Centre-Poitou-Charentes}$

UMR n° 6619 - Centre de recherches sur la matière divisée Mme Séverine DELACENSERIE Mme Nicole NOURRY

DEC. n° 080062DR08 du 05-02-2008 Délégation est donnée à Mme Séverine DELACENSERIE, assistante ingénieure, gestionnaire, à l'effet de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Séverine DELA-CENSERIE, délégation est donnée aux fins mentionnées cidessus à Mme Nicole NOURRY, technicienne de classe normale, pour les bons de commande et missions n'excédant pas 1 000 €.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité

La présente décision prend effet rétroactivement au 1 er janvier 2008

Signé : Marie-Louise SABOUNGI, directrice de l'UMR n° 6619

UMR n° 6628 - Laboratoire de mathématiques, applications et physique mathématique d'Orléans

M. STÉPHANE CORDIER
M. JEAN-PHILIPPE ANKER
M. JEAN RENAULT
MME ANNE LIGER
MME MARIE-FRANCE GRESPIER
M. MICHEL ZINZMEISTER

DEC. n° 080040DR08 du 22-01-2008 Délégation est donnée à M. Stéphane CORDIER, directeur de l'UMR n° 6628, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane COR-DIER, délégation est donnée à M. Jean-Philippe ANKER, professeur des universités, à M. Jean RENAULT, professeur des universités, à Mme Anne LIGER, technicienne de classe supérieure, et à Mme Marie-France GRESPIER, Assistante-ingénieure aux fins mentionnées ci-dessus.

En cas d'absence ou d'empêchement des subdélégataires désignés ci-dessus, délégation de signature est donnée à M. Michel ZINZMEISTER, professeur des universités, pour les actes relatifs au contrat européen CODY.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au $1^{\rm er}$ janvier 2008.

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

FRE n° 3091 - Physiologie moléculaire du transport des sucres chez les végétaux

M. RÉMI LEMOINE

M. PIERRE COUTOS-THEVENOT

DEC. n° 080056DR08 du 30-01-2008 Délégation est donnée à M. Rémi LEMOINE, directeur de la FRE n° 3091, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Rémi LEMOINE, délégation est donnée à M. Pierre COUTOS-THEVENOT, professeur des universités, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

FRE n° 3092 - Physiologie des cellules cardiaques et vasculaires.

M. PIERRE COSNAY M. IAN FINDLAY

DEC. n° 080075DR08 du 12-02-2008

Délégation est donnée à M. Pierre COSNAY, directeur de la FRE n° 3092, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre COSNAY, délégation est donnée à M. lan FINDLAY, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2008

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

FRE n° 3092 - Physiologie des cellules cardiaques et vasculaires

M. PIERRE COSNAY M. IAN FINDLAY

DEC. n° 080076DR08 du 12-02-2008

Délégation est donnée à M. Ian FINDLAY, directeur de recherche, chercheur, à l'effet de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2008.

Signé : Pierre COSNAY, directeur de la FRE n° 3092

UPS n° 44 - Transgénèse et archivage d'animaux modèles

M. YANN HERAULT M. JEAN-LUC THOMAS

DEC. n° 080065DR08 du 06-02-2008 Délégation est donnée à M. Yann HERAULT, directeur de l'UPS n° 44, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yann HERAULT, délégation est donnée à M. Jean-Luc THOMAS, ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1er janvier

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

FR n° 2708 - Physique et chimie du vivant

M. JEAN-CLAUDE BELOEIL

MME VIVIANE THUILLIER

DEC_n° 080049DR08 du 25-01-2008 Délégation est donnée à M. Jean-Claude BELOEIL, directeur de la FR n° 2708, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants ·

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité. d'un montant unitaire inférieur ou égal à 206 000 € HT à la date de la signature de

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude BELOEIL, délégation est donnée à Mme Viviane THUILLIER, ingénieure d'étude aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité

La présente décision prend effet rétroactivement au 1er janvier

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre-Poitou-Charentes

FR n° 2708 - Physique et chimie du vivant

MME VIVIANE THUILLIER

DEC. n° 080050DR08 du 25-01-2008 Délégation est donnée à Mme Viviane THUILLIER, ingénieure d'étude, attachée de direction, de signer, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1er janvier

Signé : Jean-Claude BELOEIL, directeur de la FR n° 2708

DR17 - Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6011 - Unité de chimie organique moléculaire et macromoléculaire

M. GILLES DUJARDIN **MME IRÈNE CAMPISTRON**

DEC. n° 080048DR17 du 13-02-2008

Délégation est donnée à M. Gilles DUJARDIN, directeur de recherche, et à Mme Irène CAMPISTRON, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique]. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Laurent FONTAINE, directeur de l'UMR n° 6011

UMR n° 6061 - Institut de génétique et développement de

M. CLAUDE PRIGENT

MME MARIE-DOMINIQUE GALIBERT-ANNE

M. HUGUES HERVE

M. ROLAND LEBORGNE

MME NATHALIE ROY-LAVERGNE

DEC. n° 080076DR17 du 05-02-2008

Délégation est donnée à M. Claude PRIGENT, directeur de l'UMR n° 6061, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude PRIGENT, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Dominique GALIBERT-ANNE, maître de conférences, à M. Hugues HERVE, assistant ingénieur, à M. Roland LEBORGNE, chargé de recherche, et à Mme Nathalie ROY-LAVERGNE, assistante ingénieure, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatique en cas de changement du délégué régional (délégant), ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement

Signé : Patrick SAUBOST, délégué régional Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6061 - Institut de génétique et développement de Rennes

MME MARIE-DOMINIQUE GALIBERT-ANNE

M. HUGUES HERVE
M. ROLAND LEBORGNE

MME NATHALIE ROY-LAVERGNE

DEC. n° 080077DR17 du 11-02-2008

Délégation est donnée à Mme Marie-Dominique GALIBERT-ANNE, maître de conférence, à M. Hugues HERVE, assistant ingénieur, à M. Roland LEBORGNE, chargé de recherche, et à Mme Nathalie ROY-LAVERGNE, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité

Signé : Claude PRIGENT, directeur de l'UMR n° 6061

UMR n° 6074 - Institut de recherche en informatique et système aléatoire

MME CATHERINE PIERRE-RADENAC M. JEAN-PAUL GUILLOIS MME FRANÇOISE MAISONNEUVE M. JEAN-PIERRE GUILLOT

DEC. n° 080079DR17 du 08-02-2008

Délégation est donnée à Mme Catherine PIERRE-RADENAC, ingénieure de recherche, à M. Jean-Paul GUILLOIS, ingénieur de recherche, à Mme Françoise MAISONNEUVE, ingénieure de recherche, et à M. Jean-Pierre GUILLOT, ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité

Signé : Patrick BOUTHEMY, directeur de l'UMR n° 6074

UMR n° 6197 - Laboratoire de microbiologie des environnements extrêmes

MME ANNE GODFROY

DEC. n° 080065DR17 du 28-01-2008

Délégation est donnée à Mme Anne GODFROY, directrice de recherche Ifremer, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Daniel PRIEUR, directeur de l'UMR n° 6197

UMR n° 6211 - Centre de recherche en économie et management

M. FRANCK MORAUX M. YVON ROCABOY

DEC. n° 080075DR17 du 06-02-2008

Délégation est donnée à M. Franck MORAUX, professeur, et à M. Yvon ROCABOY, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Vincent MERLIN, directeur de l'UMR n° 6211

UMR n° 6226 - Sciences chimiques de Rennes

M. JEAN-YVES SAILLARD
M. JEAN-LUC ADAM
M. CHRISTIAN BRUNEAU
M. JEAN-CLAUDE GUILLEMIN
MME MARYLINE GUILLOUX-VIRY
M. CLAUDE LAPINTE
MME YVELISE RASKIN

DEC. n° 080084DR17 du 07-02-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Yves SAILLARD, directeur de l'UMR n° 6226, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la signature de l'acte,

2. Les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves SAILLARD, délégation de signature est donnée à M. Jean-Luc ADAM, directeur de recherche, à M. Christian BRUNEAU, ingénieur de recherche, à M. Jean-Claude GUILLEMIN, directeur de recherche, à Mme Maryline GUILLOUX-VIRY, professeure, à M. Claude LAPINTE, directeur de recherche, et à Mme Yvelise RASKIN, ingénieure d'études, aux fins mentionnées ci-dessus. Cette délégation de signature prend fin automatique en cas de changement du délégué régional (délégant), ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick SAUBOST, délégué régional Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6226 - Sciences chimiques de Rennes

M. JEAN-LUC ADAM
M. CHRISTIAN BRUNEAU
M. JEAN-CLAUDE GUILLEMIN
MME MARYLINE GUILLOUX-VIRY
M. CLAUDE LAPINTE
MME YVELISE RASKIN

DEC. n° 080085DR17 du 14-02-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Luc ADAM, directeur de recherche, à M. Christian BRUNEAU, ingénieur de recherche, à M. Jean-Claude GUILLEMIN, directeur de recherche, à Mme Maryline GUILLOUX-VIRY, professeure, à M. Claude LAPINTE, directeur de recherche, et à Mme Yvelise RASKIN, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Yves SAILLARD, directeur de l'UMR n° 6226

UMR n° 6563 - Centre d'études des correspondances et journaux intimes des XIX et $XX^{\rm èmes}$ siècles

M. PIERRE-JEAN DUFIEF

DEC. n° 080050DR17 du 04-02-2008 Délégation est donnée à M. Pierre-Jean DUFIEF, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Marc HOVASSE, directeur de l'UMR n $^{\circ}$ 6563

UMR n° 6590 - Espaces et sociétés

MME RAYMONDE SECHET
M. CHRISTIAN PIHET
M. RÉMI ROUAULT
MME CHRISTINE MARGETIC
MME JEANNINE CORBONNOIS
M. VINCENT GOUESET
M. SÉBASTIEN BRIAND
MME MARIE-FRANCE MONNERAIS

DEC. n° 080081DR17 du 05-02-2008

Délégation est donnée à Mme Raymonde SECHET, directrice de l'UMR n° 6590, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants : 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de l'acte,

2. Les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Raymonde SECHET, délégation de signature est donnée à M. Christian PIHET, professeur, à M. Rémi ROUAULT, professeur, à Mme Christine MARGETIC, professeur, à Mme Jeannine CORBONNOIS, professeur, à M. Vincent GOUESET, professeur, à M. Sébastien BRIAND, assistant ingénieur, et à Mme Marie-France MONNERAIS, attachée d'administration, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatique en cas de changement du délégué régional (délégant), ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick SAUBOST, délégué régional Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6590 - Espaces et sociétés

M. CHRISTIAN PIHET
M. RÉMI ROUAULT
MME CHRISTINE MARGETIC
MME JEANNINE CORBONNOIS
M. VINCENT GOUESET
M. SÉBASTIEN BRIAND
MME MARIE-FRANCE MONNERAIS

DEC. n° 080082DR17 du 11-02-2008

Délégation est donnée à M. Christian PIHET, professeur, à M. Rémi ROUAULT, professeur, à Mme Christine MARGETIC, professeure, à Mme Jeannine CORBONNOIS, professeure, à M. Vincent GOUESET, professeur, à M. Sébastien BRIAND, assistant ingénieur, et à Mme Marie-France MONNERAIS, attachée d'administration, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés, en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Raymonde SECHET, directrice de l'UMR n $^{\circ}$ 6590

DR19 - Normandie

UMR n° 6072 - Groupe de recherche en informatique, image, automatique et instrumentation de Caen

M. ETIENNE GRANDJEAN M. MOHAMED M'SAAD MME AGNÈS ZANNIER

DEC. n° 080011DR19 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Etienne GRANDJEAN, directeur de l'UMR n° 6072, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Etienne GRAND-JEAN, délégation est donnée à M. Mohamed M'SAAD, professeur, et à Mme Agnès ZANNIER, technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

mentionnées ci-dessus. La décision n° 060105DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Richard VARIN, délégué régional Normandie

UMR n° 6072 - Groupe de recherche en Informatique, image, automatique et instrumentation de Caen

M. MOHAMED M'SAAD

DEC. n° 080041DR19 du 31-01-2008

Délégation est donnée à M. Mohamed M'SAAD, professeur, directeur d'unité adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Etienne GRANDJEAN, directeur de l'UMR n $^{\circ}$ 6072

UMR n° 6085 - Laboratoire de mathématiques Raphaël Salem

M. THIERRY DE LA RUE M. GÉRARD GRANCHER

DEC. n° 080008DR19 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Thierry de la RUE, directeur de l'UMR n° 6085, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry de la RUE, délégation est donnée à M. Gérard GRANCHER, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 060113DR19 du 21 avril 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Richard VARIN, délégué régional Normandie

UMR n° 6085 - Laboratoire de mathématiques Raphaël Salem

M. GÉRARD GRANCHER

DEC. n° 080039DR19 du 15-02-2008 Délégation est donnée à M. Gérard GRANCHER, ingénieur de recherche, responsable informatique, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Thierry de la RUE, directeur de l'UMR n° 6085

UMR n° 6252 - Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique

M. SERGE BOUFFARD

M. RICHARD RIZK

M. EMMANUEL BALANZAT

DEC. n° 080004DR19 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Serge BOUFFARD, directeur de l'UMR n° 6252, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge BOUFFARD, délégation est donnée à M. Richard RIZK, directeur de recherche, et à M. Emmanuel BALANZAT, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé: Richard VARIN, délégué régional Normandie

UMR n° 6252 - Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique

M. RICHARD RIZK

M. EMMANUEL BALANZAT

DEC. n° 080038DR19 du 12-02-2008

Délégation est donnée à M. Richard RIZK, directeur de recherche, directeur d'unité adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Richard RIZK, directeur de recherche, directeur d'unité adjoint, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Emmanuel BALANZAT, directeur de recherche, directeur d'unité adjoint.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Serge BOUFFARD, directeur de l'UMR n° 6252

UMR n° 6266 - Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés

M. MICHEL BUSSI

M. THIERRY SAINT-GERAND

MME SYLVIE VERITE-BELIN

DEC. n° 080007DR19 du 06-02-2008

Délégation est donnée à M. Michel BUSSI, directeur de l'UMR n° 6266, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 10 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel BUSSI, délégation de signature est donné à M. Thierry SAINT-GERAND, directeur adjoint de l'unité, professeur des universités aux fins mentionnées ci-dessus

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry SAINT-GERAND, délégation de signature est donné à Mme Sylvie VERITE-BELIN, secrétaire de l'UMR n° 6266 pour les missions et les commandes à hauteur de 1 000 \in HT.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé: Richard VARIN, délégué régional Normandie

UMR n° 6507 - Laboratoire de chimie moléculaire et thioorga-

MME ANNIE-CLAUDE GAUMONT M. THIERRY LEQUEUX

DEC. n° 080009DR19 du 02-01-2008

Délégation est donnée à Mme Annie-Claude GAUMONT, directrice de l'UMR n° 6507, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants : 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionne-

ment et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Annie-Claude GAUMONT, délégation est donnée à M. Thierry LEQUEUX, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 060124DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Richard VARIN, délégué régional Normandie

UMR n° 6507 - Laboratoire de chimie moléculaire et thioorganique

M. THIERRY LEQUEUX

DEC. n° 080044DR19 du 01-02-2008

Délégation est donnée à M. Thierry LEQUEUX, professeur, responsable d'équipe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Annie-Claude GAUMONT, directrice de l'UMR n° 6507

UMR n $^{\circ}$ 6508 - Laboratoire de cristallographie et sciences des matériaux

M. ANTOINE MAIGNAN M. BERNARD MERCEY

DEC. n° 080017DR19 du 12-02-2008

Délégation est donnée à M. Antoine MAIGNAN, directeur de l'UMR n° 6508, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 \in HT à la date de la signature de l'acte.
- 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Antoine MAIGNAN, délégation est donnée à M. Bernard MERCEY, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070336DR19 du 25 septembre 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Richard VARIN, délégué régional Normandie

UMR n° 6508 - Laboratoire de cristallographie et sciences des matériaux

M. BERNARD MERCEY

DEC. n° 080069DR19 du 15-02-2008

Délégation est donnée à M. Bernard MERCEY, professeur, responsable d'équipe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Antoine MAIGNAN, directeur de l'UMR n° 6508

UMR n° 6534 - Laboratoire de physique corpusculaire de Caen M. JEAN-CLAUDE STECKMEYER MME MICHÈLE DE CLAVERIE

M. RÉMI BOUGAULT

DEC. n° 080023DR19 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Jean-Claude STECKMEYER, directeur de l'UMR n° 6534, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants : 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude STECKMEYER, délégation est donnée à Mme Michèle de CLA-VERIE, ingénieure d'études, et à M. Rémi BOUGAULT, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 060053DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Richard VARIN, délégué régional Normandie

UMR n° 6534 - Laboratoire de physique corpusculaire de Caen MME MICHÈLE DE CLAVERIE M. RÉMI BOUGAULT

DEC. n° 080050DR19 du 31-01-2008 Délégation est donnée à Mme Michèle de CLAVERIE, ingénieure d'études, responsable administrative, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle de CLAVERIE, ingénieure d'études, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Rémi BOUGAULT, directeur de recherche, responsable d'équipe.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Claude STECKMEYER, directeur de l'UMR n° 6534

M. JEAN QUELLIEN

UMR n° 6583 - Centre de recherche d'histoire quantitative $\mathbf{M.\ VINCENT\ MILLIOT}$

DEC. n° 080020DR19 du 02-01-2008 Délégation est donnée à M. Vincent MILLIOT, directeur de l'UMR n° 6583, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à $10\,000 \in HT$ à la date de la signature de l'acte,

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent MILLIOT, délégation est donnée à M. Jean QUELLIEN, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070368DR19 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Richard VARIN, délégué régional Normandie

UMR $\ensuremath{\text{n}^{\circ}}$ 6583 - Centre de recherche d'histoire quantitative

M. JEAN QUELLIEN

DEC: n° 080043DR19 du 05-02-2008

Délégation est donnée à M. Jean QUELLIEN, professeur, responsable d'équipe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Vincent MILLIOT, directeur de l'UMR n $^{\circ}$ 6583

UMR n° 6614 - Complexe de recherche interprofessionnel en aerothermochimie

M. ABDELKRIM BOUKHALFA MME VANESSA PICARD M. JEAN-CHARLES SAUTET

DEC. n° 080006DR19 du 12-02-2008

Délégation est donnée à M. Abdelkrim BOUKHALFA, directeur de l'UMR n° 6614, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants : 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Abdelkrim BOUKHALFA, délégation est donnée à Mme Vanessa PICARD, ingénieure d'études, et à M. Jean-Charles SAUTET, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070077DR19 du 2 mars 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Richard VARIN, délégué régional Normandie

UMR n° 6614 - Complexe de recherche interprofessionnel en aerothermochimie

M. JEAN-CHARLES SAUTET MME VANESSA PICARD

DEC. n° 080049DR19 du 14-02-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Charles SAUTET, professeur, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Charles SAUTET, délégation de signature est donnée Mme Vanessa PICARD, ingénieure d'étude, administratrice gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Abdelkrim BOUKHALFA, directeur de l'UMR n° 6614

FRE n° 2735 - Neuropsychopharmacologie expérimentale

M. JEAN-JACQUES BONNET

DEC. n° 080005DR19 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Jean-Jacques BONNET, directeur de la FRE n° 2735, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants : 1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 10 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

La décision n° 060106DR19 du 21 avril 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé: Richard VARIN, délégué régional Normandie

FRE n° 3119 - Centre Michel de Boüard - Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales

M. PIERRE BAUDUIN MME MARCELLE DENIS

DEC. n° 080002DR19 du 02-01-2008

Délégation est donnée à M. Pierre BAUDUIN, directeur de la FRE n° 3119, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 10 000 € HT à la date de la signature de l'acte.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre BAUDUIN, délégation est donnée à Mme Marcelle DENIS, AJAP secrétaire gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus et ce à la hauteur de 500 € en ce qui concerne les commandes.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Richard VARIN, délégué régional Normandie

FRE n° 3119 - Centre Michel de Boüard - Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales

MME MARCELLE DENIS

DEC. n° 080037DR19 du 11-02-2008

Délégation est donnée à Mme Marcelle DENIS, gestionnaire à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en applicationde l'article 2.1 de la décision n° 070099DAJ du 27 juillet 2007 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures, de services et de travaux ainsi que désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre BAUDUIN, directeur de la FRE n° 3119

FR n° 3110 - Fédération acoustique du Nord-Ouest

M. JEAN-LOUIS IZBICKI M. PASCAL PAREIGE

DEC. n° 080012DR19 du 15-02-2008 Délégation est donnée à M. Jean-Louis IZBICKI, directeur de la FR n° 3110, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionne-ment et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de
- 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

delegation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Louis IZBIC-KI, délégation est donnée à M. Pascal PAREIGE, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du eu des délégations au de page requi

cas de changement du ou des délégataires ou de non-renouvellement de l'unité.

Signé : Richard VARIN, délégué régional Normandie

Informations générales

Textes signalés

CNRS

Avenant au contrat de développement de l'Université Paul Verlaine - Metz. années 2005-2008.

CON. n° 080008DPA du 05-02-2008

UMR n° 7122 - Laboratoire de mathématiques et applications de Metz

Partenaires : Université Paul Verlaine - Metz

A compter du 1er octobre 2007, M. Moulay-Tahar BENA-MEUR, professeur des universités, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 7122 - Laboratoire de mathématiques et applications de Metz, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de M. Jean LUDWIG. Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Ecole polytechnique, années 2005-2008.

CON. $n\,^\circ$ 080006DPA du 30-01-2008

UMR n° 7161 - Laboratoire d'informatique de l'Ecole polytechnique (LIX)

Partenaires : Ecole polytechnique

A compter du 1er janvier 2008, M. Philippe BAPTISTE, chargé de recherche, est nommé directeur de l'UMR n° 7161 - Laboratoire d'informatique de l'Ecole polytechnique (LIX), jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours. Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université des Antilles et de la Guyanne, années 2006-2009.

CON. n° 080004DPA du 20-12-2007

UMR n° 8053 - Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe (CRPLC)

Partenaires : Université des Antilles et de la Guyanne

A compter du 1^{er} janvier 2007, M. Emmanuel JOS, professeur des universités, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 8053 - Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe (CRPLC), jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de la Réunion, années 2006-2009.

CON. n° 080007DPA du 07-02-2007

UMR n° 8105 - Laboratoire sur l'atmosphère et les cyclo-

Partenaires : Université de la Réunion

A compter du 1^{er} octobre 2006, M. Robert DELMAS, directeur de recherche, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 8105 - Laboratoire sur l'atmosphère et les cyclones, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de M. Serge BALDY.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de Paris XI, années 2006-2009.

CON. n° 080009DPA du 25-02-2008

UMR n° 8617 - Institut d'astrophysique spatiale (IAS)

Partenaires : Université de Paris XI

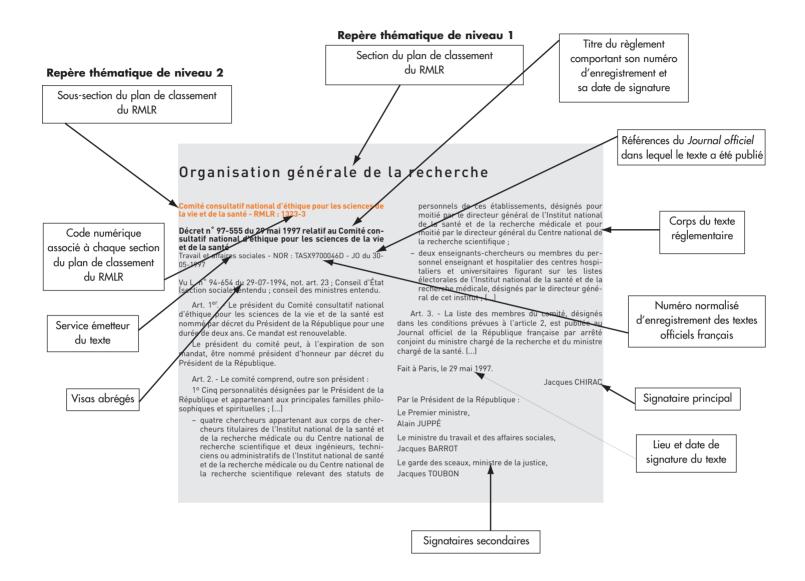
A compter du 1^{er} novembre 2007, M. Alain ABERGEL, professeur des universités, est nommé directeur par intérim de l'UMR n° 8617 - Institut d'astrophysique spatiale (IAS), jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de Mme Fabienne CASOLI.

A compter du 1^{er} novembre 2007, M. Marc OLLIVIER, astronome, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 8617 - Institut d'astrophysique spatiale (IAS), jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de M. Jean-Claude VIAL.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Guide de lecture

des textes réalementaires



Sections de niveau 1 du plan de classement du Recueil méthodique des lois et règlements concernant le CNRS (RMLR)

- 1 Organisation générale de la recherche
- 2 Organisation générale du CNRS
- 3 Relations et échanges avec l'extérieur
- 4 Questions administratives et juridiques générales
- 5 Les personnels du CNRS
- 6 Régime budgétaire, financier et comptable Fiscalité
- 7 Moyens immobiliers et matériels

Liste des délégations du CNRS

Délégation ALPES - DR11

25 avenue des Martyrs, BP 166, 38042 GRENOBLE Cedex 9 – téléphone : 04 76 88 10 00 – télécopie : 04 76 88 11 61

Délégation ALSACE - DR10

23 rue du Lœss, BP 20 CR, 67037 STRASBOURG Cedex 02 - téléphone : 03 88 10 63 01 - télécopie : 03 88 10 60 95

Délégation AQUITAINE-LIMOUSIN - DR15

Esplanade des Arts-et-Métiers, BP 105, 33402 TALENCE Cedex – téléphone: 0557355800 - télécopie: 0557355801

Délégation BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE - DR17

74E rue de Paris, 35069 RENNES Cedex - téléphone : 02 99 28 68 68 - télécopie : 02 99 28 68 01

Délégation CENTRE-POITOU-CHARENTES - DR08

3E avenue de la Recherche Scientifique, 45071 ORLÉANS Cedex 2 – téléphone : 02 38 25 52 00 télécopie : 02 38 69 70 31

Délégation CÔTE D'AZUR - DR20

Les Lucioles 1, 250 avenue Albert-Einstein, 06560 VALBONNE – téléphone : 04 93 95 42 22 télécopie : 04 92 96 03 39

Délégation ÎLE-DE-FRANCE EST - DR03

Tour Europa 126, 94532 THIAIS Cedex - téléphone : 01 56 70 76 00 - télécopie : 01 45 60 78 81

Délégation ÎLE-DE-FRANCE OUEST ET NORD - DR05

1 place Aristide-Briand, 92195 MEUDON Cedex - téléphone : 01 45 07 50 50 - télécopie : 01 45 07 58 99

Délégation ÎLE-DE-FRANCE SUD - DR04

1 avenue de la Terrasse, 91198 GIF-SUR-YVETTE Cedex – téléphone : 01 69 82 30 30 – télécopie : 01 69 82 33 33

Délégation LANGUEDOC-ROUSSILLON - DR13

1919 route de Mende, 34293 MONTPELLIER Cedex 5 - téléphone : 04 67 61 34 34 - télécopie : 04 67 04 32 36

Délégation MIDI-PYRÉNÉES - DR14

16 avenue Édouard-Belin, BP 4367, 31055 TOULOUSE Cedex 4 – téléphone : 05 61 33 60 00 télécopie : 05 62 17 29 01

Délégation CENTRE-EST - DR06

17, rue Notre-Dame des Pauvres, BP 10075, 54519 VANDŒUVRE Cedex – téléphone : 03 83 85 60 00 télécopie : 03 83 17 46 21

Délégation NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE - DR18

Espace Recherche-Innovation, 2 rue des Canonniers, 59046 LILLE Cedex – téléphone : 03 20 12 58 00 télécopie : 03 20 63 00 43

Délégation NORMANDIE - DR19

UNICITÉ, 14 rue Alfred-Kastler, 14052 CAEN Cedex 4 – téléphone : 02 31 43 45 00 – télécopie : 02 31 44 86 56

Délégation PARIS A - DR01

27 rue Paul-Bert, 94204 IVRY-SUR-SEINE Cedex – téléphone : 01 49 60 40 40 – télécopie : 01 45 15 01 66

Délégation PARIS B – DR02

16 rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 PARIS - téléphone : 01 42 34 94 00 - télécopie : 01 43 26 87 23

Délégation PARIS MICHEL-ANGE - DR16

3 rue Michel-Ange, 75794 PARIS Cedex 16 - téléphone : 01 44 96 40 00 - télécopie : 01 44 96 53 90

Délégation PROVENCE ET CORSE – DR12

31 chemin Joseph-Aiguier, 13402 MARSEILLE Cedex 20 - téléphone : 04 91 16 40 00 - télécopie : 04 91 17 40 26

Délégation RHÔNE-AUVERGNE - DR07

2 avenue Albert-Einstein, BP 1335, 69609 VILLEURBANNE Cedex – téléphone : 04 72 44 56 00 télécopie : 04 78 89 47 69

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

BP 21902 31319 LABÈGE CEDEX

Tél.: 05 62 24 25 00 Fax: 05 62 24 25 30

DIRECTEUR DE PUBLICATION M. Alain RESPLANDY-BERNARD

RÉDACTEUR EN CHEF M^{me} Myriam FADEL

COMITÉ DE RÉDACTION
M. Bernard ADANS
M™ Nathalie ARLAUD
M™ Véronique BRISSET-FONTANA
M™ Isabelle DE ANGELIS

M^{me} Pascale BUKHARI

M^{me} Catherine DELPECH

M^{me} Pascale DIENG M^{me} Martine JALLUT-ROUSSEL

M^{me} Françoise SEVIN M. Philippe WILLOQUET

M. Zoubeir ZADVAT

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION M^{Ile} Florence CELEN

DOCUMENTATION ET RÉALISATION M^{lle} Nadia SARRES

CONTACT PAR COURRIER Bulletin officiel du CNRS CNRS-DSI BP 21902 31319 LABÈGE CEDEX

CONTACT PAR MÉL buloff@dsi.cnrs.fr Pour consulter le BO et ses archives: http://www.dsi.cnrs.fr/bo

Dépôt légal à parution Impression : BIALEC (Nancy) D.P. n° 69057 - 04-2008

ISSN 1148-4853















www.cnrs.fr











































































































CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 3, RUE MICHEL-ANGE 75794 PARIS CEDEX 16 • TÉL. 01 44 96 40 00 • TÉLÉCOPIE 01 44 96 53 90



